

**M2 : Ingénierie de la Formation et  
des systèmes d'emploi**

# CARACTERISATION ET ANALYSE DES COÛTS DE FORMATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE IMPLANTÉES SUR LE PLATEAU D'ALLADA

Mémoire de stage réalisé par :

Caroline GOUJON

Maître de stage :

Marcellin HYLE

Tuteur universitaire :

Alain MARAGNANI

## RESUME

Le Bénin (ancien Dahomey) est un Etat de l'Afrique Occidentale devenu indépendant en 1960. Comme dans de nombreux pays de l'Afrique Subsaharienne, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie et le développement de ce pays. En effet, le secteur agricole est amené à remplir 5 fonctions essentielles à savoir :

- nourrir la population ;
- permettre l'emploi et l'auto-emploi ;
- assurer aux producteurs un revenu décent ;
- protéger les ressources naturelles ;
- accroître les ressources en devises de l'Etat.

Le défi à relever par le secteur agricole béninois est important : s'adapter aux mutations économiques et démographiques du pays dans un délai très court (environ une trentaine d'année). En effet, dans un contexte de croissance démographique et d'urbanisation rapide qui a pour conséquence une augmentation proportionnellement des besoins alimentaires du pays, l'augmentation de la productivité (c'est-à-dire le rapport entre les quantités produites et les moyens utilisés) du secteur agricole est un enjeu essentiel pour permettre d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise. L'enjeu est d'autant plus important étant donné le fait que les importations céréalières n'ont pas permis d'atteindre la sécurité alimentaire et ont eu pour conséquence l'appauvrissement des populations vivant en milieu rural. Cette augmentation de la productivité passe entre autres par la modernisation des techniques de production (par exemple par l'augmentation de la mécanisation) utilisées dans le milieu rural. Le développement de la formation professionnelle de tous les acteurs agissant dans les domaines liés à l'agriculture (transformation des aliments, production de services agricoles : stockage, services vétérinaires...) et son adaptation aux besoins du marché et des populations constituent donc un élément essentiel pour permettre au secteur agricole béninois de se développer.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre stage de fin d'études dont la mission se définit de la façon suivante :

## **Caractérisation et analyse des coûts de formation agricole et rurale sur le plateau d'Allada, Département de l'Atlantique, dans le sud du Bénin.**

Le plateau d'Allada est situé à 56 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin. L'économie de cette zone est essentiellement agricole et est soutenue par plusieurs filières : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat, le transport, l'exploitation du bois de feu et la transformation des produits agricoles. L'étude effectuée sur le terrain a permis d'identifier 5 dispositifs de formation :

- la formation initiale au Lycée Agricole Medji de Sékou (LAMS);
- la formation continue en présentiel par alternance de la Cellule de Formation Continue (CFC) du LAMS ;
- la formation des jeunes déscolarisés au CIFA (Centre Intercommunal de Formation Appliquée) ;
- la formation des artisans développée par le PADAÉ (Projet d'Appui au Développement des Alternatives Economiques) ;
- la formation de personnes déterminées en fonction des objectifs visés par le CIEVRA (Centre International d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines).

Les informations recueillies auprès de chaque structure (LAMS, CIFA, CIEVRA) ont permis de classer chaque dispositif en fonction d'une part du type de formation proposé (formation initiale, formation continue) et d'autre part en fonction des sources de financement (fonds publics ou privés, nationaux ou internationaux).

**Mots clés** : Dispositifs de formation, formation agricole et rurale, plateau d'Allada, Bénin, secteur agricole, productivité agricole, source de financement, public cible, formation initiale, formation continue, formation des artisans, formation des jeunes déscolarisés, croissance démographique, urbanisation

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>I. Analyse générale</b>	<b>10</b>
<b>II. Contexte et finalités du stage</b>	<b>21</b>
A. Contexte	21
B. Objectifs du stage	29
C. Clarification lexicale de quelques concepts liés à la thématique de l'étude	29
<b>III. La méthodologie employée</b>	<b>34</b>
<b>IV. Présentation des résultats</b>	<b>37</b>
A. Caractérisation de l'offre de formation	37
1. Formation initiale diplômante du LAMS	37
a) Brève présentation du dispositif	37
b) Caractérisation du public cible	38
c) Caractérisation de la formation	41
2. La formation des jeunes déscolarisés	47
a) Présentation de la structure	47
b) Caractérisation du public cible	47
c) Caractérisation de la formation	48
3. La formation continue	53
a) La Cellule de Formation Continue du LAMS	53
- La formation continue diplômante à distance	54
- La formation qualifiante	59
b) La formation des artisans par le PADAÉ	60
4. Formation déterminée en fonction des objectifs poursuivis par la structure	63

a) L'agriculture	64
b) Santé et nutrition	65
B. Classification des dispositifs de formation en fonction du mode de financement	70
1. Les dispositifs financés principalement par des fonds publics et privés extérieurs au pays	70
2. Les dispositifs financés par des fonds publics et privés du pays	73
a) Le budget de la CFC	73
b) Le budget du LAMS	77
3. Les dispositifs financés par des fonds privés	83
<b>Conclusion</b>	<b>87</b>
<b>V. Bibliographie et Webographie</b>	<b>91</b>
A. Bibliographie générale	91
B. Sources internes au LAMS	92
C. Sources internes à la CFC	92
D. Sources internes au CIFA	92
E. Source interne au CIEVRA	92
<b>VI. Annexe</b>	<b>93</b>
A. Annexe générale	93
1. Annexe 1 : guide d'entretien pour rendez-vous au CIFA et au CIEVRA	93
2. Annexe 2 : fiche de proposition de stage	100
3. Annexes 3 : liste des personnes interrogées	102
4. Annexe 4 : planning	103
B. Annexes LAMS	104

1. Annexe 4 : Le schéma de processus de création des programmes des lycées agricoles du Bénin	104
2. Annexe 6: Volume horaire par champ disciplinaire en fonction de l'année de formation	105
3. Annexe 7 : Répartition des blocs au cours d'une année de formation	112
C. Annexes CIFA	113
1. Annexe 8 : Masse horaire des cours théoriques par domaine	113
D. Annexes CFC	115
1. Annexe 9: Répartition des matières pour les 3 premières années de la CFC	115
<b>VII. Liste des Sigles</b>	<b>119</b>

## INTRODUCTION

Situé en Afrique de l’Ouest entre l’océan atlantique au sud, le Niger au Nord, le Togo à l’Ouest et le Nigeria à l’Est, le Bénin s’étant sur environ 112 622 km<sup>2</sup>. Sa population est estimée en 2009 à 8 800 000. Porto Novo est la capitale administrative du Bénin tandis que Cotonou en est la capitale économique avec une forte concentration des institutions de la République. La langue de travail est le français et la monnaie utilisée est le franc CFA en parité fixe avec l’Euro. Un euro vaut 656 FCFA. Le Bénin est devenu une nation indépendante depuis le 1<sup>er</sup> août 1960. Il appartient à l’Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et à la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) qui sont des espaces économiques sous-régionaux.

L’activité économique du Bénin repose essentiellement sur 3 piliers à savoir :

- les trafics portuaires qui représentent plus de la moitié du Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- l’agriculture autour des cultures principales que sont le coton, l’anacarde, l’ananas, le maïs, le palmier à huile, le manioc et le sorgho<sup>1</sup>. Elle contribue au PIB à hauteur de 40% ;
- le commerce informel dont la non réglementation provoque des fuites en matière de recettes fiscales.

Le développement économique et social du Bénin passe donc par le développement du secteur agricole et rural. En effet, le secteur agricole occupe plus de 75% de la population active, contribue à hauteur de 18% à la formation du PNB et à plus de 45% aux entrées de devises grâce aux exportations (Rapport statistique du MAEP, 2009). De plus, les possibilités d’emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire sont assez limitées mis à part celles du secteur informel.

Le Bénin est constitué de 8 zones agro écologiques dans lesquelles se développent des activités diversifiées de productions végétales, animales, halieutiques et forestières. Sur les 11 millions d’hectares (ha) de surface disponible, un peu moins de 60% sont aptes à l’agriculture. La taille moyenne de l’exploitation familiale est estimée à 1,7 ha pour 7 personnes. Toutefois,

---

<sup>1</sup> Sorgho : Plante herbacée cultivée pour ses grains comestibles

on note que 34% des exploitations couvrent moins de 1ha et seuls 5 % des exploitations du sud et 20% de celles du nord disposent de plus de 5 ha.

De nombreux défis se posent aujourd’hui à l’agriculture dont les plus importants sont entre autres :

- produire en quantité et en qualité pour nourrir une population qui croît plus vite que ses capacités productives et ceci, en préservant l’environnement notamment les ressources naturelles de production ;
- maîtriser l’évolution des technologies, des techniques de production, des coûts de production et autres éléments d’appréciation afin de conquérir des parts substantielles des marchés national, régional et international dans un environnement souvent pas très favorable ;
- mettre en place un mécanisme de régulation des offres de formation en adéquation avec les exigences d’une agriculture moderne, compétitive et durable.

En réponse à ces défis, le gouvernement du Bénin s'est engagé dans un processus d'élaboration de 2 documents de stratégies politiques en faveur du secteur agricole. Il s'agit :

1- Du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)<sup>2</sup> qui présente un arrimage cohérent avec les documents cadres de référence au niveau national et international et constitue un cadre de leur opérationnalisation au niveau du secteur.

Les Orientations Stratégiques de Développement (OSD), élaborées pour la période 2006-2011, constituent la première référence du PSRSA et s'inscrivent parfaitement dans les initiatives de développement auxquelles le Bénin a adhéré aux plans mondial et régional. Il s'agit notamment de la Politique Agricole Commune de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (PAC/UEMOA), de la Politique Agricole de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) et du Programme Détailé pour le Développement de l'Agriculture Africaine du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (PDDAA/NEPAP).

---

<sup>2</sup> L’élaboration du plan a débuté en 2006. Le passage d’un plan à un programme en 2008 a permis de débuter la mise en œuvre de certaines mesures définies par le plan.

En outre, les OSD sont en cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et cadrent bien avec les ambitions affirmées dans les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS), Bénin-Alafia 2025.

Les principales missions assignées au secteur agricole dans ce cadre sont :

- nourrir les populations urbaines et rurales à travers une sécurité alimentaire garantie et soutenue pour ne pas parler de souveraineté alimentaire ;
- procurer des revenus décents, conséquents et sécurisés aux acteurs du secteur agricole et rural ;
- générer, protéger et conserver des emplois rémunérateurs et durables à la population active du pays ;
- accroître les rentrées de devises et de ressources pour l'Etat à travers l'exportation des produits agricoles ;
- gérer, améliorer et protéger le patrimoine national de production.

2- De la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dont l'élaboration a débutée en 2005, qui vise à définir au plan national un mécanisme mettant en cohérence les systèmes de formation agricole et rurale avec les orientations du secteur agricole. Il s'agira plus précisément de :

- réglementer l'organisation de la formation agricole et rurale ;
- rénover les dispositifs de formation agricole existant afin de mieux les adapter aux exigences de l'évolution du secteur agricole et aux besoins des différents acteurs économiques y afférents mais aussi,
- envisager les articulations nécessaires entre les différents dispositifs pour une meilleure efficacité interne et externe,
- disposer d'un capital humain nécessaire au développement des exploitations agricoles.

L'éducation et plus précisément la formation agricole et rurale apparaît comme un puissant outil d'accompagnement de la politique agricole et de la stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin. Depuis 1990, le Bénin s'est engagé dans un vaste programme de réforme de son système éducatif.

Malgré les efforts très appréciables déployés pour répondre aux diverses demandes sociales et économiques, on note un décalage plus ou moins considérable entre les offres de

formation dispensées et le niveau technique du secteur agricole et rural dû à l'évolution rapide du paysage rural. On peut donc se demander quel est le rôle de la formation professionnelle et technique dans le développement économique et social d'un territoire ? C'est dans ce cadre que s'inscrit le stage de fin de formation que nous effectuons au Bénin du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Septembre 2010. La mission de ce stage est définie de la façon suivante : Caractérisation et analyse des coûts de formation des dispositifs de formation agricole et rurale sur le plateau d'Allada, Département de l'Atlantique, dans le Sud du Bénin.

Dans une première partie nous ferons une analyse plus fine de l'enjeu que représente le secteur agricole dans un pays comme le Bénin. Puis nous présenterons brièvement le contexte qui justifie la pertinence de notre stage ainsi que les grands traits caractéristiques du plateau d'Allada, zone géographique concernée par notre étude. Nous présenterons ensuite les objectifs de ce stage ainsi que la méthodologie employée. Enfin nous présenterons les résultats obtenus ainsi que les observations et analyses y afférentes.

## **I. Analyse générale**

Dans un premier temps, il est important de rappeler ce que l'on entend par milieu rural. Le milieu rural est le milieu naturel aménagé pour la production agricole au sens large (animale ou végétale), par des groupes humains qui fondent sur lui la totalité, ou une partie, de la vie économique et sociale<sup>3</sup>. Le milieu rural bien que essentiellement tourné vers l'agriculture comporte d'autres activités : des activités de production, (transformation de produits agricoles par exemple) ou des services liés à l'agriculture (stockage, conseils agricoles...) mais également des activités qui ne sont pas liées directement à l'agriculture comme par exemple, l'artisanat, le commerce, le transport, la santé, l'éducation...

Comme dans beaucoup d'autres pays, le milieu rural joue un rôle important dans l'économie béninoise. En effet le secteur agricole représente environ 40% du PIB et contribue en moyenne à 2% à la croissance annuelle. De plus, la majorité de la population vit en milieu rural (58% en 2007). Le Bénin compte 8.300.000 hectares de terres cultivables dont seulement 1.700.000 ha soit (20%) du total sont mis en valeur chaque année<sup>4</sup>. La taille moyenne de l'exploitation familiale est estimée à 1,7 ha pour 7 personnes. Pourtant, on note que 34% des exploitations couvrent moins de 1ha et seuls 5 % des exploitations du sud et 20% de celles du nord disposent de plus de 5 ha<sup>5</sup>.

Comme nous l'avons vu en introduction, le milieu rural est un élément majeur du développement d'un pays. L'agriculture peut être considérée comme un instrument du développement sur 3 niveaux :

- l'agriculture en tant qu'activité économique participe à la croissance économique d'un pays, et offre des possibilités d'investissement ;
- l'agriculture constitue l'élément essentiel pour la production de moyens de subsistances ;
- l'agriculture peut être une source de services environnementaux. Par son utilisation des ressources naturelles, l'agriculture peut avoir des effets positifs ou négatifs sur l'environnement (en termes de consommation d'eau, d'utilisation de pesticides ou d'engrais par exemple).

---

<sup>3</sup> G.BERTRAND, *histoire de la France rurale*, seuil 1975

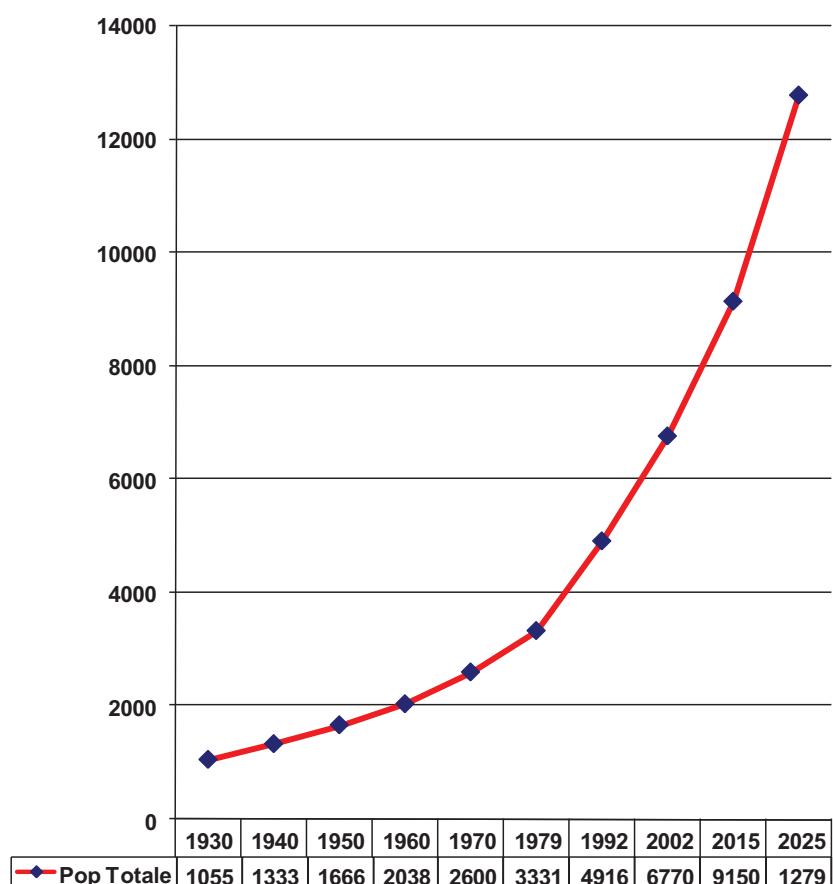
<sup>4</sup> Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural du Bénin : SDDAR, 2000

<sup>5</sup> Cf. Fiche FAR Bénin, *Note sur les formations agricoles et rurales au Bénin*

Le milieu rural a donc comme objectif entre autres d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Rappelons que selon la FAO<sup>6</sup>, on parle « de sécurité alimentaire lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Dans un contexte de croissance démographique forte (environ 3% en 2009) comme celui du Bénin le défi est d'autant plus difficile à relever. En effet, l'augmentation de la population entraîne une augmentation proportionnelle des besoins alimentaires.

La transition démographique au Bénin est entrée depuis 1990 dans la phase de « croit maximal ». Le graphique suivant présente l'évolution de la population béninoise ainsi que les prévisions effectuées.<sup>7</sup>

**Graphe n°1:Evolution passée et prévisible de la population totale ( en 000)**



Les projections statistiques montrent que la population béninoise augmentera d'environ 6 millions d'habitants dans les 23 prochaines années soit autant que durant les 70

<sup>6</sup> FAO : Food and Agricultural Organization (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation) dont le siège est à Rome a pour but de mener une action internationale contre la faim et pour l'amélioration des conditions de vie.

<sup>7</sup> Cf P.DEBOUVRY, constat de 2004

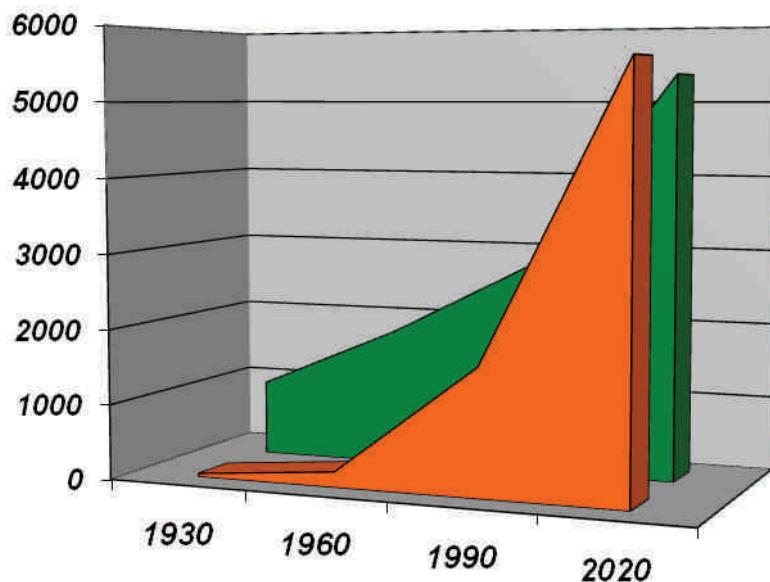
dernières années. La logique serait que la courbe de la production agricole suive la même tendance. Ce qui n'est pas encore le cas puisque le croit de la production agricole est actuellement inférieur de l'ordre de 1,4%. Pour compenser ce déficit le Bénin importe massivement des céréales. Malheureusement l'augmentation des importations céréalières n'a pas résolu le problème de la sécurité alimentaire ; au contraire elle a engendré des conséquences négatives sur les populations vivant en zone rurale. En effet, les céréales importées, notamment le blé et le riz sont achetées sur le marché mondial à des coûts sans rapport avec leurs coûts réels de production dans les pays exportateurs qui les appuient par diverses aides subventionnelles. Ces produits entrent directement en concurrence sur le marché national avec les produits béninois ce qui a pour conséquences de diminuer les prix de ceux-ci. Des prix trop bas, rendent difficile le développement des exploitations agricoles ce qui augmente par conséquent la pauvreté dans les campagnes. L'agriculture béninoise a donc des difficultés à assurer sa fonction qui consiste à assurer un revenu décent aux producteurs. De plus, la dépendance alimentaire entraîne une situation économique et sociale explosive quand les prix des céréales augmentent ce qui a été le cas il y a 2 ans (les « émeutes de la faim » ont secoué entre autres : l'Egypte, le Maroc, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Sénégal et le Burkina Faso) et qui pourrait être bientôt le cas dans de nombreux pays (des manifestations contre la vie chère se sont déroulées au Mozambique cette année).

De plus, l'accroissement des villes a entraîné une modification du ratio urbain – rural. En effet, de 22 ruraux pour un urbain en 1930, en 1960 ce ratio est passé à 1 pour 9, 1 pour 2.7 en 1979, 1 pour 1.6 aujourd'hui. Vers 2017, il est prévu que ce ratio passe à 1 pour 1, avant d'atteindre 0,75 en 2025. Le graphique ci-dessous<sup>8</sup> illustre les évolutions de la population rurale et urbaine.

---

<sup>8</sup> Cf P.DEBOUVRY, constat de 2004

**Graphe n°2: Evolutions passées et prévisibles des effectifs des populations urbaine et rurale (en 000)**



	1930	1960	1990	2020
Pop Urb	45	207	1685	5582
Pop Rur	1010	1831	2814	5364

Afin de maintenir le niveau d'autosuffisance alimentaire actuelle, chaque producteur devrait donc augmenter sa productivité au travail et la productivité du sol c'est-à-dire que chaque producteur devrait produire plus par parcelle cultivée. Cette augmentation de la productivité induit donc un besoin accru en outillage, machinisme, et en matériel végétal et animal plus performants mais pas uniquement. En effet, l'augmentation de la production passe également par la sécurité du foncier, l'accès au crédit (pour permettre les investissements), l'organisation du stockage et des circuits commerciaux, la réalisation d'infrastructures de transports... Certes on note une réelle volonté politique de moderniser l'agriculture se traduisant par la mise en œuvre d'un Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) soutenu par une vision assez ambitieuse à savoir :

**« Faire du Bénin, une puissance agricole dynamique à l'horizon 2015, compétitive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse répondant aux besoins de développement économique et social de la population ».** Cette volonté politique reste à se traduire à travers des réformes courageuses susceptibles de produire des résultats significatifs durables à moyens et longs termes.

Par ailleurs, il est à noter que l'éducation et la formation professionnelle sont une priorité nationale pour le Bénin. En effet, en 1998, le pays s'est doté d'une politique nationale visant à promouvoir et à développer la formation professionnelle et l'apprentissage. De plus, pour favoriser l'accès à l'éducation, le gouvernement a proclamé la gratuité de l'accès à l'enseignement maternel et primaire en 2006. La part du budget allouée au secteur de l'éducation représente 19% des recettes prévisionnelles et 30% des charges au titre de l'année 2009. En revanche moins de 5% des ressources de l'Etat sur le même exercice budgétaire sont affectés au sous secteur « Enseignement Technique et la Formation Professionnelle ». En termes d'allocation de ressources, on s'aperçoit que l'arbitrage budgétaire est loin d'être en faveur de la formation technique et professionnelle.

La formation agricole et rurale est pilotée au Bénin par 3 types de dispositifs à savoir :

- l'apprentissage traditionnel encore aux mains de l'immense majorité des agriculteurs ;
- la formation initiale diplômante et/ou qualifiante assurée par un ensemble d'institutions publiques et privées s'adressant notamment aux jeunes scolaires et déscolarisés, désireux de faire carrière dans le secteur agricole ;
- la formation professionnelle continue des actifs en cours d'emploi. Le pilotage de ce type de formation est assurée à la fois par les institutions publiques et privées spécialisées ou non dans le domaine de la formation.

De même, 3 types d'acteurs se partagent le pilotage de l'ensemble des dispositifs de formation agricole : l'Etat, les agriculteurs et les ONG (Organisations Non Gouvernementales).

Les dispositifs de formation agricole initiale sous tutelle de l'administration publique sont :

- la Faculté de Sciences Agronomiques (FSA) qui relève du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- les Collèges et Lycées Agricoles à savoir : 2 Collèges d'Enseignement Technique Agricole (CETA) et 4 Lycées Techniques Agricoles (LTA) qui sont sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle ;
- les Centres de Promotion Rurale et/ou de Promotion de la Femme Rurale, assurant une formation qualifiante aux jeunes ruraux et femmes rurales désireux de s'installer en

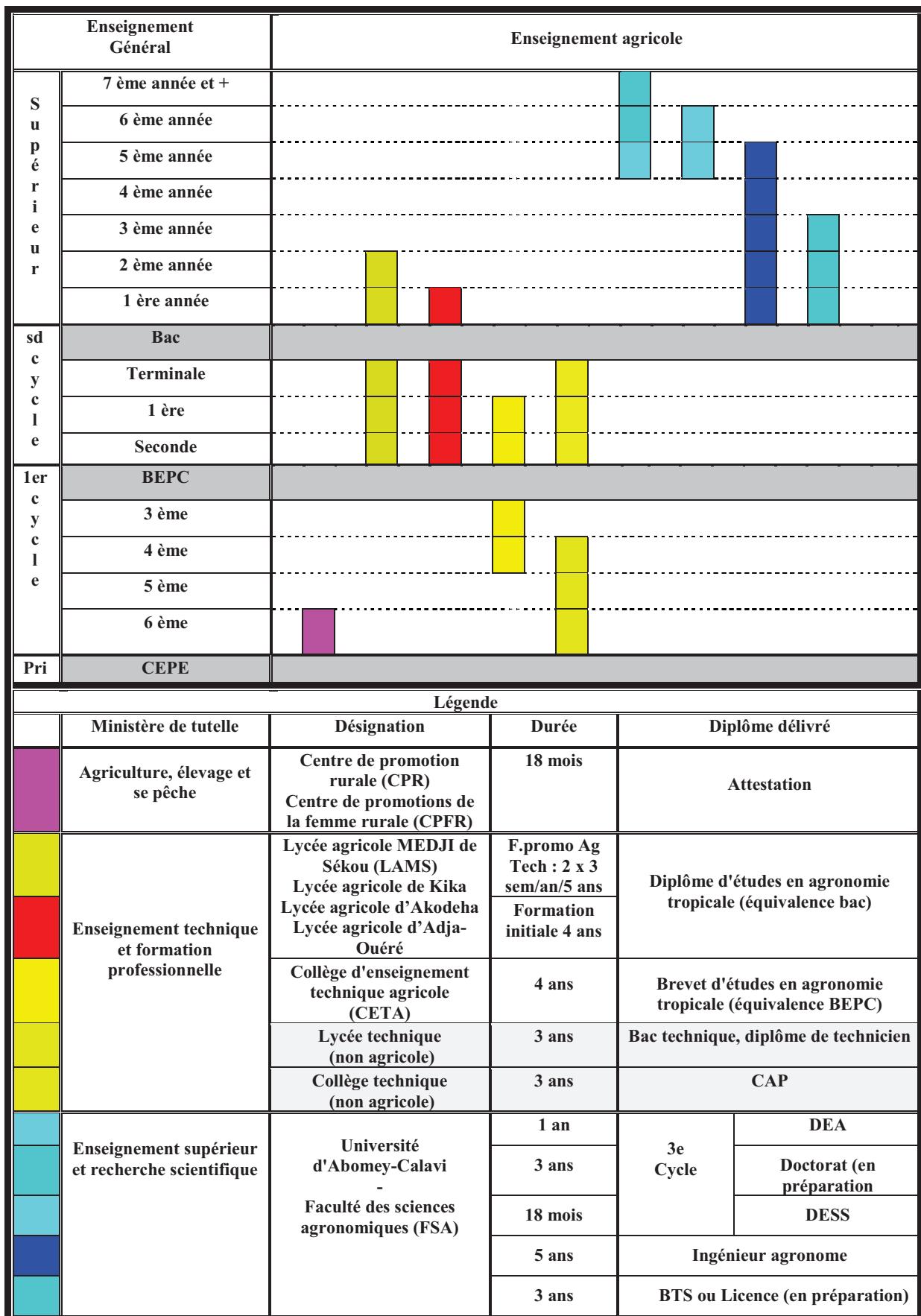
agriculture dépendent des ex-CARDER<sup>9</sup>, devenus Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) relèvent de la tutelle du Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche.

Le schéma ci-dessous, permet d’illustrer un système diplômant sous la tutelle de 3 ministères et ayant pour point de départ la 5<sup>ème</sup>.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> CADER : Centres d’Actions Régionales pour le Développement Rurale, devenus depuis la réforme de 2005 les CeRPA (Centres Régionaux de Promotion Agricole).

<sup>10</sup> Cf. P. DEBOUVRY, constat de 2004



Il faut souligner le fait que les dispositifs d'éducation et de formation professionnelle et technique ont une position stratégique. En effet, ils ont pour mission d'accompagner les chefs d'exploitation et la main d'œuvre du milieu rural par la formation professionnelle initiale et continue pour leur permettre de comprendre, de diagnostiquer et de maîtriser l'ensemble des changements qui ont lieu dans le milieu rural. De plus, ces dispositifs doivent préparer la nouvelle génération de chef d'exploitation et de main d'œuvre rurale mais également assurer la formation initiale et continue des formateurs. Mais pour y arriver, il est impérieux de réviser les programmes de formation actuellement en vigueur en prenant en compte les évolutions des métiers, des emplois, des connaissances scientifiques et des populations des zones rurales. Cette préoccupation semble être prise en compte par les responsables en charge de l'enseignement agricole. En effet depuis cette rentrée scolaire, de nouveaux programmes d'enseignement plus orientés vers la demande économique sont implantés dans les 4 lycées techniques agricoles.

Conçu au départ pour former les ressources humaines destinées au fonctionnement de l'appareil d'Etat, l'ensemble des dispositifs de formation agricole et rurale connaît depuis la fin des années 80 une mutation qualitative vers la prise en compte des besoins du marché de travail.

En effet suite aux recommandations issues de la conférence nationale de février 1990 et aux conclusions respectives des états généraux sur l'Education tenue en octobre 1990 et de la table ronde du secteur de l'Education organisée en 1997, le sous secteur « Enseignement Technique et Professionnel (ETP) » a été réformé en un système « Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) ». Le Document de Politique et d'Orientation portant sur la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle assorti d'un plan d'action a été adopté en conseil des Ministres le 28 mars 2001. Un Ministère a été créé la même année pour en assurer la mise en œuvre. Il s'agit du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP). Cette réforme qui vise une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins de l'économie nationale est structurée autour de 3 objectifs généraux à savoir :

- 1- amélioration des cadres institutionnel, juridique et financier du système de l'ETFP ;
- 2- amélioration de l'offre de formation et des capacités du système de l'ETFP ;
- 3- développement des ressources humaines du système de l'ETFP.

L'objectif n°2 est décliné en 11 stratégies que voici :

➤ Stratégie 1 :

Développement des filières de formation du système de l'ETFP,

➤ Stratégie 2 :

Professionnalisation des formations initiales de l'Enseignement Technique et Professionnel (ETP)

➤ Stratégie 3 :

Introduction d'un système d'apprentissage dual dans le système de l'ETFP ;

➤ Stratégie 4 :

Elargissement des offres de l'ETFP en formation professionnelle continue ;

➤ Stratégie 5 :

Développement des offres de formation pratique de courte durée en faveur des groupes sociaux défavorisés dans l'accès à la formation et à l'emploi ;

➤ Stratégie 6 :

Expérimentation d'un système de « formation itinérante » de perfectionnement de la main d'œuvre des ateliers et entreprises sur place ;

➤ Stratégie 7 :

Animation et vulgarisation des nouvelles technologies ;

➤ Stratégie 8 :

Introduction dans l'ETFP d'un système de formation à distance ;

➤ Stratégie 9 :

Création d'un système national pour les qualifications professionnelles à différents niveaux et leurs certifications officielles ;

➤ Stratégie 10 :

Création et animation d'un cadre d'insertion par incubation des diplômés du système de l'ETFP ;

➤ Stratégie11 :

Accroissement des capacités d'accueil dans l'ETFP.

L'ensemble de ces stratégies a été inséré dans le Schéma Directeur (SD) et le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) qui constituent les documents cadre et de référence pour toute action dans l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La mise en œuvre de cette réforme a permis d'élargir à la base la pyramide des dispositifs de formation dans l'ETFP avec la création des Centres de Métiers (CM) et des Centres de Formation Professionnelle (CFP). La reconnaissance de ces 2 nouveaux dispositifs a induit la création de 2 autres types de certification que sont : Le Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) pour les CM et le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) pour les CFP. La finalité de ces 2 dispositifs consiste en l'amélioration de la qualification des jeunes déscolarisés et des groupes sociaux marginalisés qui animent le secteur informel afin d'améliorer la compétitivité du tissu économique national. Si le secteur artisanal et le secteur industriel informels tirent déjà un meilleur profit de ces dispositifs en revanche, le secteur agricole marque encore le pas. Or, en raison de sa place dans l'économie, de l'importance numérique de la population qu'il emploie et le nombre très limité en terme de capacité d'accueil du dispositif de formation initiale, il apparaît nécessaire que les Collèges et Lycées agricoles à l'instar de leurs homologues du secteur industriel s'engagent dans l'apprentissage du type dual. Par le biais de ce nouveau dispositif de formation, les établissements publics d'enseignement technique agricole pourraient bien assurer la qualification d'une frange importante des jeunes déjà installés dans le secteur agricole.

D'autres acteurs de la formation professionnelle, à savoir des ONG, des organisations paysannes ou villageoises, des organismes privés, ou des centres de gestion par exemple, ont fait leur apparition depuis ces 10 dernières années dans le milieu rural. Les dispositifs de formation mis en place par ces acteurs sont caractérisés par l'importance de leur insertion dans le milieu local et l'utilisation de méthodes actives et participatives d'éducation. La mise en place de ce type de dispositifs se heurte également à certaines limites. Tout d'abord, l'insuffisance de l'éducation de base (le taux d'analphabétisation est de 40.5% en 2007<sup>11</sup>) conditionne les possibilités de participation des producteurs et productrices. De plus, les actions mises en œuvre sont souvent restreintes à un public ciblé ce qui ne répond pas à

---

<sup>11</sup> <http://www.developpementbenin.org>

l'exigence de formation d'un grand nombre. Enfin, ces actions ne sont pas coordonnées dans un cadre national de développement rural ce qui réduit donc leur efficacité.

Une analyse rapide des différents dispositifs de formation agricole et rurale en place au Bénin permet de relever aussi bien des forces que des faiblesses.

S'agissant des forces, on retiendra que les dispositifs de formation :

- apparaissent bien structurés avec un organe de tutelle bien défini ;
- bénéficient de la part de l'Etat d'une allocation financière sous forme de bourses ou de subvention de fonctionnement aux établissements publics et d'un équipement relativement conforme aux normes ;
- bénéficient également du soutien financier de la part des ménages sous forme de droit d'écolage pour les collèges et lycées agricoles, de l'appui financier des partenaires techniques et financiers pour les dispositifs privés de formation ;
- disposent de ressources humaines techniques aux compétences riches et variées, capables de relever les défis de formation à condition qu'elles soient mises dans les conditions favorables de travail.

En revanche, le maillon faible des dispositifs se retrouve notamment dans :

- la non maîtrise des flux d'entrée en formation ainsi que du devenir des formés ;
- l'absence de base de données facilitant la prise de décisions ;
- l'absence d'arrimage du PDDSE, conçu comme l'unique cadre d'actions en faveur du développement du secteur de l'éducation sur la période de 2006 à 2015 au PSRSA qui fait office de politique agricole nationale pour la même échéance ;
- l'absence d'un plan de gestion de carrière et de fidélisation au poste du personnel enseignant qualifié ;
- l'absence d'un cadre de concertation formalisé d'une part entre les dispositifs de formation relevant de l'administration publique et d'autre part entre ceux-ci et les initiatives privées en matière de formation agricole et rurale.

Vivement que la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale en cours d'élaboration apporte des réponses efficaces et durables aux insuffisances relevées.

## **II. Contexte et finalités du stage**

### **A. Contexte**

Le plateau d'Allada est situé à 56 km de Cotonou dans le Nord du département de l'Atlantique et est constitué de 3 communes : Allada, Toffo et Zè. Il s'étend sur une superficie totale estimée à 1500 km<sup>2</sup> et compte 279 977 habitants. Le tableau ci-contre présente le détail des données statistiques recueillies.

<u>Communes</u>	<u>Population</u>	<u>superficie</u>	<u>Arrondissements</u>	<u>Villages</u>	<u>Densité</u>
ALLADA	111.844 habitants	381 km <sup>2</sup>	12	84	217 hab/km <sup>2</sup>
TOFFO	74.717 habitants	492 km <sup>2</sup>	10	55	152 hab/km <sup>2</sup>
ZE	93.416 habitants	543 km <sup>2</sup>	11	73	112 hab/km <sup>2</sup>
TOTAL	279.977 habitants	1.416 km <sup>2</sup>	33	212	

Il est à préciser que l'arrondissement de Sékou qui abrite le LAMS compte actuellement environ 20.241 habitants.

Ces statistiques rapportées aux statistiques nationales montrent que la zone de notre étude qu'est le plateau d'Allada représente respectivement :

- 1,2% de l'étendue totale du territoire national et
- 3,1% de la population béninoise (estimation de 2010)

On dénombre dans l'ère géographique du plateau d'Allada, 2 principaux groupes ethniques que sont les Aïzo et les Fon. Ces 2 ethnies se différencient notamment au niveau de la langue qu'elles utilisent. L'appartenance à l'un ou l'autre de ces groupes n'a pas d'influence sur les productions agricoles ou les modes d'exploitation.

Le relief de ce territoire se caractérise par des plateaux de terres de barres avec des dépressions alluvionnaires<sup>12</sup>, abritant un réseau hydrographique<sup>13</sup> très peu dense. Son climat est de type sub-équatorial avec 2 saisons de pluie (une grande de mars à juin, et une petite de septembre à novembre) et 2 saisons sèches (de juillet à septembre puis de novembre à mars). La pluviométrie annuelle moyenne de ce territoire est entre 800 et 1500 mm. Il est important de noter qu'autrefois cette zone disposait d'une forêt dense qui a disparu sous l'effet de la pression démographique et des défrichements abusifs. Aujourd'hui le territoire est recouvert d'une savane arborée et arbustive entrecoupée par endroits par des reliques de forêts classées (comme par exemple la forêt de LAMA dans la commune de Toffo) et des plantations privées. Il faut souligner le fait que la plupart des terres de cette zone sont de moins en moins fertiles à cause notamment des défrichements abusifs.

L'économie du plateau est basée essentiellement sur l'agriculture. La forte pression démographique illustrée par la densité explique la faible disponibilité de terres cultivables ainsi que la taille relativement faible des exploitations qui varie de 0,5 à 6 ha. En matière de filières agricoles, le plateau d'Allada se distingue par la production du palmier à huile et notamment l'ananas. En dehors de ces cultures « pivot », on y cultive également du maïs, du manioc, du niébé<sup>14</sup>, de l'arachide, du cafier.... Sur ce territoire les exploitations sont généralement des exploitations familiales de 0 à 1 hectare (2 ha maximum) caractérisées par la polyculture (les céréales principalement le maïs, les tubercules essentiellement le manioc) et le semis en poquet. Généralement les familles sont constituées d'au moins 6 personnes, la taille des familles varie notamment en fonction de la structure familiale (famille monogame ou polygame). Le père est le chef d'exploitation, les enfants et la mère travaillent également dans l'exploitation (ils constituent une main d'œuvre familiale). La vente de la production sur le marché est assurée par la mère de famille qui est parfois aidée par ses filles. Dans les exploitations industrielles dont la taille est comprise entre 3 et 4 hectares, on cultive principalement le palmier à huile, l'ananas, le soja.

L'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat, le transport, l'exploitation du bois de feu et la transformation des produits agricoles (le manioc en gari et tapioca, les fruits de palmes en huile, le vin de palme en SODABI, l'ananas en jus...) font partie également des

---

<sup>12</sup> Les alluvions sont des dépôts de sédiments (boues, sables, graviers, cailloux) abandonnés par un cours d'eau quand la pente ou de débit sont devenus insuffisants.

<sup>13</sup> Hydrographie : Ensemble des eaux courantes ou stables d'un pays

<sup>14</sup> Niébé : Plante voisine du haricot

productions courantes pratiquées par les populations Aïzo et Fon. Les grands points de vente des produits agricoles des 3 communes du plateau d'Allada sont les marchés d'Avakpa, de Sékou, de Dessa, d'Allada centre, de Zè et de Glo Djigbé.

En matière de production animale, les populations du plateau d'Allada s'adonnent à l'élevage des petits ruminants et de la volaille. L'élevage des bovins est rare ainsi que la pêche qui, du fait de la dégradation de l'environnement (ensablement des cours d'eau et destruction de la mangrove<sup>15</sup>) connaît un tarissement progressif des populations de poissons.

Le petit commerce est assuré par les femmes et intéresse principalement les produits vivriers et agroalimentaires. L'artisanat de la localité d'étude, est marqué particulièrement par la transformation d'objet d'art, la vannerie, la coiffure, la menuiserie, la soudure qui sont prioritairement exercés par les hommes.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est présent dans chacune des 3 communes du plateau d'Allada à travers un de ses services déconcentrés qu'est le CeCPA (Centre Communal pour la Promotion Agricole), chargé d'opérationnaliser la politique du CeRPA (Centre Régional de Promotion Agricole) de l'Atlantique et du Littoral. Les missions du CeCPA sont : le conseil agricole, la réglementation, le contrôle le suivi de la mise en exécution des programmes d'activités des Directions Techniques du CeRPA par ses différentes spécialités tout en assurant un feed-back. Plus précisément, le centre a pour but de :

- mettre en œuvre de façon concrète la politique agricole propre pour l'amélioration de l'environnement économique et social des exploitations, et des entreprises agricoles de la commune sur laquelle il intervient ;
- appuyer la diversification et la promotion des filières agricoles ;
- appuyer les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les entreprises privées agricoles et les collectivités territoriales ;
- assurer l'inspection, le contrôle, la réglementation et le suivi de toutes les activités du secteur agricole ;

---

<sup>15</sup>Mangrove : Forêt impénétrable des régions côtières tropicales constituées de palétuviers étroitement enchevêtés.

- assurer la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques des infrastructures d'aménagement et d'équipement agricole ;
- veiller à la gestion rationnelle de la flore, de la faune, des sols, des eaux ;
- veiller à la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de promotion agricole et rurale...

Sur le plan organisationnel et fonctionnel, le centre est dirigé par un Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA) assisté par des Techniciens spécialisés et des agents communaux. Les CeCPA sont composés de 3 catégories d'agents :

- les personnels d'encadrement appelés «conseillers » qui veillent à l'encadrement et au suivi des activités de production auprès des producteurs agricoles à qui ils prodiguent des conseils et qu'ils forment sur les innovations technologiques adéquates. Ils sont les agents de terrain ;
- le personnel technique que sont les techniciens spécialisés qui ont pour rôle de renforcer l'encadrement donné aux producteurs sur le terrain et ce, en rapport à leur spécialité à travers des tournées de suivi à l'endroit des conseillers ;
- les agents communaux d'inspection et de contrôle de qualité dans les spécialités de la production végétale, de la production animale, et de la production halieutique.

Dans les communes de Zè, de Toffo et d'Allada, les CeCPA sont confrontés à un manque d'infrastructures et d'équipements, qui ne leur permet pas de s'acquitter avec efficacité de leurs missions régaliennes.

Les autres services sociocommunautaires installés sur le plateau d'Allada (ère géographique « AÏZO<sup>16</sup> ») sont :

- au niveau sanitaire : un centre de santé par commune et un hôpital de zone installé à Toffo ;
- au plan de l'éducation : une école normale d'instituteurs implantée à Allada, 3 circonscriptions scolaires, des organes de tutelle de l'ensemble des écoles installées sur le territoire communal, plusieurs établissements maternels, primaires et

---

<sup>16</sup> AÏZO : dénomination de l'ère culturelle correspondant au plateau d'Allada. C'est aussi le dialecte parlé dans cette zone géographique

secondaires publics et privés au nombre desquels figure le Lycée Agricole Médji de Sékou, seul lycée d'enseignement technique présent sur le territoire du plateau d'Allada. On note également la présence d'un commissariat de police, d'une brigade de sécurité publique, une société chargée de la distribution d'électricité et d'eau potable. A ce sujet il importe de souligner que moins du tiers de la population du territoire d'Aïzo a accès à l'électricité et à l'eau potable. La poste, la télécommunication et les services de transports publics sont aussi présents dans la zone d'étude.

- au nombre des structures privées intervenant dans le domaine de la formation on peut citer le Centre International d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines (CIEVRA) et le Centre Intercommunal de Formation Appliquée (CIFA) ;
- et de nombreux acteurs qui ont pour objectifs d'en favoriser le développement dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la formation, la sécurité. Tout d'abord, au niveau des services de l'Etat, on retrouve la gendarmerie (brigade routière, brigade de recherche, brigade territoriale et la compagnie) et un commissariat qui contribue au maintien de l'ordre et au respect des lois sur cette zone. Sont présents également, un service des impôts, et les PTT.

En ce qui concerne le transport, on constate que le petit transport est très développé, mais les pistes de dessertes rurales sont globalement en mauvais état. De plus, on dénombre seulement une voie bitumée, il s'agit de la voie inter-état Bénin Niger.

Le tableau ci-dessous permet de récapituler des caractéristiques du Plateau d'Allada en termes d'une part de forces et faiblesses et d'autre part en termes d'opportunités et menaces.

<u>CATEGORIES</u>	<u>FORCES</u>	<u>FAIBLESSES</u>	<u>OPPORTUNITES</u>	<u>MENACES</u>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Existence de terres cultivables</li> <li>&gt;Existence des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des Organisations d'artisans ainsi que des organisations paysannes</li> <li>&gt;Potentialités énormes autour de la filière ananas en pleine expansion,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Non organisation des filières agricoles (relève plutôt de la responsabilité de l'Etat central)</li> <li>&gt;Faible mécanisation de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Existence du CeCPA, et des structures de microfinance intervenant pour l'amélioration des conditions socio-économiques des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Insuffisance de moyens mis à la disposition du CeCPA pour appuyer les populations à la base</li> </ul>
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Existence de sites touristique à valoriser</li> <li>&gt;Existence de zones à viabiliser pour la promotion immobilière</li> <li>&gt;Existence de carrière de gravier et de latérite</li> <li>&gt;Situation géographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Mauvaise état et insuffisance des pistes de dessertes rurales</li> <li>&gt;Absence d'une culture de financement des actions de développement par la population</li> <li>&gt;Les conditions pour le développement de l'artisanat ne sont pas réunies (relève également de la responsabilité de l'Etat central)</li> <li>&gt;Incivisme fiscal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Existence de marchés pour l'écoulement des produits locaux</li> <li>&gt;Existence de réseaux électrique, téléphonique, et d'approvisionnement en eau potable</li> <li>&gt;Existence de partenaires au développement intervenants ou susceptibles d'intervenir dans les communes</li> <li>&gt;Subvention de l'Etat aux communes</li> <li>&gt;Existence de gisement pétrolifère dans la commune d'Allada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Faible niveau de mobilisation des ressources locales (impôts, taxes, autres ressources)</li> <li>&gt;Faible taux de couverture des PTT, de la SONEB et de la SBEE</li> </ul>
<b>Formation/ Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Existence de jeunes diplômés sans emploi capable de combler le déficit du personnel enseignant</li> <li>&gt;Taux de scolarisation « croissant »</li> <li>&gt;Vitalité de l'intercommunalité au tour de la question de formation et d'insertion des jeunes déscolarisés (CIFA),</li> <li>&gt;Présence de plusieurs dispositifs de formation des jeunes (LAMS, CIEVRA, CIFA etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Insuffisance d'écoles, de salles de classe et de mobiliers scolaires</li> <li>&gt;Insuffisance de soutien des mairies au programme d'alphabétisation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Manque de soutien de l'Etat au programme alphabétisation</li> </ul>

<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Existence d'associations de développement et d'une population jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Insuffisance d'espaces collectifs (espaces verts, parkings publics, aires de jeux...)</li> <li>&gt;Poids de la tradition sur la situation socio-économique des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Le code des personnes et de la famille prévoit des dispositions pour améliorer la position sociale de la femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Insuffisance de personnel qualifié au niveau des services sociaux de base</li> <li>&gt;Inexistence d'une politique de gestion urbaine adéquate (mauvaise occupation, insalubrité, espaces verts, lotissements...)</li> <li>&gt;La population ne respecte pas la loi cadre sur l'environnement</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Disponibilité des ressources en eau potable dans certaines localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Accès limité de la population à l'eau potable</li> <li>&gt;Evolution du nombre de cas des IST/SIDA</li> <li>&gt;Faible fréquentation des centres de soins et de santé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Pandémie du VIH/SIDA</li> </ul>
<b>Sécurité</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Recrudescence de la criminalité et de la délinquance juvénile</li> </ul>		
<b>Politique</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Assistance des services déconcentrés de l'Etat à la commune d'Allada,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Non transfert des compétences aux communes (par l'Etat)</li> </ul>

Enfin, la carte ci-dessous permet de localiser le plateau d'Allada.



## **B. Objectifs du stage**

- 1- Caractériser les dispositifs de formation agricole et rurale implantés sur le territoire du Plateau d'Allada ;
- 2- Analyser les offres de formation ainsi que le coût de formation proposé par les structures identifiées ;
- 3- Etablir un tableau comparatif des points forts et des points faibles, susceptibles de faire l'objet de partage dans le cadre d'un projet de partenariat entre les institutions identifiées.

## **C. Clarification lexicale de quelques concepts liés à la thématique de l'étude**

Afin de permettre même aux néophytes en matière d'ingénierie de formation de comprendre de quoi nous parlons, mais surtout parce que les définitions des termes utilisés ne sont pas fixées, il nous paraît nécessaire de définir clairement le sens dans lequel nous utilisons chacun des mots clés contenus dans le sujet d'étude.

Même s'il est difficile parfois de trouver la frontière entre éducation et formation, il est évident que ces termes ne sont pas synonymes. En effet l'éducation est définie comme : « l'action de former, d'instruire quelqu'un, la manière de dispenser, de mettre en œuvre cette formation » et la formation comme : « éducation intellectuelle ou morale : l'instruction »<sup>17</sup>. Afin de pouvoir les dissocier, il est important d'élargir les recherches. En effet, l'éducation peut être également définie comme « une relation dissymétrique, nécessaire et provisoire, visant à l'émergence d'un sujet »<sup>18</sup>. En d'autres termes, il s'agit d'actions mises en œuvre par un être humain dans le but de rendre une autre personne autonome (le plus souvent de l'adulte vers un enfant). Il est clair que dans ce cas l'éducation ne se limite pas à l'école, mais peut être réalisée par les parents, les pairs, la famille au sens large....La formation quant à elle renvoie à l'acquisition de compétences (c'est-à-dire la mise en situation de travail de savoirs et de connaissances) particulières liées à un métier et s'adresse le plus souvent aux travailleurs. Le terme formation est employé dans la plupart des cas pour

---

<sup>17</sup> Définitions issues du petit Larousse édition 2003

<sup>18</sup> Philippe MEIRIEU, *Quelles finalités pour l'éducation et la formation ?, Sciences humaines n°76, octobre 1997*

désigner un travail d'enseignement avec des adultes. On parle généralement de formation professionnelle.

L'un des objectifs de ce stage est de repérer et d'analyser les dispositifs de formation agricole et rurale et le rôle qu'ils jouent dans le développement économique et social de la zone. Un dispositif de formation est un ensemble complexe composé de différents éléments caractérisés de la façon suivante :

- des éléments en interaction les uns avec les autres (des méthodes, des moyens, des pratiques, des règlements...) ;
- ces éléments sont organisés en fonction des objectifs visés (dans ce cas l'acquisition d'une compétence dans un emploi donné) ;
- les éléments sont déterminés en fonction d'un public spécifique appelé public cible ;
- pour la détermination des objectifs et des moyens il faut prendre en compte la situation initiale (les caractéristiques du métier, les évolutions possibles de ce métier, les caractéristiques du public cible...) et l'environnement dans lequel on souhaite faire évoluer cette formation.<sup>19</sup>

Il existe donc différentes formes de dispositifs de formation avec des caractéristiques très différentes. En effet, le dispositif peut être formel c'est-à-dire avoir un caractère officiel et être défini dans un cadre précis dans le but de préparer au passage d'un diplôme reconnu au niveau national ou informel (c'est-à-dire être mené et organisé en dehors du système public ou privé tout en permettant aux personnes d'acquérir des connaissances et des savoir-faire. Les certificats ou les attestations de formation délivrés par ce genre de dispositifs ne sont pas reconnus au niveau national).

La formation peut être assurée en initiale, continue ou encore en apprentissage. Il faut rappeler que l'on désigne par le terme formation initiale « l'ensemble des connaissances acquises avant l'entrée dans la vie active en tant qu'élève, étudiant, ou apprenti. Elle peut comprendre des enseignements généraux et éventuellement de la formation

---

<sup>19</sup> Cf. Cours d'Alain MARAGNANI (M2 IFSE à l'Université de Toulouse Capitole), module : élaborer un projet de dispositif de formation, exemple de la formation professionnelle agricole et rurale des pays en développement.

professionnelle. »<sup>20</sup> On distingue souvent la formation initiale de la formation professionnelle continue qui selon l'AFNOR (Association Française de NORmalisation) désigne « la formation ayant pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs aux changements des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès à différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social ». Cette formation peut se faire en interne ou dans des établissements de formation. La formation continue se distingue également de l'apprentissage. En effet, l'apprentissage dit traditionnel en Afrique désigne « un mode d'insertion professionnelle par l'intégration complète dans un atelier ou une unité de production de type familial, où sont associés activités de production, transferts de savoir-faire internes, autoformation, processus de socialisation. Il se caractérise par une relation de subordination entre le patron et l'apprenti ». <sup>21</sup> L'apprentissage peut donc être associé à une formation « sur le tas ».

On peut citer comme dernier exemple des dispositifs qui organisent la formation en présentiel c'est-à-dire dans un établissement de formation ou à distance. On entend par établissement de formation l'ensemble des locaux (et du terrain associé mis à disposition pour la formation pratique) où se déroule une séance de formation (exemple : écoles, collèges, lycées, centres de formation). La formation à distance permet quant à elle aux apprenants de se former sans se déplacer sur un lieu de formation. L'accent est donc mis sur l'autoformation. Un suivi plus ou moins poussé peut être organisé par les formateurs.

L'identification et la caractérisation des dispositifs de formation agricole et rurale installés sur le plateau d'Allada consistent en d'autres termes à faire le point sur ce qui existe en termes de formation dans ce domaine sur ce territoire, et d'identifier les éventuels manques ou besoins en formation des populations. Il faut préciser que selon l'AFNOR « les besoins de formation peuvent être définis par l'écart entre les compétences nécessaires pour exercer un emploi, une activité professionnelle et les compétences réelles d'un individu à un moment donné ». Il est important de prendre en considération les besoins, les désirs et les éventuels projets professionnels (perspectives de carrière par exemple) des personnes que l'on souhaite former car ce sont elles qui sont les moteurs de leur formation. On ne peut pas forcer une personne à apprendre. Pour illustrer cela nous pouvons citer cette phrase de Guy LE

---

<sup>20</sup> Définition établie par l'AFNOR : Association Française de NORmalisation

<sup>21</sup> Définition établie par le HCCI : Haut Conseil à la Coopération Internationale

BOTERF : « Seules les personnes peuvent se professionnaliser si elles ont la motivation, les moyens et si elles trouvent un contexte favorable pour s'engager dans une telle entreprise. »<sup>22</sup>

Cette analyse doit également permettre de classer les dispositifs de formation en fonctions d'éléments discriminants (par exemple le public cible, le mode de financement, les modalités pédagogiques, leur impact sur l'environnement...). Ce qui va permettre une meilleure lisibilité de l'offre de formation agricole et rurale sur le plateau.

Une fois encore la terminologie employée renvoie à des notions complexes. Tout d'abord il faut souligner le fait que l'offre de formation en tant que telle n'a pas de définition précise. Si nous nous référons à la théorie économique donc en considérant la formation comme un bien ou un service quelconque l'offre de formation serait un dispositif permettant à un public d'acquérir des connaissances et des compétences. Or la formation à des caractéristiques propres : les savoirs dispensés peuvent être assimilés à des biens de consommations durables (on retire une satisfaction de sa formation sur plusieurs périodes de sa vie), ou de consommation courante (on peut suivre des formations pour le plaisir d'apprendre de nouvelles choses), la formation est illiquid c'est-à-dire que l'on ne peut pas la séparer de son détenteur (le formateur vend un service en diffusant ses connaissances mais il les conserve à la fin de la formation), enfin, les compétences acquises permettent à l'individu d'être plus efficace dans des activités non marchandes, en particulier dans les activités qualifiées de "domestiques". Les connaissances et les savoir-faire accumulés grâce à la formation seraient donc aussi des "biens de production domestique" de nature "capitalistique", mis en œuvre dans toute une série d'activités individuelles non rémunérées.<sup>23</sup> En outre, la formation est d'origine très diversifiée (par exemple elle peut être formelle ou informelle, provenir du secteur privé ou public), de plus, comme nous l'avons vu précédemment il existe de nombreux dispositifs de formation. Il serait donc plus approprié de parler des offres de formation.

Les objectifs cités précédemment ne sont pas les seuls objectifs de ce stage. En effet, cette étude doit également permettre d'élaborer une démarche méthodologique qui puisse être reprise, réadaptée, réutilisée pour d'autres études menées sur l'ensemble du Bénin ou dans d'autres régions et/ou pays.

---

<sup>22</sup> G.LE BOTERF, compétences et navigation professionnelle, les éditions d'organisation, 2<sup>ème</sup> édition, 1999

<sup>23</sup> Cf. Cours de P. GRAVOT d'économie de l'éducation, E-thème n°1 : capital humain et demande de formation initiale

De plus, du point de vue des structures de formation dans lesquelles les dispositifs auront été identifiés le but de cette étude est de créer une sorte de Banque de données de la formation agricole et rurale, qui permettrait aux différentes structures présentes sur le plateau d'Allada de se connaître. Attention, il ne faut pas confondre la structure de formation et l'établissement de formation. Comme nous l'avons vu précédemment, l'établissement désigne les locaux dans lesquels se déroulent les séances de formation, alors qu'une structure est une notion plus large qui fait référence à l'organisation des éléments d'un système lui donnant ainsi sa cohérence. Un système est un ensemble d'éléments interagissant entre eux selon un certains nombres de principes ou de règles. Le fait de considérer la structure de formation comme un système implique donc de considérer les interactions entre les différents éléments et acteurs qui la compose (par exemple : les apprenants, les enseignants, les personnes supports) mais également de prendre en considération les relations de cette structure avec son environnement (environnement politique, économique, culturel...). En effet, la structure agit sur son environnement car elle « produit » de la main d'œuvre qualifiée mais l'environnement par les évolutions qu'il connaît (évolutions technologiques, crises économiques, changements de politique par exemple) influe sur la structure de formation et notamment sur les méthodes d'enseignements, ou l'organisation de la formation.

La banque de données ainsi créée pourrait servir de base pour pouvoir coordonner voire même harmoniser le fonctionnement, les actions de ces structures et à terme leur permettre de travailler ensemble afin de permettre une meilleure efficacité des dispositifs de formation agricole et rurale du territoire. Ceci sera possible à travers l'étude de leurs points communs et de leurs différences (en termes de méthodes de formation, ou de public cible par exemple). C'est également l'occasion pour chaque structure de faire le point sur ses points forts et ses faiblesses, sur son efficacité interne (l'atteinte de ces objectifs en termes de réussites à l'examen ou de personnes formées par exemple) ou externe (atteintes des objectifs en terme d'employabilité des personnes formées ou de personnes installées à leur compte par exemple), ses ressources (matérielles, humaines, financières) et ses contraintes mais également sur ses perspectives d'évolution au vue du diagnostic qui aura été établi. Par les résultats qualitatifs que cette étude aura permis d'obtenir, les 3 structures impliquées auront de la matière pour mieux réorienter voire renforcer le partenariat en devenir entre elles. Ce partenariat qui permettrait de créer un encrage territorial en matière de formation agricole et rurale tout en améliorant l'efficacité de l'offre de formation ainsi que le coût de la formation au sein des dispositifs de formation ciblés.

### **III. La méthodologie employée**

Nous avons choisi pour caractériser les dispositifs de formation de commencer par des entretiens effectués auprès des personnes clés de chaque structure (les membres de la direction, de l'administration, apprenants, formateurs...). Pour conduire ces entretiens, nous avons utilisé comme outils le guide d'entretien et un questionnaire discriminés en fonction de la spécificité des groupes cibles<sup>24</sup>. Les guides servent juste de points de repères pour les entretiens. Leur but est de répertorier les informations que nous devons recueillir sur chacun des dispositifs afin de pouvoir par la suite les classer et les comparer, il faut donc que les mêmes éléments apparaissent pour chaque structure étudiée. Ces entretiens doivent rester un échange. Les guides d'entretien ont été élaborés en prenant pour base la fiche de proposition de stage et plus précisément les précisions sur le travail demandé et sur les produits attendus développés dans le III à la page 2<sup>25</sup>. Il s'agit donc par ces outils de collecter un maximum d'informations permettant de construire pour chacune des structures enquêtées, une fiche d'identité permettant de renseigner sur les traits caractéristiques, le(s) public(s) cible(s), le coût unitaire des apprenants ou stagiaires. Cette caractérisation va permettre ensuite de classer les dispositifs de formation, et de proposer des outils pour permettre leur analyse ainsi que des pistes de réflexion pour la rénovation de ces dispositifs à l'échelle nationale.

Les entretiens ont permis de pouvoir interroger les personnalités clés<sup>26</sup> de chaque structure sur entre autres :

- le fonctionnement de l'établissement, son histoire (date de création, objectifs visés, sa mission...) ;
- le public cible (âge, milieu social, niveau scolaire...) et le mode de recrutement ;
- le contenu, les méthodes pédagogiques utilisées ;
- la durée et les objectifs de la formation, le contenu et la création des programmes par année de formation ;

---

<sup>24</sup> Cf. Annexe 1: guide d'entretien du CIEVRA et du CIFA

<sup>25</sup> Cf. annexe 2 : fiche de proposition de stage

<sup>26</sup> Cf. Annexe 3 : Personnes interrogées

- les débouchés des formations, l'insertion des apprenants, les actions de suivi des étudiants ;
- la prise en compte ou non des besoins du marché lors de l'élaboration des programmes de formation ;
- le nombre d'étudiants qui réussissent l'examen, ceux qui abandonnent et les raisons des abandons, les redoublements ;
- les ressources de la structure (le montant des frais d'inscription, de scolarité, les ressources matérielles, les ressources humaines, les différentes sources de financements par exemple,...), ainsi que les principaux postes de dépenses ;
- ...

Il a été décidé de commencer par interroger les membres du LAMS, du CIFA (Centre Intercommunal de Formation Appliquée) situé à Houégbô (dans la commune de Toffo), et du CIEVRA (Centre International d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines) localisé à Glodjigbé (à une trentaine de kilomètres de Cotonou) étant donné que le proviseur disposait déjà de leur contact. En premier lieu, une première visite a été organisée auprès de chacune des structures pour pouvoir introduire et présenter le stage aux responsables et également prendre connaissances des disponibilités de chacun pour les prochains entretiens<sup>27</sup>. Il a également été demandé à la fin de chaque entretien aux différentes personnes interrogées si elles connaissaient d'autres dispositifs de formations formels ou non présents sur la zone d'enquête. Le but étant de pouvoir identifier d'autres dispositifs de formation auxquels nous n'aurions pas pensé au départ ou que nous ne connaissons pas.

Afin d'avoir une vision globale de la formation, des entretiens ont été menés avec des personnes ayant suivis les différentes formations les années précédentes. Le but étant dans un premier temps de faire avec elles le bilan sur ce que cette formation leur a apporté (au niveau personnel et professionnel), sur les manques qu'elles ont pu avoir, sur les raisons de leur participation à ces formations, leurs attentes au début de la formation, les critiques qu'elles pourraient apporter à la formation qu'elles ont suivi... Leur point de vue est important car les formations sont conçues pour répondre au mieux aux besoins du marché du travail mais également aux besoins de formation qu'elles ont pu ressentir.

---

<sup>27</sup> Cf. Annexe 4 : planning des entretiens

Enfin, une séance de restitution des résultats de l'étude aux responsables des différentes structures interrogées est prévue. Cette restitution permet non seulement de rendre compte aux structures impliquées dans l'étude mais aussi de recueillir les amendements nécessaires à la perfection du mémoire.

Les difficultés que nous avons pu rencontrer lors de l'enquête terrain sont tout d'abord liées au fait que lorsque que nous demandions aux personnes interrogées si elles connaissaient ou avaient entendu parler d'autres structures qui dispensaient de la formation dans le domaine agricole et rurale sur le plateau d'Allada qu'elle soit formelle ou non, elles répondaient qu'il en existait une multitude. Etant donné la durée relativement courte du stage sur le terrain (3 mois) il a donc été décidé en accord avec le maître de stage de se focaliser sur les plus importantes. De ce fait, bien que rendant l'étude incomplète en ce qui concerne le listing des dispositifs présents sur le territoire, cette méthode nous a permis d'avoir des renseignements précis ainsi que des données approfondies et de pouvoir faire des présentations détaillées et assez complètes des dispositifs analysés. En effet, si nous avions tenté d'être le plus exhaustif possible en ce qui concerne le repérage des dispositifs de formation agricole, nous n'aurions pas eu le temps de vraiment les étudier ce qui aurait rendu l'analyse plutôt superficielle.

De plus, les personnes que nous devions interroger afin de mener à bien notre étude n'étaient pas toujours disponibles ou alors pendant peu de temps (notamment en ce qui concerne les responsables du CIEVRA et du CIFA) ce qui a rendu la prise de rendez-vous assez difficile et a nécessité de nombreux va-et-vient entre les différentes structures. En effet, étant donné qu'ils n'ont eu connaissances de cette étude qu'à partir du premier rendez-vous que nous avons eu ensemble, ils ont eu des difficultés à insérer nos différentes rencontres dans leur emploi du temps au vue de leurs autres obligations professionnelles et de la contrainte liée à la durée du stage. Pour éviter ce genre de difficultés il aurait été bon d'essayer d'obtenir leurs coordonnées pour prendre contact avec eux par mail ou par téléphone avant le début de l'enquête sur le terrain afin de leur exposer les raisons de ce stage ainsi que ses objectifs et ainsi établir avant le départ un planning assez précis ce qui aurait quelques peu simplifié les choses. En effet, en amont du travail d'enquête sur le terrain, un travail de préparation notamment au niveau de l'organisation de l'étude une fois sur place est nécessaire afin de permettre une meilleure gestion du temps et une meilleure visibilité du déroulement du stage dans le temps et ce qui évite la gestion au jour le jour des rendez-vous. Dans notre cas, le manque de temps entre la détermination de la mission de stage et le départ n'a pas permis de faire ce travail préparatoire.

Enfin, certaines structures ne souhaitent pas parler ouvertement de leur budget, elles évoquent leurs sources de financement sans vraiment les chiffrer ce qui rend difficile l'évaluation. Pour contourner cette difficulté, nous avons dû rencontrer séparément plusieurs acteurs intervenant dans la même structure sans cahier de notes dans des entretiens directs.

## **IV. Présentation des résultats**

Les différentes informations recueillies lors des rencontres avec les membres des différentes structures, nous permettent dans un premier temps de classer les dispositifs de formation en fonction de l'offre de formation puis dans un second temps de les répertorier en fonction de leurs sources de financement.

### **A. Caractérisation de l'offre de formation**

La collecte des informations a porté sur 5 dispositifs de formation que sont : la formation initiale diplômante du LAMS, la Cellule de Formation Continue (CFC) du LAMS, la formation par apprentissage du Centre Intercommunal de Formation Appliquée (CIFA) de Houègbo, la formation professionnelle des artisans du PADA (Projet d'Appui au Développement des Alternatives Educatives) et la formation professionnelle en agriculture du CIEVRA.

#### ***1. Formation initiale diplômante du LAMS***

##### ***a) Brève présentation du dispositif***

Le Lycée Agricole Médji de Sékou (LAMS) dont le domaine s'étend sur 200 hectares est le premier lycée agricole créé au Bénin. Il a été créé en 1970 sur les cendres de l'ex Centre de Formation Professionnelle Mécanisée de Sékou mis en place depuis 1961 par la coopération suisse.

La réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Technique et Professionnelle de 2001, assigne 4 missions et vocations aux établissements secondaires publics d'enseignement agricole à savoir :

- assurer la formation initiale aux jeunes en situation scolaire et désireux de faire carrière dans le secteur agricole ;
- assurer la formation professionnelle continue aux adultes en cours d'emploi ;

- assurer l'apprentissage du type dual aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés candidats à l'installation en agriculture ;
- contribuer à la production de nouvelles technologies en matière agricole

En exécution de la première mission, le LAMS recrute et forme des jeunes scolaires âgés de 16 à 22 ans, titulaires du BEPC ou d'un diplôme équivalent et désireux de faire carrière dans le secteur agricole. Le cursus de formation dure 4 ans et est décliné en 2 ans de tronc commun où les élèves reçoivent des connaissances techniques et fondamentales qui les préparent aux études optionnelles et 2 ans de spécialisation.

6 principales spécialités sont ouvertes au LAMS. Il s'agit de :

- la Production Animale (PA) ;
- la Production Végétale (PV) ;
- la Production Forestière (PF) ;
- l'Aménagement et l'Equipement Rural (AER) ;
- la Pêche et Pisciculture (PP) ;
- la Transformation et Technologie Alimentaire (TTA).

*b) Caractérisation du public cible*

Le Lycée Agricole Médji de Sékou compte 2 catégories d'élèves : il s'agit d'une part des élèves recrutés sur la base d'un concours à l'échelle nationale et d'autre part des élèves sélectionnés sur étude de dossier.

Le concours donnant accès aux collèges et lycées agricoles du Bénin s'organise une fois l'an. Il est ouvert à l'intention des jeunes scolaires âgés de 16 à 20 ans, titulaires du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme équivalent tel que le Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT). A l'issue du concours, le gouvernement recrute une trentaine de candidats par établissement à qui il attribue une bourse d'étude couvrant tout le cycle de formation (4 ans).

En marge de ce quota, l'Etat autorise les établissements à recruter sur étude de dossiers au prorata des places disponibles parmi les candidats n'ayant pas rempli les conditions d'âge

ou ayant échoué au concours, une liste complémentaire. Cette catégorie d'élèves est appelée « ITP », c'est-à-dire les élèves Inscrits à Titre Payant car ils prennent en charge les droits d'inscription et d'écolage. Le lycée est à cheval sur 2 régimes d'hébergement à savoir le régime internat et le régime externat.

Au total, 1410 élèves<sup>28</sup> sont inscrits au LAMS au titre de l'année 2010, et se répartissent comme suit :

- 306 en première année ;
- 401 en deuxième année ;
- 375 en troisième année ;
- 330 en quatrième année.

Le LAMS compte 332 filles et 1080 garçons ce qui représente respectivement 23,5% et 76,5% de l'effectif total. 404 élèves sont logés à l'internat tandis que 1006 vivent à l'externat.

Du point de vue de la provenance, les données statistiques de cette année montrent que 17% des élèves inscrits proviennent du département de l'Atlantique qui est la circonscription administrative dans laquelle s'insère les 3 communes de la zone d'étude.

Les mêmes statistiques révèlent qu'en moyenne un élève sur 5 est fils d'agriculteur (10% sont fils d'artisan, 12% ont un père retraité, 8% un père militaire et 7% un père commerçant) et que 4 élèves sur 10 proviennent d'un ménage polygame. En ce qui concerne les charges d'éducation, la moitié des élèves affirment que cette responsabilité est assurée par leur père. Par rapport à la destination après la formation au LAMS, environ 6 élèves sur 10 souhaitent poursuivre les études à l'université tandis que seulement 1 élève sur 10 souhaite s'auto-employer dans le secteur agricole. Ce qui apparaît bien être en désaccord avec le profil de formation en vigueur : « *Former des techniciens en agriculture capables de s'auto-employer du fait de leurs aptitudes à créer et/ou gérer une entreprise agricole en individuel ou en coopérative* ».

---

<sup>28</sup> Les caractéristiques des élèves du LAMS sont issues des résultats de l'enquête effectuée auprès des élèves inscrits au titre de l'année 2010

En examinant bien le ratio fille/garçon, on s'aperçoit que malgré les efforts significatifs notés dans l'amélioration du taux d'inscription des élèves filles ces 5 dernières années, le taux reste encore en deçà des 33% recommandé par l'UNESCO.

En ce qui concerne l'âge d'entrée au lycée on constate que plus de la moitié des élèves ont entre 21 et 25 ans (55,25%) comme le précise le tableau ci-dessous qui classe les élèves en fonction de leur âge et de leur classe.

Classes/âge d'entrée au LAMS	20 ans ou moins	Entre 21 et 25 ans	Plus de 25 ans
Année 1	67%	30%	3%
Année 2	42%	54%	4%
Année 3	42%	54%	4%
Année 4	6%	83%	11%
Moyenne	39,25%	55,25%	5,50%

Il est important de préciser que pour s'inscrire au LAMS il faut avoir entre 16 et 22 ans.

On constate que le niveau scolaire des personnes admises au LAMS est varié mais reste supérieur au niveau 3<sup>ème</sup>. Il est tout de même important de noter le fait qu'environ 66% des élèves inscrits au lycée ont un niveau au moins égal à celui de 2<sup>nde</sup>. Le tableau ci-dessous présente les inscrits au LAMS en fonction de leur niveau scolaire au moment de leur inscription et de leur année de formation.

Classes/niveau scolaire d'entrée au LAMS	Niveau 3 <sup>ème</sup> (%)	Niveau 2 <sup>nde</sup> (%)	Niveau 1 <sup>ière</sup> (%)
Année 1	12%	55%	26%
Année 2	10%	39%	23%
Année 3	8%	26%	27%
Année 4	8%	47%	22%
Moyenne	9,50%	41,75%	24,50%

c) Caractérisation de la formation

La formation au sein du LAMS dure 4 ans et se termine avec le passage du DEAT<sup>29</sup>. Les 2 premières années (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>) sont consacrées à l'acquisition des connaissances fondamentales qui préparent les élèves aux études optionnelles : c'est le tronc commun. Les 2 dernières années (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Années) sont consacrées aux études de spécialités. Comme nous l'avons cité plus haut, au LAMS, 6 spécialités sont ouvertes cette année.

Les programmes sont déterminés au niveau national et ils sont réaménagés environ tous les 10 ans. Les programmes sont établis dans des documents appelés curricula. Ces curricula de formation sont élaborés depuis 2010 selon l'Approche Basée sur les Compétences (ABC) pour les lycées agricoles du Bénin et sont fournis par le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle et par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de Recherche Scientifique. Un curriculum est élaboré par spécialité.

Les programmes des lycées agricoles au Bénin sont élaborés de la façon suivante : une étude de marché est réalisée afin d'identifier les métiers et tâches professionnelles dans lesquels on retrouve les diplômés sortis des lycées agricoles. On en déduit les compétences professionnelles, puis on identifie les unités d'enseignement qui permettront de construire ces compétences. A partir de là, la répartition des masses horaires par options est établie ainsi que les fiches pédagogiques (elles contiennent entre autres: les compétences à acquérir, le mode d'évaluation recommandé, le matériel nécessaire...)<sup>30</sup>. Il faut préciser que les années d'études sont subdivisées en périodes d'études appelées blocs pédagogiques, c'est dans ces blocs que sont construites les compétences principales.<sup>31</sup>

Enfin, un stage pratique est prévu à chaque année de formation. Pour la première année, le stage dure un mois et est effectué au sein du LAMS. Le but est de faire connaître aux élèves l'environnement dans lequel ils évoluent. Des sorties pédagogiques ainsi que des exposés sont prévus lors de ce stage. Afin de préparer les élèves aux réalités auxquelles ils seront confrontés durant les années suivantes, les élèves sont amenés à s'autogérer durant toute la durée de ce stage. Durant la deuxième année, le stage dure également un mois et a

---

<sup>29</sup> DEAT : Diplôme d'Etude Agricole et Tropicale

<sup>30</sup> Cf. Annexe 4: le schéma du processus issu du curricula de formation élaborée selon l'Approche Basée sur les Compétences (ABC) pour les lycées agricoles au Bénin. Edition de décembre 2009.

<sup>31</sup> Cf. Annexe 5 et 6

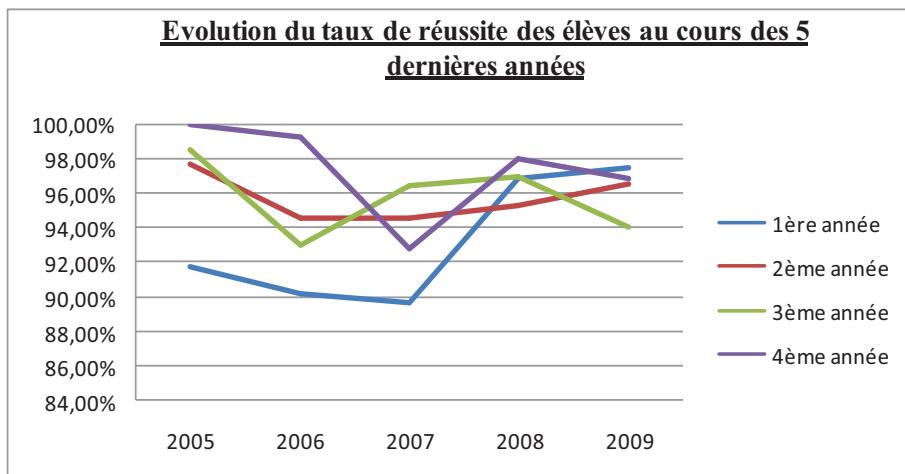
pour but de faire découvrir le monde rural et administratif aux élèves. Les stages sont par exemple effectués dans des directions générales ou techniques du Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche ainsi que dans celles du Ministère de l’Environnement et de la Protection de la nature. Ils visent notamment à initier les élèves au processus d’élaboration et de mise en œuvre des plans de campagne agricole ainsi que le fonctionnement des services publics et privés intervenant dans le secteur agricole. Le stage de troisième année qui dure également un mois se déroule dans des entreprises agricoles de production et vise à permettre à l’élève de comprendre leur mode de fonctionnement tout en affinant la pratique professionnelle. Le stage de 4<sup>ème</sup> année dure 4 mois et vise la confirmation des pratiques de production et la collecte d’informations entrant dans le cadre de l’élaboration du mémoire projet de l’élève finissant.

Dans le but d’assurer une meilleure qualité de prestation des enseignants du lycée, le corps de contrôle (Inspecteurs de l’Enseignement Technique) effectue des visites de classe en appui au travail qui incombe aux Conseillers Pédagogiques.

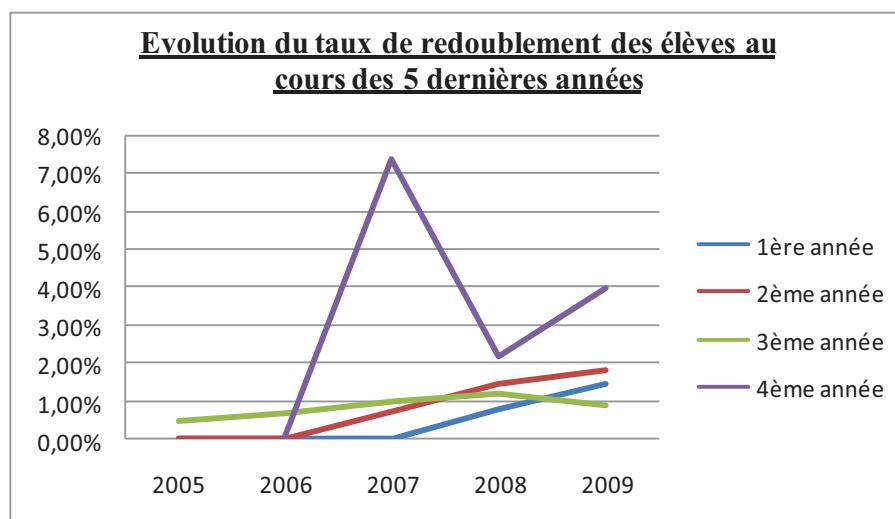
Le mode d’évaluation en cours de formation en vigueur au LAMS comme dans l’ensemble des établissements d’enseignement secondaire est le contrôle continu de connaissance. La moyenne des contrôles continus de connaissance permet d’autoriser le passage en classe supérieure à tout élève ayant totalisé au moins 10/20 à la fin de l’année. Le Diplôme d’Etudes Agricoles Tropicales (DEAT) sanctionne la fin réussie du cycle de formation au LAMS. Il est obtenu à l’issu d’un examen qui comporte 3 phases à savoir : la phase écrite, la phase pratique et la soutenance du mémoire projet devant un jury constitué par la Direction des Examens et Concours du MESFTP. Les graphiques<sup>32</sup> ci-dessous représentent les taux de réussite en fonction de l’année d’étude pour le premier et le second le taux de redoublement :

---

<sup>32</sup> Les graphiques 1, 2, et 3 ont été créés à partir des rapports de fin d’année scolaire de 2005, 2006, 2007, 2008, 2009



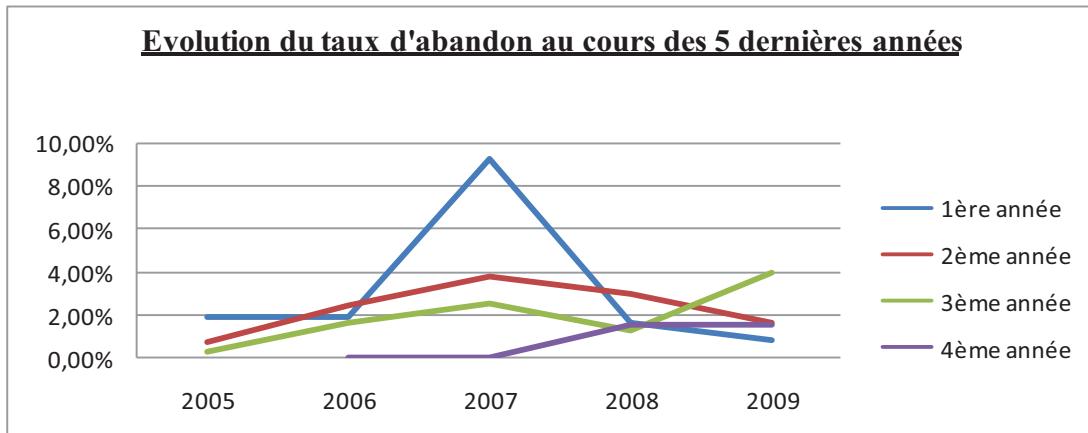
Graphique 1



Graphique 2

On peut constater que les taux de réussite restent assez élevés quelque soit l'année. En effet, le taux de réussite ne descend pas en dessous de 90% y compris pour la quatrième année. En ce qui concerne le suivi des élèves une fois leur diplôme obtenu, il est à noter qu'aucune disposition particulière n'est prise. Le second graphique met en évidence le fait que les taux de redoublement n'ont pas excédé 10% durant les 5 dernières années et ce quel que soit l'année d'étude. Il est important de préciser que les élèves qui ont eu une moyenne générale inférieure à 10 redoublent et qu'il n'est pas possible pour un élève redoublant de reprendre une troisième fois la même classe quelque soit la raison ; il est exclu.

Le graphique n°3 ci-dessous présente l'évolution du taux d'abandon en cours de formation. On remarque que le taux d'abandon atteint son maximum en 2007 pour la première année (9,26%).



Graphique n°3

Les principales causes d'abandon évoquées diffèrent selon le genre. Pour les jeunes filles, la principale cause d'abandon en cours de formation est la grossesse. Le règlement intérieur en vigueur dans les établissements d'enseignement technique autorise la fille engrossée à reprendre les cours là où elle a abandonné après accouchement. Quant aux garçons, l'admission à un concours donnant accès directement à la fonction publique et dans une moindre mesure les cas de maladie et de non apurement des droits d'écolage justifient les cas d'abandon.

Afin de permettre que la formation se passe dans les meilleures conditions possibles, le LAMS entretient des relations avec les autres acteurs de son environnement :

➤ L'Etat :

Tout d'abord, l'Etat participe au financement du LAMS grâce à des subventions, les bourses qu'il accorde aux étudiants qui réussissent au concours d'entrée et le matériel de bureau qu'il fournit à l'établissement. De plus, comme nous l'avons déjà cité plus haut, c'est lui qui détermine les programmes des enseignements dispensés au lycée.

➤ Les parents d'élèves :

L'ensemble des ménages qui ont inscrit leurs enfants au Lycée Agricole Médji de Sékou, à l'instar de ceux des autres établissements se sont constitués en une Association

dénommée « Association des Parents d’Elèves (APE) ». Cette association a élu en son sein un bureau représentatif qui défend leurs causes et intérêts auprès de l’administration scolaire du lycée et du gouvernement. Les textes régissant le fonctionnement du lycée prévoient que le bureau siège au niveau des instances de décision du lycée notamment au niveau du Conseil d’Administration, du Conseil Intérieur et du Conseil de Discipline. A ce titre, les membres du bureau de l’Association des Parents d’Elèves servent de vecteurs pour les informations qui circulent entre l’administration scolaire et les parents d’élèves et vis versa.

➤ Le milieu professionnel :

Le LAMS est un établissement qui prépare normalement ses apprenants à la vie active. Dans ce cadre, il a été prévu dans l’organisation pédagogique tout le long du cursus de formation des plages de contacts réguliers avec le milieu professionnel. Il s’agit des sorties pédagogiques et surtout des stages pratiques en entreprises. A ce titre, le LAMS a des contacts avec le CIFA, le CIEVRA, et d’autres structures publiques ou privées dans tout le pays. En revanche, le LAMS n’aide pas les élèves dans leur recherche d’emploi une fois qu’ils ont obtenu leur DEAT.

En dehors de la formation initiale, le lycée assure également des prestations de service aux tiers. Ces prestations vont des travaux de labours, à la formation de courte durée aux adultes professionnels en cours d’emploi.

Dans la mise en œuvre de sa mission classique, le LAMS éprouve quelques difficultés d’ordre matériel et infrastructurel.

Sur le plan matériel on note que le LAMS ne dispose que :

- d’un minibus de 30 places pour assurer le déplacement de 1410 élèves dans le cadre des sorties pédagogiques ;
- de 2 tracteurs pour la formation des élèves et pour assurer la mise en valeurs d’une centaine d’hectares dans le cadre des activités de production de l’exploitation de l’établissement.

L’exploitation a été conçue selon 3 objectifs : un objectif pédagogique (la formation des jeunes), un objectif plus commercial même s’il garde une vertu pédagogique (la spéculation) et l’insertion de l’établissement dans son milieu. La spéculation commerciale au niveau de l’élevage se fait sur la porciculture, les pondeuses, et les coquelets. La cuniculture,

les poulets locaux, les ovins et les bovins ont une vocation uniquement pédagogique. En ce qui concerne la production végétale, le LAMS dispose de 40 hectares de maïs durant la grande saison et de 30 hectares durant la petite. L'arachide, le riz, le niébé, le soja (pour l'alimentation des animaux), sont cultivés également au LAMS qui dispose aussi d'un potager. Au total 55 hectares sont disponibles pour la culture, le reste (145 hectares) étant occupé par les cultures pérennes (fourrage, palmeraie, téckeraie), et les bâtiments. Les produits issus des ventes de la production sont réinvestis dans le fonctionnement de l'exploitation notamment pour l'achat de matière première. La production est vendue au poste de vente dans l'enceinte du lycée.

De plus, s'il est vrai que le lycée dispose d'une salle informatique, le nombre insuffisant d'ordinateurs ne permet pas un accès équitable des élèves pour une formation de qualité. Aussi, remarque-t-on l'obsolescence de la bibliothèque très pauvre en ouvrages scientifiques et techniques actualisés.

En ce qui les infrastructures, on note une insuffisance de dortoirs pour les élèves internes. Le lycée loge environ 400 élèves dans des dortoirs dont la capacité réelle ne dépasse pas 350 lits.

Au regard de ces difficultés qui risquent d'impacter négativement l'efficacité interne et même externe, la nouvelle administration du LAMS en place depuis le début de cette année s'est formulée des objectifs à l'horizon 2014 déclinés ainsi qu'il suit :

- élaborer un plan de développement du LAMS sur les 5 années à venir ;
- réduire progressivement les effectifs d'élèves en ramenant le lycée à sa capacité réelle. Il s'agira de planifier à partir de la rentrée prochaine, le flux d'entrée de manière au bout de 4 ans à obtenir une taille d'élèves correspondant d'une part à la capacité des infrastructures socio pédagogiques en place, mais aussi en rapport avec le ratio élèves enseignant et équipements pédagogiques disponibles ;
- améliorer le cadre de vie, les recettes d'exploitation et les ressources additionnelles du lycée et son image auprès du grand public ;
- rechercher des partenariats dans le but de créer des espaces d'échange de pratiques professionnelles et de technologies.

## **2. La formation des jeunes déscolarisés**

### *a) Présentation de la structure*

La formation des jeunes déscolarisés<sup>33</sup> est assurée par le CIFA (Centre Intercommunal de Formation Appliquée) de Houègbo. Le site de Houègbo a été choisi suite à une étude menée dans les communes d'intervention. Les critères retenus étaient entre autres : le fait que la commune dispose d'un domaine d'au moins 10 hectares, le domaine ne devait pas être enclavé et il fallait qu'un marché soit présent à proximité du site. Le statut juridique de cette structure est encore en discussion entre les partenaires sociaux et le gouvernement car les membres du CIFA hésitent entre le statut privé et le statut parapublic. Le CIFA fait partie du PADA (Projet d'Appui au Développement des Alternatives Educatives) qui s'étend sur la période 2008-2011. Ce projet cofinancé par l'ONG Aide et Actions Internationales (25%) et par l'Union Européen (75%) est composé de 4 champs :

- l'agriculture pastorale ;
- l'artisanat ;
- le crédit ;
- l'alphabétisation : le but est d'améliorer le niveau des jeunes. La formation dure 24 semaines soit 6 mois. Pour ce programme c'est la méthode REFLECT<sup>34</sup> qui est utilisée.

Pour le volet agriculture pastorale, le centre a été construit en 2008 mais est réellement entré en activité en 2009. Ce centre a pour mission de former aussi bien des jeunes déscolarisés en entreprenariat agricole que des producteurs installés dans les communes d'intervention à savoir : Allada, Kpomasse, Toffo, Zè. Le CIFA a une capacité de 20 apprenants, mais 2 autres dortoirs ont été construits ; ce qui lui permet de doubler sa capacité d'accueil. La première promotion a commencé sa formation début 2009, la seconde fin 2009, la troisième a débuté le 27 juillet 2010.

### *b) Caractérisation du public cible*

La formation au sein du centre s'adresse aux jeunes déscolarisés de 15 à 25 ans résidents dans les communes d'Allada, Kpomasse, Toffo et Zé. Il est à noter que pour la

---

<sup>33</sup> On désigne par le terme déscolarisé les personnes qui ont été scolarisées mais qui ont perdu une partie ou la totalité de leurs savoirs acquis par le non usage de ces derniers après l'arrêt de leur scolarité.

<sup>34</sup> La méthode REFLEC n'utilise ni abécédaire ni livre (sauf pour la personne qui dispense les cours). Chaque cercle d'alphabétisation développe ses propres documents.

plupart, ces jeunes ont quitté l'école pour causes de délinquance juvénile ou de manque de moyens financiers. Ces jeunes sont issus du milieu rural, et ont pour la plupart des parents agriculteurs, et ménagères.

La sélection des candidats est faite conjointement par les mairies, l'ONG opératrice (CERPADEC<sup>35</sup>), Aide et Action, les personnes ressources, le CeRPA (Centre Régional pour la Promotion Agricole). Au terme du processus, 5 candidats par commune sont retenus. Les critères de choix sont les suivants :

- l'appartenance à l'une des 4 communes d'intervention ;
- être engagé dans le domaine agricole ;
- avoir au moins le CEP (Certificat d'Etude Primaire) ;
- jouir d'une bonne santé ;
- être motivé par une idée de projet (créer son activité créatrice de revenu par exemple) ;
- être disponible et libre de tout engagement pendant toute la durée de la formation ;
- attester d'une bonne conduite prouvée par le bulletin de note de la dernière classe fréquentée par le candidat ;
- s'engager à suivre avec discipline la formation à terme,
- engagement ferme des parents ou des tuteurs de l'apprenant à contribuer aux frais d'installation de leur enfant à l'issue de la formation,

L'organisation pédagogique mise en place permet aux apprenants de façon rotative de faire une immersion de 6 mois dans les différents ateliers de production. Les apprenants choisissent ensuite 2 ateliers de spécialisation pour la suite de la formation.

c) Caractérisation de la formation

La formation dure un an soit 2000 heures de cours réparties de la façon suivante :

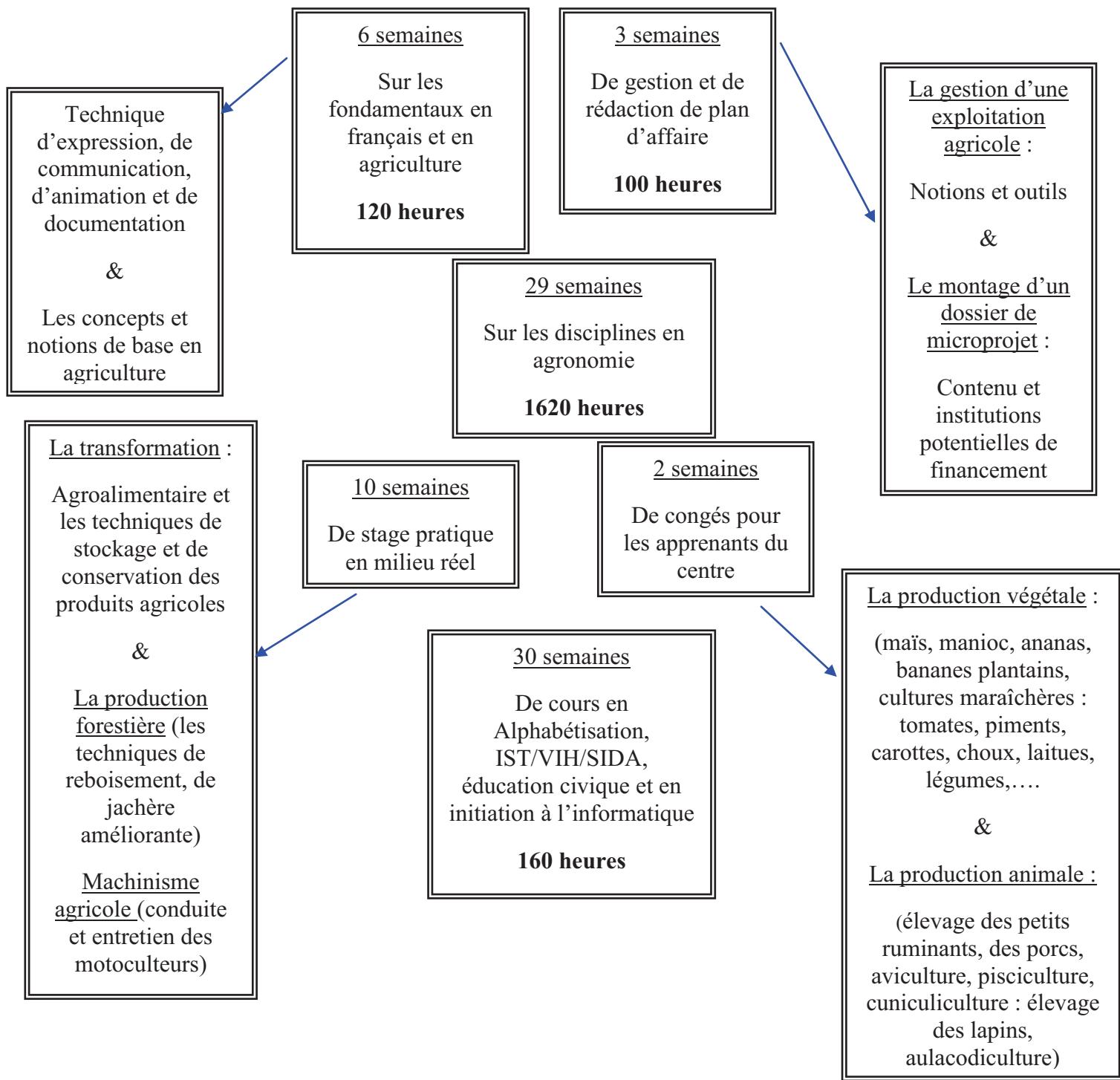
- 920 heures de cours théoriques<sup>36</sup>
- 1080 heures de cours pratiques

La formation est organisée de la façon suivante :

---

<sup>35</sup> CERPADEC: Centre d'Etude pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du Développement Communautaire. Le CERPADEC est une ONG qui a pour but de favoriser le développement communautaire, la formation professionnelle et promouvoir l'agriculture ainsi que l'artisanat.

<sup>36</sup> Cf. annexe 8 programmation des cours théoriques



Il est à noter que lors de leur séjour, des sorties pédagogiques et des échanges avec d'autres structures ayant les mêmes options que le CIFA sont organisés.

Le centre produit ses propres documents mais quelques documents complémentaires sont achetés. A la sortie de la formation chaque apprenant reçoit un kit contenant tous les documents relatifs aux enseignements qu'ils ont reçu durant leur année de formation.

Un collège de 5 techniciens constitué d'agroéconomistes, de zootechniciens de gestionnaires sous la coordination du CERPADEC conduit une étude prospective en matière de filières porteuses et pratiques professionnelles en cours dans la zone d'intervention. Les modules de formation sont donc élaborés à partir des résultats de cette étude et de l'expérience tirée des autres dispositifs de formation existant sur le même territoire.

La formation est sanctionnée par une attestation de participation délivrée par le Directeur du centre. Il ne s'agit donc pas d'une formation diplômante dont le cycle est plus long et qui nécessite un investissement plus important. En revanche la formation dispensée au CIFA, prépare essentiellement les apprenants à s'auto-employer notamment dans le maraîchage ou l'élevage (aviculture, cuniculture, aulacodiculture<sup>37</sup>, apiculture).

La formation au CIFA est évaluée à plusieurs niveaux. Tout d'abord le module sur l'alphabétisation est évalué par les cadres du ministère chargé de l'alphabétisation. Pour ce qui est de la formation agricole dispensée au CIFA, son évaluation fait partie des missions du CIC (Comité Intercommunale de Concertation) qui comprend 20 personnes dont les agents des mairies (8 personnes), un membre de l'ONG opératrice, un membre de Aide et Action, un représentant des artisans, un représentant des bénéficiaires, un représentant du ministère de la Formation Professionnelle et 4 représentants du CeCPA (Centre Communal de la Promotion Agricole). Les missions du CIC sont les suivantes :

- veiller au respect des textes en vigueur en matière de développement de l'éducation non formelle, de la formation technique et professionnelle de certification et de reconnaissance des diplômes ;
- contribuer à la relecture et à l'adaptation des curricula aux pratiques nationales ;
- partager et analyser les rapports trimestriels d'avancement proposés par l'équipe de gestion du projet et de proposer des amendements ;
- proposer des solutions aux différents blocages au niveau du projet en général et du CIFA en particulier.

---

<sup>37</sup>Les aulacodes sont des rongeurs qui ont commencé à être domestiqué dans les années 80

Les évaluations des apprenants quant à elles sont semestrielles et prennent la forme de tests réguliers sur la pratique et la théorie. Les devoirs prennent la forme de devoirs écrits ou d'oraux. Pour le moment, au CIFA, pour les 2 premières promotions, le taux de réussite et de 100%, il n'y a pas eu d'abandon tous les apprenants ont tenu leur engagement.

A l'issue de la formation, le CIFA accorde une petite subvention d'installation de l'ordre de 200.000FCFA à 300.000FCFA. Certes cette subvention ne couvre pas toutes les charges inscrites au plan d'affaire du finissant mais constitue une aide au démarrage qui devrait venir en complément à l'aide financière des parents conformément à leur engagement à l'inscription. Il est à noter que pour la première promotion sur les 20 apprenants, une quinzaine ont créé une activité qui fonctionne plutôt bien et que 5 connaissent quelques difficultés. En tout cas tous évoluent dans le milieu qu'ils avaient choisi au départ, aucun n'a abandonné. Il faut souligner le fait qu'au Bénin il n'existe pas de banque qui accompagne les initiatives agricoles ce qui est problématique lorsqu'un jeune souhaite s'installer à son propre compte. Pourtant lorsque l'activité créée fonctionne bien, elle permet la création d'emploi, de vocations (d'autres personnes souhaitent également créer leur activité) ce qui contribue à terme au développement de la zone d'installation.

De plus, un dispositif constitué d'agents du CIFA et des CeCPA des 4 communes en partenariat, rend régulièrement visite aux finissants installés et leur prodigue des conseils en matière de gestion et sur l'itinéraire technique.

Afin de permettre une meilleure efficacité de son dispositif de formation, le CIFA entretient des relations avec les autres acteurs de son environnement. Les relations sont les suivantes :

➤ Relations entre le centre et les parents d'élèves

Tout d'abord les parents sont informés sur la formation dispensée au CIFA lors des cérémonies de rentrée. De plus, périodiquement (environ 3 fois dans l'année), les parents sont invités pour des séances de travail dans le but de les informer de ce que fait leur enfant, et leur rappeler leur engagement à les soutenir après leur sortie. En effet, pour que la formation et l'insertion professionnelle des apprenants se passent dans les meilleures conditions possibles, les parents s'engagent à épauler leur enfant au niveau financier, matériel mais également au niveau moral.

➤ Relations entre l'établissement et le milieu professionnel

La formation prépare les étudiants aux emplois agricoles, elle les aide également à créer leurs propres activités créatrices de revenu en s'installant à leur compte. Ce type d'emploi est visé en particulier car actuellement l'emploi entrepreneurial est un moyen rapide pour l'insertion des personnes formées. De plus, avec la crise alimentaire sur le plan national et international, ils pourront grâce à leur production participer au développement du secteur agricole du pays et donc au développement de l'ensemble du pays.

➤ Relations entre l'établissement et l'Etat ou les collectivités territoriales

Le centre communautaire regroupe 4 communes, et en ce qui concerne la relation avec l'Etat les acteurs sont actuellement en pour parler.

Le CIFA connaît quelques difficultés, la principale est de pouvoir pérenniser la formation une fois que le projet aura pris fin et que les financements extérieurs se seront retirés. Il est important de trouver de nouvelles sources de financement et d'augmenter l'engagement (en termes de financement, de prises de décisions par exemple) des communes dans le centre. Enfin, le centre doit trouver le moyen de fidéliser ses ressources humaines. En effet, certaines personnes ont été attirées par l'aspect projet de cette formation (financement assuré, nouvelles expériences) plus que par l'aspect développement économique et social de la région. Il faut donc trouver le moyen de renouveler le personnel qui quitte le centre et d'engager les nouvelles recrues dans la dynamique de développement dans laquelle s'engage le centre.

Enfin les perspectives de développement et d'avenir du CIFA ont été développées dans un plan de développement créé par les membres du CERPADEC, du CIC, les élus locaux, d'anciens apprenants, de l'ONG Aide et Action, et des personnes ressources. Les objectifs de ce plan sont tout d'abord :

- la poursuite des formations au CIFA, ce qui passe par de nouvelles sources de financements ;
- la définition du statut juridique du centre : sans statut le centre n'a pas de reconnaissance officielle ce qui rend difficile la recherche de financement. De plus, le gouvernement accompagne les structures travaillant dans le domaine socio-économique mais pour bénéficier de cet accompagnement il faut être reconnu ;

- le renforcement des capacités en matière de production dans le but d'atteindre l'autofinancement ;
- l'ouverture du CIFA aux artisans, grâce à la création d'unités artisanales.

### ***3. La formation continue***

En ce qui concerne la formation continue des adultes en activité, 2 dispositifs de formation ont été identifiés : tout d'abord la Cellule de Formation Continue (CFC) du LAMS et le volet artisanat du PADAЕ.

#### *a) La Cellule de Formation Continue du LAMS*

La cellule de formation continue (CFC) a été créée en 2003. La création de cette cellule se justifie par le fait qu'il existait un besoin croissant de formation des personnes qui étaient déjà en emploi qui n'était pas pris en compte. Ces personnes n'ont pas un niveau scolaire très élevé, elles connaissent donc certaines difficultés pour pouvoir évoluer dans leur emploi. De plus, les exigences professionnelles des entreprises ont augmenté, elles ont donc de nouveaux besoins en termes de compétences. La formation professionnelle continue est donc un moyen de répondre aux besoins de ces différents acteurs. La CFC est intégrée au lycée, mais dispose d'une certaine autonomie. La cellule est en relation avec le personnel du LAMS : avec la censeur pour les questions relatives aux examens (envois des dossiers des candidats et des notes), avec le chef d'exploitation pour l'organisation des ateliers et enfin avec le proviseur appelé aussi superviseur pour la prise de décisions et pour la résolution de certains problèmes.

La CFC est formée d'une équipe d'animation et de la cellule de coordination. L'équipe d'animation est composée du personnel administratif, des chefs de secteurs de l'établissement, du coordonateur, et du secrétaire permanent soit au total 13 personnes. Cette équipe fixe l'organisation de l'année (c'est elle qui sélectionne les professeurs et les formateurs ainsi que les candidats), elle peut intervenir en cours d'année si besoin. La cellule de coordination quant à elle est constituée du coordonateur, du superviseur, de l'intendant et du secrétaire permanent. C'est cette cellule qui gère les activités au quotidien.

La cellule de formation continue propose 2 types de formation :

- une formation continue diplômante en présentiel par alternance qui prépare les élèves au DEAT ;

- une formation qualifiante

*- La formation continue diplômante*

Chaque année, la CFC reçoit environ 60 à 80 dossiers de candidatures toutes les années confondues. Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

- il faut être en service ;
- avoir plus de 23 ans ;
- si la personne est titulaire du Brevet d'Etude Agricole Tropical (BEAT), il faut qu'elle ait au moins 3 ans d'activité professionnelle ;
- si la personne est titulaire du BEPC, il faut qu'elle ait au moins 5 ans d'activité professionnelle ;

Au total pour l'année scolaire 2010, il y a 230 personnes qui suivent la formation continue. Ces personnes sont réparties en 5 classes. Le tableau 1 ci-dessous présente la façon dont ont été constitués les effectifs et le tableau 2 présente la répartition par genre des effectifs pour l'année 2010.

Classe	Existants	Demandants	Acceptés	Total
1 <sup>ère</sup> année	1	65	49	<b>50</b>
2 <sup>ème</sup> année	60	2	0	<b>60</b>
3 <sup>ème</sup> année	40	6	6	<b>46</b>
<b>4<sup>ème</sup> année</b>				
PV	5	3	3	8
FO	18	1	1	19
PA	5	0	5	5
<b>Total 4<sup>ème</sup> année</b>				<b>32</b>
<b>5<sup>ème</sup> année</b>				
PV	9	0	0	9
FO	16	3	3	19
PA	12	0	12	12
Pêche	2	0	0	2
<b>Total 5<sup>ème</sup> année</b>				<b>42</b>
				<b>230</b>

Tableau 1

Années	Femmes	Hommes	Total
1 <sup>ière</sup>	5	45	50
2 <sup>ème</sup>	2	58	60
3 <sup>ème</sup>	6	40	46
4 <sup>ème</sup>	2	30	32
5 <sup>ème</sup>	5	37	42

Tableau 2

La formation dure 5 ans et prépare au DEAT. Rappelons que toutes les personnes candidates à cet examen le passe en même temps et ce peu importe leur type de formation (initiale ou continue, en présentiel ou à distance). Les personnes qui suivent cette formation sont appelées apprenants ou stagiaires. Les cours qui sont dispensés sont essentiellement des cours pratiques. Le programme de formation est organisé de la façon suivante :

Durant la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année les apprenants suivent ce que l'on appelle un tronc commun composé de 7 champs disciplinaires, les heures de cours sont réparties équitablement entre ces champs (tous les matières reçoivent le même nombre d'heures)<sup>38</sup>. Les champs disciplinaires sont les suivants :

- la Production Végétale (PV) ;
- la Production Animale (PA) ;
- la foresterie (FO) ;
- l'Economie et gestion ;
- la Pêche et la Pisciculture (PP) ;
- la nutrition et les Techniques de Transformation des Aliments (TTA) ;
- l'Aménagement et l'Equipement Rural (AER).

La 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> année sont des années de spécialisation les apprenants suivent les cours en fonction de la spécialité choisie. Les programmes sont établis de la même façon que pour le LAMS étant donné que la CFC est une composante du lycée. Seule la révision des cours diffère.

<sup>38</sup> Cf. Annexe 9 : la répartition des matières (volume horaire et coûts) en fonction des années d'études

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 7h00 jusqu'à 19h00 avec 5 minutes de pause le matin et l'après midi et 2 heures de pause le midi. Le samedi il n'y a que 5 heures de cours. Il est à noter que le personnel enseignant de la CFC intervient dans le cadre de vacations horaires.

La formation est organisée de la façon suivante : Les stagiaires sont regroupés 2 fois au cours de l'année (une fois en janvier/février et l'autre en septembre/octobre), ces regroupements ont lieu dans les locaux du LAMS. En effet, la CFC ne dispose pas de bâtiments ou de matériels (tracteurs, outillages) qui lui sont propres. Les apprenants doivent effectuer 3 semaines de cours au lycée, et passent leurs examens en même temps que les formations initiales en présentiel. Étant donné que la CFC doit utiliser les bâtiments (salle de classes et dortoirs) réservés aux élèves du LAMS, les regroupements sont organisés durant les congés de ces derniers. En effet, comme les apprenants viennent de loin ils doivent loger sur place, seules 58 places sont réservées aux étudiants de la CFC, ce qui n'est pas suffisant, les dortoirs du LAMS étant libres durant la période de congés ils sont donc occupés par les apprenants en formation continue.

Pourtant, il y a un problème lors du deuxième regroupement (celui de septembre/octobre). En effet, la période de cours durent 3 semaines pour les personnes en formation continue mais les congés des élèves de la formation initiale durent 2 semaines, les effectifs de ces 2 dispositifs de formation ont donc une semaine en commun. Il est donc indispensable de trouver un moyen de pouvoir loger tout le monde. Plusieurs solutions sont envisagées comme par exemple essayer de trouver des possibilités d'hébergement à l'extérieur du lycée (pour les adultes en formation continue). De plus, la construction d'un dortoir pouvant accueillir une quarantaine de personnes est prévue, le nombre de places n'est pas suffisant pour loger tout le monde mais cela permettrait de désengorger un peu les dortoirs. A terme, les souhaits des personnes qui travaillent au sein de cette cellule est que la CFC devienne autonome en ce qui concerne l'hébergement de ses stagiaires.

Il faut préciser que lors des regroupements chaque élève reçoit un exemplaire du cours qui sera dispensé durant les semaines de cours et qu'ils devront retravailler seuls par la suite. Les documents de cours sont appelés monographies. Les originaux sont conservés au LAMS. Le nom du professeur qui a créé le cours ne figure pas sur le document car la CFC achète les cours à la personne qui les produit ils deviennent donc par conséquent sa propriété. Les monographies sont mises à jour environ tous les 2 ans si le formateur n'a pas fait de

remarques sur le contenu du cours. Si le formateur fait des observations fondamentales sur le contenu (s'il constate des erreurs, des manques par exemple) le cours est revu avant le délai de 2 ans. Les modifications apportées par l'enseignant sont ensuite analysées lors d'une réunion regroupant des professeurs de la matière en question et les membres de l'équipe d'animation. Si les modifications apportées sont validées, elles sont incorporées dans la nouvelle monographie.

Afin de pouvoir évaluer le contenu de la formation dispensée au sein de la CFC, le coordinateur peut faire appel à un inspecteur de la Direction de l'inspection pédagogique du ministère de l'enseignement technique. Cet inspecteur évalue le programme de formation, sa mise en place et établit des observations qui permettent aux membres de la CFC de faire le point sur leur formation et sur les moyens pédagogiques mis en œuvres et d'apporter des modifications à ceux-ci si le besoin s'en fait ressentir. C'est le coordonateur qui demande les inspections, en revanche les formateurs ne sont pas informés afin d'éviter des biais qui fausserait les observations de l'inspecteur. En effet, ils pourraient modifier leurs méthodes de travail au vue de l'inspection (afin d'adapter leur travail à ce qu'ils croient être le comportement attendus par l'inspecteur), hors le but de cette inspection est vraiment de faire le point sur la formation et non de juger les méthodes de travail des formateurs.

De plus, un questionnaire est distribué aux stagiaires et aux enseignants afin qu'ils donnent leurs avis sur la formation, qu'ils signalent des manques au niveau des enseignements, ou qu'ils formulent des besoins qui n'auraient pas été pris en compte lors de la création de la formation.

Pour évaluer les stagiaires, chaque enseignant doit organiser comme il le souhaite au moins 2 devoirs. En effet, chaque apprenant doit avoir au moins 2 notes par matière. C'est le professeur qui choisit la forme (écrite ou orale), la fréquence (un à chaque rassemblement, ou tous les devoirs pendant le même rassemblement par exemple) et le nombre (il peut y en avoir plus de 2) de ces devoirs en fonction de la progression des cours.

En 2007, la première promotion présentée à l'examen du DEAT comptait 36 stagiaires (ces personnes avaient débuté la formation en 2003) seulement 2 personnes ont été recalées lors de cet examen (dont une pour des raisons de santé). Le tableau ci-dessous présente les

effectifs présentés au diplôme de DEAT et leur taux de réussite pour les promotions suivantes<sup>39</sup> :

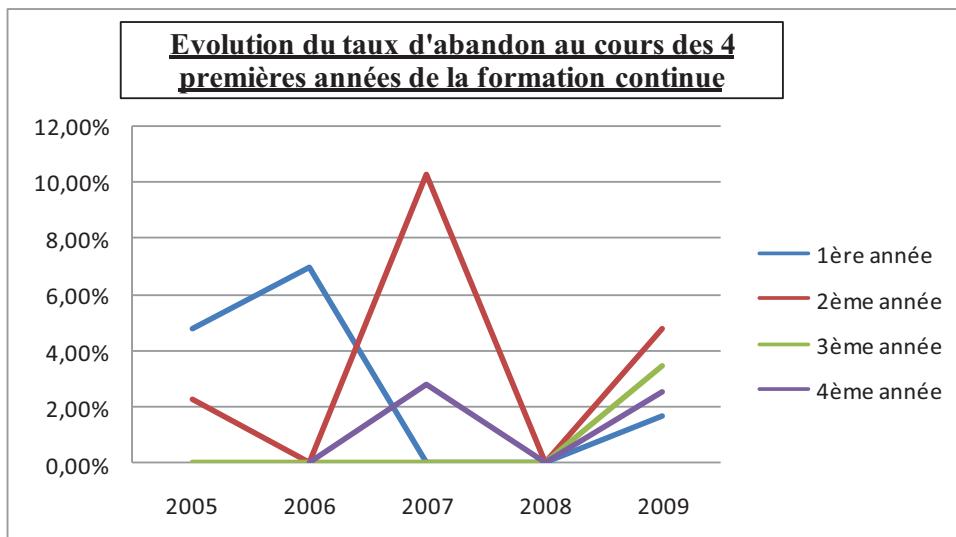
Année	Effectifs	Taux de réussite
2008	47	100%
2009	23	100%
2010	42	En attente des résultats

Il est à noter que la personne malade en 2007 a pu se réinscrire en 2008 afin de pouvoir passer son diplôme.

Le taux d'abandon au cours des 4 premières années de formation est assez faible, les résultats sont présentés par le tableau et le graphique suivants :

**Taux d'abandon des statigiaires de la cellule de formation continue au cours des 4 premières années de formation**

	2005	2006	2007	2008	2009
1 <sup>ère</sup> année	4,76%	6,98%	0,00%	0,00%	1,64%
2 <sup>ème</sup> année	2,27%	0,00%	10,26%	0,00%	4,76%
3 <sup>ème</sup> année	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,45%
4 <sup>ème</sup> année		0,00%	2,78%	0,00%	2,50%



Etant donné que la formation est une formation en alternance les apprenants sont suivis tout au long de l'année. Tout d'abord, un suivi du travail des apprenants est prévu entre chaque regroupement. Des formateurs sont envoyés sur le lieu de travail de chaque apprenant

<sup>39</sup> Toutes les données statistiques proviennent des rapports de fin d'année scolaire

(dans leur service ou sur leur exploitation par exemple). Le but de ces visites est de pouvoir discuter avec les supérieurs du stagiaire afin de savoir s'ils constatent une amélioration de son travail. C'est également l'occasion de voir avec eux s'ils estiment que certaines choses manquent au niveau de la formation pour permettre à la personne d'être plus performante. En effet, le but de la formation est de répondre au mieux aux besoins des entreprises, et d'adapter les salariés aux évolutions de leur poste de travail et leur permettre à termes de progresser dans leur emploi.

Durant ce suivi, les apprenants sont également interrogés. Le but étant de savoir s'ils arrivent à concilier leurs obligations professionnelles et le travail qui leur est demandé dans le cadre de leur formation (durant les regroupements du travail personnel leur est demandé afin de pouvoir assimiler au mieux les enseignements). C'est également le moyen de savoir s'ils ressentent un changement depuis qu'ils suivent leur formation (meilleure efficacité, plus de facilité dans l'exécution des tâches demandées par exemple).

Enfin, une fois leur diplôme en poche, les stagiaires gardent le contact avec la CFC. En effet, cette dernière s'informe sur la situation de ces anciens apprenants pour voir comment ils évoluent dans leur emploi (s'ils ont eu une promotion par exemple).

Enfin il est important de noter le fait que la formation n'est pas uniquement réservée aux béninois. En effet, les étrangers, qui le souhaiteraient, pourraient après examens de leur dossier suivre la formation. De plus, il n'est pas exclut de choisir pour la restitution des enseignements des formateurs étrangers.

#### *- La formation qualifiante*

La cellule de formation continue peut également créer des modules de formation (appelés formations modulaires) à la demande d'entreprises ou d'organismes qui souhaitent former une partie de leurs salariés sur des compétences précises (par exemple la conduite de tracteur ou la spéculature animale). Dans ce cas là, l'entreprise passe commande auprès de la CFC (elle précise le type de formation, le nombre de salariés qu'elle souhaite former, la période durant laquelle elle souhaite réaliser la formation...), une fois que les 2 parties se sont mises d'accord sur un protocole de formation, un contrat est signé. Les prix varient en fonction de la nature et de la durée de la formation par exemple une formation à la conduite de tracteur d'une durée de 15 jours coûte environ 450 000 FCFA alors qu'une formation de 3 mois sur la spéculature animale coûte environ 900 000 FCFA.

Les principales difficultés de la CFC sont d'une part celles liées au fait qu'elle ne possède pas de bâtiments propres, ce problème prend toute son ampleur lors de la semaine de cours en commun avec les élèves en formation initiale. Enfin, cette cellule doit faire face à des dépenses importantes avec des sources de revenus peu nombreuses. Si elle limitait le nombre d'inscription elle diminuerait les frais liés à l'hébergement, la nourriture, au suivi et au volume horaire (pour les cours pratiques plus il y a d'élèves plus les heures de cours augmentent pour que les élèves puissent s'exercer) mais elle limiterait aussi les rentrées d'argent liées aux frais d'inscription et de scolarité qui constituent sa principale sources de financements. Une autre difficulté rencontrée par la CFC est liée aux suivis des élèves entre les 2 regroupements. Les frais liés au suivi des apprenants sont élevés étant donné que les stagiaires sont disséminés dans tout le pays.

b) *La formation des artisans par le PADAЕ*

Le point de départ de cette formation est une étude sur la situation en matière d'apprentissage dans les communes de Toffo, Zé, Allada et Kpomassé, ainsi qu'un recensement des artisans demandeurs de formation sur ces mêmes zones. Au total 637 artisans ont été comptabilisés<sup>40</sup>. Les métiers retenus sont : la coiffure, la couture, la menuiserie et la mécanique 2 roues. A partir de ce constat, un plan de renforcement des maîtres artisans a été élaboré. Des rencontres avec les acteurs communaux ont été organisées dans le but d'adapter les curricula aux besoins de formation. Le Fond de Développement de l'Apprentissage et de la Formation Continue des Artisans (FODEFCA), le Département de l'Inspection Pédagogique du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP) et la fondation Swiss Contact<sup>41</sup> ont travaillé en étroite collaboration pour identifier des experts formateurs qui ont par la suite signé un contrat pour la formation des artisans.

La formation dure 2 ans et est découpée en 3 phases :

- une phase d'apprentissage technique ;
- une phase d'apprentissage technique plus poussée ;
- une phase qui met l'accent sur la gestion.

---

<sup>40</sup> Source : PADAЕ WADAYI, magazine d'information n°002

<sup>41</sup> Swiss Contact est une fondation dont la vocation est de réduire durablement la pauvreté dans les pays du Sud et de l'Est.

Le but de cette formation est de préparer les professionnels au passage du CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles). Ce certificat, délivré par l'Etat, est à peu près équivalent à un diplôme professionnel. Afin de créer des modules de formation, les responsables du volet artisanat se sont appuyés sur ce qui existé déjà. En effet, pour les formations dans le domaine de l'artisanat, il existe un référentiel validé par le Ministère de la Formation Professionnelle. De plus, étant donné que le secteur de l'artisanat est déjà organisé notamment en termes de transmission des savoirs grâce à l'apprentissage, le but est de se servir du réseau en place pour permettre la diffusion de la formation. Tout d'abord les artisans ont été informés de l'existence de cette formation grâce aux responsables de leur association. Il existe une association par métiers, le regroupement de ces associations constitue le collectif des artisans de la commune. Ceux sont ces collectifs qui sélectionnent les personnes à former. La formation a été créée en partenariat avec ces collectifs. La formation a pour vocation d'être une formation de proximité, c'est la raison pour laquelle des séances de formation sont organisées dans chacune des communes participant au PADAE (Zé, Kpomasse Toffo, Allada).

Par exemple, pour la commune de Toffo, la formation des artisans se déroule au sein du CIFA et est organisée en 3 rassemblements. La formation est gratuite pour les apprenants, ils arrivent le matin et repartent le soir, le centre fournit les repas. La formation des artisans se déroule en même temps que la formation en agriculture agropastorale des jeunes déscolarisés, mais étant donné que le centre dispose de 2 salles de formation cela ne pose pas de problème au niveau de l'accueil des apprenants. Chaque corps de métiers, effectue son rassemblement à tour de rôle, chaque rassemblement dure environ une quinzaine de jours (pour la coiffure il y avait une trentaine d'apprenants pour 4 formateurs et pour la couture 26 pour 2 formateurs). L'objectif de cette formation est de former des patrons qui pourront par la suite transmettre les savoirs et savoir-faire acquis aux autres patrons de la commune, qui formeront à leur tour leurs apprentis. Les formations se déroulent en français et dans la langue locale (à terme cette formation devra se dérouler uniquement en français) et est composée de cours pratiques et théoriques.

Le formateur évalue l'apprenant et établit un rapport. Les critères retenus sont : le niveau de compréhension et le niveau d'appropriation des technologies enseignées. Il est à noter que l'on fait une évaluation au départ de la formation, à mi-parcours et à la fin de la formation pour pouvoir analyser la progression de l'apprenant. A la fin de chaque regroupement les apprenants reçoivent une attestation. Une fois que les apprenants ont passés

ces 3 phases (c'est-à-dire une fois qu'ils ont obtenus 3 attestations), leur dossier est présenté pour le CQP. A la fin du premier regroupement, les apprenants ont reçu du matériel. Ce matériel sert également à la formation des autres patrons de la commune.

Afin d'avoir quelques informations sur le déroulement des formations des autres artisans de la commune, nous avons interrogé 2 artisans de Houegbo qui ont suivi la formation au CIFA (une couturière et une coiffeuse). Tout d'abord pour ces 2 femmes, et d'après elles nous pouvons étendre ce constat aux autres femmes qui ont suivi la formation avec elles, cette formation s'est bien déroulée. Cette formation est importante pour elles car elle leur permet de prendre connaissances des évolutions qui ont lieu dans leur métier (habituellement l'information n'arrive pas jusqu'à leur village), et d'apprendre de nouvelles techniques. Elles ont également pu transmettre ce qu'elles ont appris, ce qui est valorisant. Elles ont quand même souligné le fait qu'il est difficile pour une patronne de laisser son atelier le temps de la formation.

En ce qui concerne la coiffure, la formation des autres patronnes a durée 12 jours et a été effectuée grâce au matériel qui a été donné à la fin de la formation. Une vingtaine de personnes a pu être formée. Une formation de ce type est prévue à la fin de chaque séance de formation au CIFA. Pour la couture, les femmes qui ont suivis la formation se sont retrouvées pour pouvoir remettre en pratique ce qu'elles ont appris mais la diffusion de la formation n'a pas encore commencé.

Les femmes interrogées ont également mis en lumière certains manques. Tout d'abord un manque de suivi à la fin de la formation au centre, de plus, la femme qui a suivi la formation consacrée à la couture aurait également aimé recevoir plus d'aide afin de pouvoir acquérir du matériel plus performant. Enfin, elles n'ont pas reçu de documents leur permettant de pouvoir se préparer au passage du CQP, elles doivent donc travailler sur les notes qu'elles ont prises lors des cours.

Enfin il est important de souligner le fait que bien que bénéfique pour le développement de l'artisanat, à la fin du PADAÉ c'est-à-dire en 2011, cette formation prendra fin à part si d'autres sources de financements sont trouvées ce qui n'est pas le cas pour le moment.

#### **4. Formation déterminée en fonction des objectifs poursuivis par la structure**

Le CIEVRA (Centre International d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines) fait partie de la Fondation Espace Afrique (FEA) créée par M. Samuel DOSSOU AWORET qui est également le président du Groupe Pétrolin. La FEA est une organisation panafricaine à but non lucratif reconnue d'utilité publique en 1966 par Genève. Cette fondation représente le volet social et humanitaire du groupe pétrolier et à pour vocation de promouvoir et de diffuser les valeurs de l'Afrique et de participer à son développement. La mission de la FEA en Afrique est de favoriser le développement économique, social et culturel de ce continent en construisant des infrastructures et en rassemblant des ressources humaines et financières afin d'aider à la réalisation de projets et d'initiatives réalisables et durables. Les objectifs de la FEA sont multiples on peut citer par exemple : promouvoir l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des populations en Afrique, préserver et promouvoir les traditions, les connaissances et le savoir-faire africain ou promouvoir des partenariats et encourager les coopérations au-delà des barrières culturelles et claniques. La FEA a créé des centres dans différents pays d'Afrique. Lorsqu'ils en ont la possibilité, les représentants des différents centres implantés en Afrique se réunissent afin de pouvoir échanger sur les activités mis en place dans leur pays d'intervention.

Créé en 1993, au Bénin à Glodjigbé le CIEVRA est un complexe pluridisciplinaire qui s'étend sur 30 hectares et dont le but est de développer l'autonomie des populations africaines en créant des projets de recherche et d'expérimentation dans les domaines de l'agriculture biologique, de l'agroalimentaire et de la santé. Le centre dispose de vastes espaces d'expérimentation agricole pour le développement de l'agriculture biologique et la pharmacopée africaine, d'une unité de transformation agroalimentaire comprenant notamment une usine de soja, une unité de recherches sur les plantes médicinales, d'un centre de conférence et de séminaires, d'un auditorium modulable, d'une structure d'hébergement et d'un centre de bien-être. Les objectifs du CIEVRA sont les suivants : Promouvoir le développement de l'agriculture biologique, aider les populations à réaliser la sécurité alimentaire, aider les producteurs locaux à se structurer, promouvoir la création d'emploi et renforcer les capacités des entrepreneurs, réduire la dépendance médicale, favoriser l'accès aux soins et enfin promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences.

Le CIEVRA est composée de 3 départements la santé/nutrition, l'agriculture, l'hôtel et le centre de conférence.

a) L'agriculture

- La culture

L'agriculture effectuée au centre est une agriculture biologique. En effet, de 2003 à 2005 des procédés biologiques de production agricole ont été créés au centre ce qui a permis à l'ensemble de la production du CIEVRA de bénéficier de la Certification « Bio » de l'organisme allemand de contrôle des processus de production bio, le BCS Öko-Grantie. En effet, les espèces cultivées par le CIEVRA ont la particularité de s'insérer dans le système alimentaire et économique du Bénin. Il est à noter que la totalité de la production du centre est autoconsommée par ce dernier, distribuée dans les orphelinats ou vendue sur les marchés locaux dans les environs du site.

Le CIEVRA a pour volonté de répondre aux besoins alimentaires des populations locales, le centre vise également à contribuer à l'autonomie financière de la population car il permet la création de sources de revenus supplémentaires et encourage les producteurs à se mettre à leur compte. De plus, en collaboration avec l'Institut International d'Agriculture Tropical (IIAT), le CIEVRA devrait effectuer un traitement phytosanitaire expérimental pour la lutte contre des insectes responsables de dégâts dans la région.

- Les formations professionnelles dans le domaine agricole au CIEVRA

Le CIEVRA dispense 4 types de formation :

- une formation hebdomadaire dispensée aux 65 ouvriers agricoles de Glogjibé afin de leur permettre de débuter une activité indépendante s'ils le souhaitent ;
- la formation des stagiaires des lycées agricoles et de l'Université d'agronomie ;
- une formation sur la gestion et l'entretien des espaces verts ;
- des formations « à la carte » destinées aux personnes qui souhaitent apprendre ou accroître leurs connaissances en matière d'agriculture biologique (par exemple pour avoir une formation sur l'installation d'une culture ou pour trouver des solutions pour des problèmes liés aux ravageurs) sont disponibles au centre. Les personnes intéressées sollicitent directement le CIEVRA pour faire leur demande de formation. Les demandants doivent payer une taxe forfaitaire pour pouvoir avoir accès à la

formation. Les formations se déroulent au centre où tout le matériel nécessaire est disponible.

b) Santé et nutrition

- La transformation du soja

L'Afrique connaît de forts taux de mortalité infantile c'est pourquoi la Fondation a souhaité se concentrer sur la nutrition maternelle et post-natale, et la nutrition infantile. Afin de permettre l'amélioration de l'état nutritionnel des populations, la FEA mènent des actions afin de permettre aux personnes d'adopter des habitudes alimentaires saines et adaptées au contexte local. Afin d'établir un diagnostic de la situation au niveau de la malnutrition infantile, une enquête a été menée en 2008 par la FEA. Cette enquête réalisée sur plus de 450 enfants âgés de 0 à 5 ans a été menée dans 26 villages des arrondissements de Glodjigbé, Zé et de Sékou. L'âge des enfants a été fixé au maximum à 5 ans car après ils vont à l'école donc ils peuvent être pris en charge par d'autres structures. Les enfants étaient mesurés, pesés afin de pouvoir calculer le rapport poids sur taille. Cette analyse a été menée par des enquêteurs et des sociologues qui se sont déplacés dans les villages pour aller à la rencontre des femmes. Les résultats de cette enquête sont les suivants : 40% des enfants souffraient de malnutrition chronique (ou de retard de croissance), 30% d'insuffisance pondérale, et plus de 10% de malnutrition aigüe (ou émaciation<sup>42</sup>).

Suite à ce constat, une formation à destination des femmes sur la transformation du soja a été mise en place en 2009. Le but est de former des femmes leaders qui pourront par la suite transmettre la formation qu'elles ont reçue aux autres femmes du village. Les femmes leaders sont choisies par les autres membres du village. La formation se déroule dans les locaux du CIEVRA et est composée d'une partie théorique et d'une autre pratique. Etant donné que la majorité des femmes ne parlent pas français et n'écrivent pas langue, la formation était effectuée sur la base d'images, et de photographies mettant en scène chaque étape du processus de la technique à apprendre. Avant de passer à la partie pratique, chaque femme doit expliquer ce qu'elle doit faire pour voir si elle maîtrise la théorie. A la fin de la formation les femmes sont évaluées sur la pratique. Elles appliquent ce qu'elles ont appris lors de la formation et on note ce qui est à revoir. Dans le cadre de cette formation une broyeuse artisanale était mise à la disposition des femmes pour produire du lait de soja et du tofu, et

---

<sup>42</sup> Emaciation : amaigrissement extrême

pour élaborer diverses recettes originales (comme par exemple des brochettes de tofu ou des crèmes glacées).

Une fois la formation terminée, les femmes retournent dans leur village et forment les autres femmes. Afin de pouvoir suivre cette formation, des membres du centre assistent aux séances de formations organisées au sein des villages et s'entretiennent à la fin de la formation avec la femme leader pour faire avec elle le bilan de la séance de formation.

Il faut souligner le fait que suite à cette formation des femmes se sont regroupées pour pouvoir créer leurs propres activités génératrices de revenu liées à la transformation du soja. Nous avons pu rencontrer 3 groupements de femmes. Ces dernières nous ont expliqué ce que la formation leur avait apporté (nouvelles techniques de production, meilleures connaissances des bienfaits du soja...). Elles nous ont également fait part des difficultés auxquelles elles sont confrontées. Bien que le centre les aide à la fin de la formation en leur fournissant des matières premières par exemple, elles nous ont expliqué qu'elles manquaient entre autres de financement, de matériel, et de locaux pour développer leur activité. Enfin, elles nous ont fait savoir que malgré leur manque de matériel, elles sont conscientes de l'importance et de l'impact que cette formation a eu sur leur mode de production, la santé de leurs enfants et leurs habitudes alimentaires (elles utilisent le lait de soja pour l'alimentation des enfants, et pour relever le goût de leur sauce par exemple), de ce fait, elles aimeraient bien pouvoir suivre d'autres formations si l'occasion se présentait.

#### - La médecine par les plantes

Promouvoir la médecine par les plantes est un moyen de conserver et de valoriser des savoirs locaux et des ressources végétales en Afrique. En effet, selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) 80% de la population a recourt à l'automédication et à la médecine traditionnelle. Les objectifs du CIEVRA en matière de plantes médicinale sont les suivants :

- constituer une banque de données sur les savoirs faire traditionnels et les thérapeutes en matière de médecine et de pharmacopée traditionnelles ;
- créer un jardin botanique ainsi qu'une pépinière pour la culture des plantes médicinales ;
- développer des cultures et des structures de conditionnement des plantes médicinales ;

- développer la connaissance des plantes ayant des vertus médicinales grâce aux échanges pluridisciplinaires entre praticiens, médecins, biogéographes, ethnobotanistes ;
- organiser des formations, des séminaires de sensibilisation et d'échanges de connaissances et d'expériences entre les acteurs de la médecine traditionnelle.

**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'OFFRE DE FORMATION POUR L'ANNEE 2010**

<b>Nom</b>	<b>Statut juridique</b>	<b>Résultat de la formation</b>	<b>Caractéristiques du public cible et sélection</b>	<b>Caractéristiques de la formation</b>	<b>Objectifs de la formation</b>	<b>Actions post-formation</b>
LAMS (Lycée Mediji de Sékou)	Etablissement public mixte internat/externat garçons/filles	>DEAT	>Entre 16 et 25 ans >Au moins niveau fin de 2 <sup>nde</sup> >Boursiers ou ITP	>Formation qui dure 4 ans >Formation théorique et pratique >Programmes établis au niveau national  <u>Stage:</u> >1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> année: 1 mois >4 <sup>ème</sup> année: 4 mois <u>6 spécialités:</u> >PA/PV/Production forestière/Aménagement et Equipement Rural/Transformation et Technologie Alimentaire/Pêche et Pisciculture	>Former les jeunes aux métiers de l'agriculture	>Pas d'action post-formation
CFC (Cellule de Formation Continue)	Incorporée au LAMS	>DEAT >Formations qualifiantes	>Plus de 25 ans >En activité >Si BEPC 5 ans d'activité >Si BEAT 3 ans d'activité  >Dossier	>Formation qualifiante de 5 ans >Les programmes révisés tous les 2 ans >Formation théorique et pratique >2 regroupements de 3 semaines  >Suivi des stagiaires entre les 2 regroupements sur leur lieu de travail <u>7 domaines:</u> >PV/PA/Foresterie/Economie et gestion/Pêche et Pisciculture/Aménagement et Equipement Rural/Nutrition et Technologie de Transformation des Aliments	>Permettre à des personnes déjà en activité d'augmenter leur niveau de compétences	>Pas d'action post-formation

CIFA (Centre Intercommunal de Formation Appliquée)	En cours d'élaboration	>Attestation non reconnue au niveau national	>Entre 18 et 25 ans >Déscolarisés > Au moins niveau CEP > 5 candidats par communes (soit 20)	Formation d'1 an soit 2000 heures >920h de cours théoriques >1080h de cours pratiques >10 semaines de stage pratique <u>9 domaines:</u> >les fondamentaux en français/les fondamentaux en agriculture/PV/PA/La production forestière/Machinisme agricole/La transformation agroalimentaire et les techniques de stockage et conservation/La gestion d'une exploitation agricole/Le montage d'un dossier de micro-projet ou plan d'affaire  >Dossier	>Permettre à des personnes qui ont quitté l'école de pouvoir suivre une formation et acquérir de nouvelles compétences, >Former des jeunes déscolarisés en entreprenariat agricole, les aider dans leur installation	>Accompagnement des apprenants grâce à des crédits et des conseils techniques
Formation des artisans par le PADA (Projet d'Appui au Développement des Alternatives Educatives)		>CQP	>Artisans en coiffure, couture, mécanique 2 roues et menuiserie des 4 communes d'intervention  >Sélection effectués par le collectif des artisans	Formation de proximité de 2 ans: 3 phases: > Apprentissage technique > Apprentissage technique plus poussé > Phase orientée sur la gestion	Bénéficier du réseau organisé dans le domaine de l'artisanat pour permettre l'évolution de ces métiers: former des patrons qui formeront les autres patrons de leurs communes. Ainsi les savoirs et savoir-faire nouvellement acquis seront transmis aux apprentis	>Du matériel est donné aux artisans qui suivent la formation
CIEVRA (Centre International d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines)	Entreprise privée		>public déterminé en fonction des objectifs du projet de formation	> <u>Formations professionnelles:</u> Formations des 65 ouvriers Formations dans l'entretien des espaces verts Formation à la carte pour les producteurs qui le souhaitent Formations des stagiaires des lycées agricoles et de la FSA > <u>Formations déterminées en fonction d'étude diagnostic effectuées sur le terrain:</u> Projet de formation soumis à la Direction Générale à Genève Formation théorique avec des supports adaptés au public Formation pratique	>Aider les populations à réaliser l'autosuffisance alimentaire, >Aider les producteurs locaux à se structurer >Promouvoir la création d'emploi et renforcer les capacités des entrepreneurs africains >Promouvoir les échanges de connaissances et d'expériences	>Suivi des personnes formées sur le terrain >Du matériel et des matières premières sont fournis aux personnes qui suivent la formation.

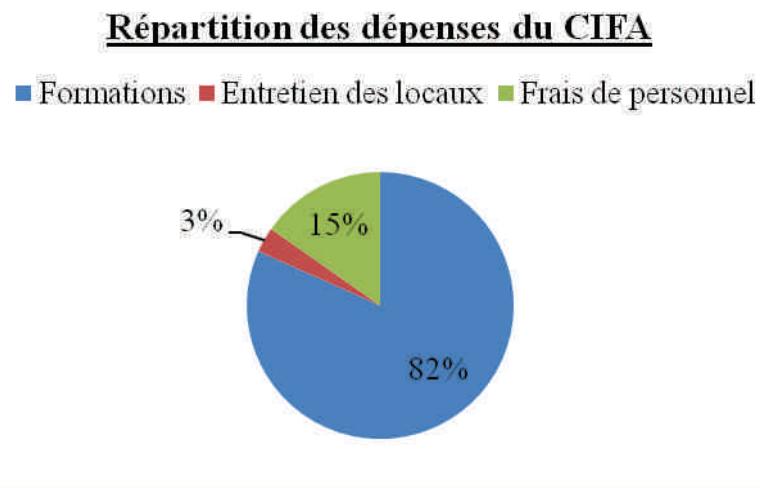
## **B. Classification des dispositifs de formation en fonction du mode de financement**

Les dispositifs de formation que nous avons étudié se différencient également par le mode de financement. En effet, nous avons pu identifier 3 modes de financement différents lors de cette étude. Dans cette partie, nous ferons également le point sur les différentes ressources des dispositifs de formation étudiés (ressources matérielles et ressources humaines).

### **1. *Les dispositifs financés principalement par des fonds publics et privés extérieurs au pays***

Le CIFA est le dispositif financé à la fois par des ressources étrangères, publiques et privées. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, le CIFA fait partie du PADAE qui est financé grâce à l'ONG Aide et Action (25%) et à l'UE (à hauteur de 75%). Le CIFA reçoit tous les ans 80 millions de francs CFA pour son fonctionnement. De plus, une contribution est versée par les mairies des 4 communes concernées par le projet. La contribution des mairies s'élevait à 3 millions de francs CFA en 2008 et pour 2009-2010 environ 5 millions. Ces fonds n'ont pas pu être libellés en totalité par les mairies au motif que ces ressources n'ont pas été prévues au budget en exercice. Pour le moment le centre est donc très dépendant financièrement ce qui posera des problèmes lorsque le projet prendra fin et que les partenaires financiers suspendront leurs participations. Un projet de développement est en cours de discussion afin de pouvoir permettre au centre de subvenir à ses propres besoins. Il faut souligner le fait que le CIFA dispose de ressources propres liées à la vente de sa production. Il n'y a pas de frais d'inscription, la formation est entièrement gratuite pour les participants.

Le graphique suivant représente la répartition des dépenses du CIFA :



En ce qui concerne les dépenses, la majorité du budget (environ 80%) est destiné au fonctionnement des unités pédagogiques de production c'est-à-dire les unités de démonstration pour la formation (ces frais comprennent entre autre les frais liés aux matériels et matières premières nécessaires pour le déroulement d'une séance de formation). Comme les bâtiments du centre sont neufs, seuls 2 à 3% du budget sont consacrés à leur entretien, le reste (environ 15%) est destiné au personnel (les honoraires du personnel enseignant et les salaires du personnel d'appui à l'enseignement). Rappelons que la prestation des formateurs est facturée 1500 francs CFA l'heure.

Les autres ressources du CIFA sont les suivantes :

- Ressources matérielles :

Le centre s'étend sur 10 hectares et dispose de :

- 2 salles de formation (salles de classe) ;
- 4 dortoirs ;
- 6 douches et 6 WC ;
- 2 salles de transformation ;
- 2 boutiques pour la commercialisation des produits ;
- 1 magasin ;
- 1 porcherie ;
- 2 poulaillers ;
- 1 centre thermique ;
- 1 lapinière ;

- 1 abattoir ;
- 1 guérite ;
- 1 garage ;
- 1 bloc administratif.

- Les ressources humaines :

Le CIFA dispose de près de 20 enseignants. Ces personnes ont reçu une formation initiale de techniciens (certains ont été formés au LAMS), d'ingénieurs agronomes, de vétérinaires, de pyrotechniciens ou de contrôleurs. Il est à noter qu'il n'y a pas au sein du CIFA de professeur en tant que tel. Le CIFA dispose de 5 formateurs permanents les autres étant des externes. Les formateurs sont recrutés sur étude de dossier. D'autres personnes interviennent également au niveau pédagogique, ceux sont par exemple des agents du CeRPA (Centre Régional pour la Promotion Agricole), des personnes issues de la FSA (Faculté des Sciences Agronomiques), et de personnes ressources telles que des producteurs ce qui favorise l'insertion des élèves et la transmission des savoir-faire. En effet, des entrepreneurs agricoles interviennent lors de conférences débats par exemple. De plus, d'autres intervenants sont mis à contribution comme par exemple des personnes chargées de l'aide sociale pour accompagner certains cours tels que l'éducation civique ou l'éducation familiale ou encore des infirmiers pour effectuer de la prévention sur le VIH/SIDA. En ce qui concerne le personnel de soutien, le CIFA dispose de personnel administratif et de 3 agents de sécurité. Il faut souligner le fait que le centre ne dispose pas de personnel d'entretien, ce dernier est assuré par les apprenants eux-mêmes ou les autres agents du centre. Les ressources humaines sont mises à contribution par le CERPADEC qui suit et recrute les personnes.

Le dispositif de formation des artisans a également reçu des financements issus du PADAE. Le tableau ci-dessous récapitule des sommes reçus par ce dispositif :

Année	Montant en millions de FCFA
2008	30
2009	25
2010	10

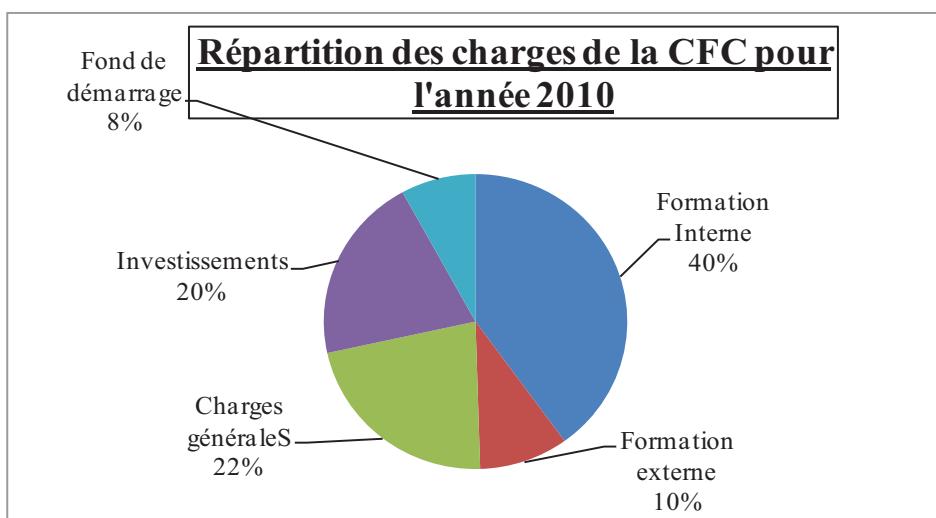
## **2. Les dispositifs financés par des fonds publics et privés du pays**

On retrouve ici, le LAMS qui nous le verrons en détails reçoit des aides de l'Etat béninois sous forme de bourses et de subventions mais également des droits d'écolage provenant des élèves inscrits à titre payant (ITP). Même si la CFC fait partie du LAMS, elle dispose de ressources propres et détermine un budget à part qui est par la suite incorporé au budget général du LAMS, nous allons donc distinguer ces 2 budgets pour avoir une meilleure vue de l'ensemble.

### **a) Le budget de la CFC<sup>43</sup>**

Comme nous l'avons cité plus haut, la CFC établit son budget qui sera ensuite incorporé au budget général du LAMS.

Le graphique ci-dessous représente la répartition des charges de la CFC :



On remarque que les charges sont réparties en 5 postes de dépenses. Ces postes sont les suivants :

- la formation interne (40%), c'est le poste de dépenses le plus important. Il comprend entre autres les honoraires des enseignants (3000FCFA de l'heure), la planification des activités pédagogiques, l'achat de fournitures (rames de papiers, cartouches d'encre, cartons d'anneaux et de transparents), la rédaction des monographies, la confection des monographies (saisie, impression, scannage), achats de matériels didactiques, de consommables de matières d'œuvre (exemple : les semences), le suivi pédagogique

<sup>43</sup> Données issues du projet de budget exercice 2010, Cellule de Formation Continue, Lycée Agricole Medji de Sékou

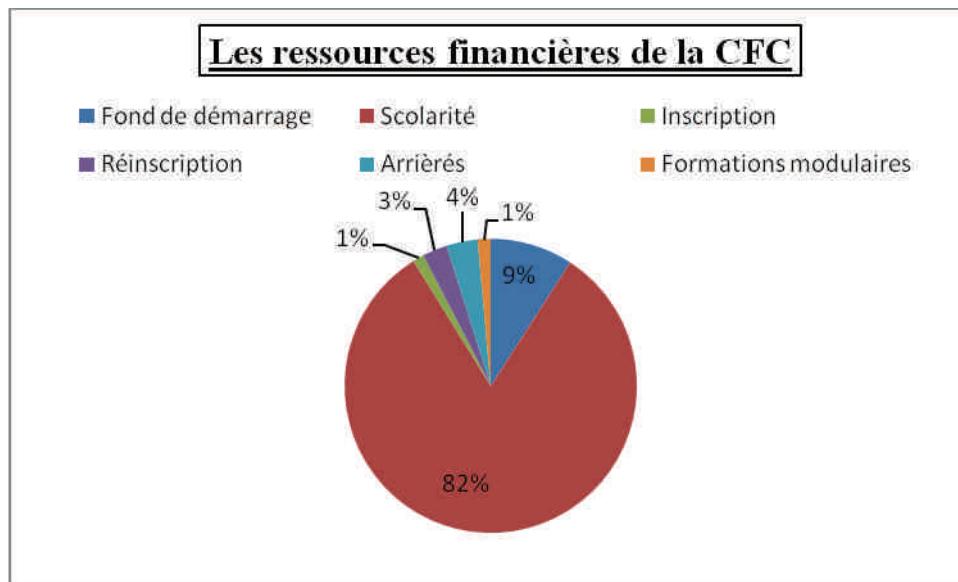
des formateurs, la permanence (la permanence est assurée par des membres de l'équipe et contrôle la présence des formateurs et des stagiaires) ainsi que la création des formations modulaires ;

- les charges générales (22%) qui sont composées entre autres des frais liées au communiqué de presse, aux communications téléphoniques, à l'entretien et à la réparation du matériel et des installations, aux frais de déplacements des enseignants et des stagiaires, du salaire du personnel de la CFC, et de la participation au LAMS (étant donné que la CFC utilise les bâtiments et le matériel appartenant au lycée, elle lui verse tous les ans une contribution en guise d'aide au fonctionnement. Cette contribution s'élevait à 500 000 francs CFA. Cette année étant donné le souhait du lycée d'investir notamment dans le pavage de son allée centrale, la contribution de la CFC sera plus élevée.) ;
- les investissements (20%) regroupent par exemple l'équipement du bureau, la réhabilitation partielle du CR<sup>44</sup>, l'achat de matériel électrique et hydraulique, la construction d'une latrine à 4 loges, le démarrage de la construction du module de dortoirs de 20 lits superposés, 8 douches et 8 toilettes internes ainsi que l'achat de 40 matelas à une place ;
- la formation externe (10%), est composée de l'entretien du personnel en mission, l'appui de formation dans les structures d'accueil, l'accompagnement du stage de fin d'étude pour la rédaction des microprojets, suivi des travaux d'intersessions dans les zones d'activités des stagiaires, et la formation des formateurs ;
- le fond de démarrage pour 2011 (8%).

Enfin, le graphique suivant représente les ressources financières de la cellule de formation continue :

---

<sup>44</sup> CR : Centre de recyclage



On remarque tout d'abord que la cellule ne reçoit pas directement de subvention destinées à améliorer son fonctionnement mais elle bénéficie indirectement des subventions reçues par le LAMS. De plus, le fait que certains membres du personnel administratif du LAMS participent au fonctionnement de la CFC entraîne donc une aide indirecte de l'Etat étant donné que le salaire de ces personnes est payé par l'Etat (par exemple la CFC doit rendre des comptes à l'intendant lors de l'élaboration du budget, de plus rappelons que le proviseur (superviseur) et l'intendant font partie de la cellule de coordination). Ses ressources proviennent donc essentiellement de son activité propre, c'est-à-dire que ses ressources proviennent, des frais de scolarité (82%), qui correspondent aux frais de formation par année. Ces frais s'élèvent à 250 000 FCFA par an. Il faut souligner le fait que les frais de scolarité et d'inscription ont été déterminés grâce à une étude qui évaluait le nombre d'heures nécessaires pour la formation et les charges fixes (électricité, téléphone, contribution au LAMS, salaires du personnel administratif de la CFC, frais de déplacement...). Cette étude prenait également en compte les prix pratiqués par la concurrence (notamment l'université). Viennent ensuite les arriérés (9%) et les frais d'inscription (1%) et de réinscription (3%). Les frais d'inscription sont de 15 000 FCFA la première année, la réinscription coûte 10 000 FCFA par année.

Le tableau ci-dessous récapitule les montants des recettes liées au frais d'inscription et ceux liés au frais de formation par année.

Année	Effectifs	Frais d'inscription en francs CFA	Frais de scolarité en francs CFA	Recettes Totales en francs CFA
1ère	50	15 000	250 000	13 250 000
2ème	60	10 000	250 000	15 600 000
3ème	46	10 000	250 000	11 960 000
4ème	32	10 000	250 000	8 320 000
5ème	42	10 000	250 000	10 920 000
<b>Total</b>	<b>230</b>			<b>60 050 000</b>

La création de formations modulaires contribue peu à l'apport de ressources (1%) cela s'explique par le fait que la mise en place de ces formations engendre beaucoup de frais notamment le paiement des honoraires des intervenants.

Les ressources de la CFC ne sont pas uniquement financières, en effet elle dispose également de ressources humaines et matérielles. Ces ressources sont les suivantes :

- Ressources matérielles de la CFC :

Comme nous l'avons vu précédemment la cellule de formation continue utilise les infrastructures (salles de cours, dortoirs, réfectoire), et le matériel (machines, outillage) du LAMS. En effet, pour le moment elle ne dispose pas de ressources matérielles qui lui sont propres hormis le matériel de bureau (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, machines pour relier les dossiers...) et un bâtiment administratif. Le fait que la CFC utilise les bâtiments du lycée explique la contribution que verse la CFC à ce dernier.

- Ressources humaines de la CFC :

Pour la formation des apprenants la CFC fait appel à des professeurs. Ces derniers peuvent venir du LAMS, des autres collèges et lycées agricoles publics ou d'autres structures. Le tableau ci-dessous classe les enseignants en fonction de leur origine géographique :

Ville	Département	Effectifs
Sékou	Atlantique	39
Parakou	Borgou	2
Adja-Ouéré	Plateau	3
Natingou	Atacora	3
Allada	Litorral	2
Cotonou	Litorral	12
Ina	Aríbori	2
Bohicon	Zou	1
		64

Parfois, la CFC fait également appel à des cadres des Directions Techniques de certains ministères et des professionnels. La sélection des formateurs tient plus compte de l'expérience professionnelle que du diplôme. En effet, le but est que les apprenants puissent profiter d'un échange de compétences auprès de personnes ressources. Les formateurs sont donc recrutés sur Curriculum Vitae (CV). En ce qui concerne le personnel administratif, la CFC est composée d'une secrétaire, d'un secrétaire permanent et d'un coordonateur. Le tableau ci-dessous présente la répartition des professeurs en fonction de leurs qualifications.

Qualification	Nombre de professeurs
DU	1
CAPES	1
Ingénieurs Travaux	8
Ingénieurs agronomes	10
Agroéconomistes	4
Officiers des eaux et forêts	5
Ingénieurs machinistes	2
Vétérinaires	4
Inspecteurs des CADER <sup>1</sup>	4
Agrotechnologues	1
Ingénieurs agronutritionnistes	1
Ingénieurs recherches rurales	1
Biologistes	3
Maitrise	10
Master en foresterie	1
DESS	2
CAPET <sup>2</sup> /BAPET <sup>3</sup>	5
CAP EPS	1
<b>Total</b>	<b>64</b>

<sup>1</sup> **CADER**:Ancien CeRPA

<sup>2</sup> **CAPET**:Certificat d'Aptitudes au Professorat de l'Enseignement Technique

<sup>3</sup> **BAPET**: Brevet d'Aptitudes au Professorat de l'Enseignement Technique

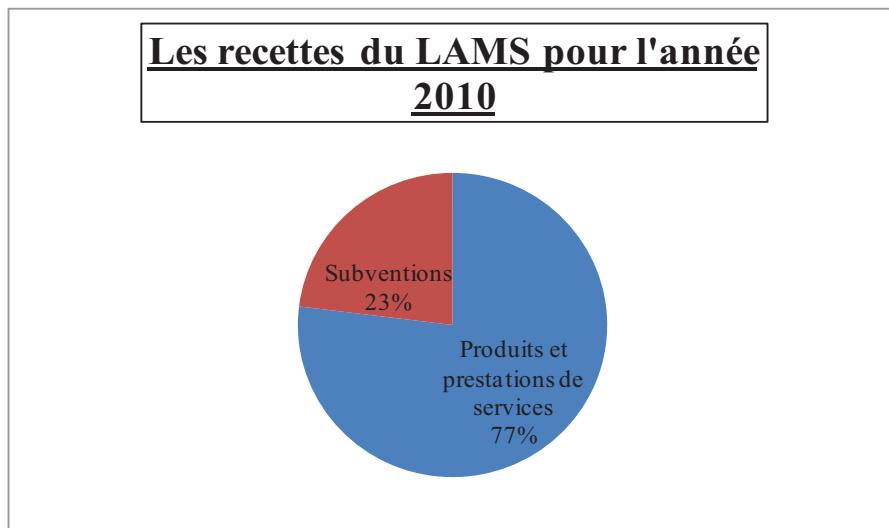
b) Le budget du LAMS<sup>45</sup>

Tout d'abord, un avant projet de budget est préparé par l'intendant du lycée. Cet avant projet de budget est étudié et amendé en réunion de l'équipe de direction constituée du Proviseur, du Censeur, de l'Intendant, du Chef d'Exploitation et du Surveillant Général. Puis,

<sup>45</sup> Données issues du projet de budget exercice 2010

ce document est soumis au CI (Conseil Intérieur) pour étude et adoption. Le CI est l'organe exécutif du LAMS et est composé des membres de l'administration (6 personnes), des représentants des professeurs (2 personnes), du représentant du syndicat des professeurs, des représentants des parents d'élèves (le président et le trésorier), des représentants des élèves (2 personnes). Ce qui fait au total 13 personnes. Une fois adopté par le CI l'avant projet de budget devient un projet de budget qui est soumis au vote du CA (Conseil d'Administration) environ 3 mois après la rentrée. Le CA est l'organe délibérant du lycée et est composé des membres du CI ainsi que du receveur-prescripteur, du médecin chef de la commune d'Allada, du directeur régional de l'enseignement technique et de la formation professionnel et de l'un de ses collaborateurs.

Le graphique ci-dessous présente les recettes du LAMS votées par le CA pour l'année 2010 :



On constate que la principale source de revenu du LAMS est les produits et prestations de services (77%). Dans cette rubrique, on retrouve :

- les produits liés à l'exploitation c'est-à-dire les rentrées d'argent liées à la vente de production végétale (culture de maïs, d'arachide, de manioc...) et de production animale (élevage porcins, bovins, ovin, caprins, aviculture) ;
- une partie des bourses accordées aux étudiants. En effet, les étudiants qui réussissent le concours d'entrée sont boursiers (pour 2010 le LAMS compte 129 boursiers). La bourse est d'un montant de 276 000 FCFA par étudiant et par an et est versée au

LAMS. Pour les 3 premières années d'étude, la bourse est répartie de la façon suivante :

Utilisation	Montant en franc CFA
Argent de poche pour l'étudiant	45 000
Fournitures scolaires	11 000
Assurance	7000
Frais de stage	25 000
Nourriture et restauration	144 000
Equipement individuel	35 400

D'après ce tableau on constate donc qu'il reste pour le fonctionnement du LAMS 8600 francs CFA par élève (276000-267400). Pour la quatrième année la Bourse est répartie de la façon suivante :

Utilisation	Montant en francs CFA
Argent de poche	15 000
Fournitures	4 900
Frais de stage	203 000
Restauration	54 000
<b>Total</b>	<b>276 900</b>

Pour les élèves de quatrième année qui passent seulement 3 mois au LAMS (le reste du temps ils sont en stage), la bourse accordée ne couvre pas entièrement les frais, il manque 900 francs CFA (276 900-276 000) à la charge de l'établissement. C'est entre autres pour pallier l'insuffisance des bourses qu'une subvention a été créée.

- les frais de scolarité des ITP (Inscrits à Titre Payant). Le tableau ci-dessous récapitule le montant des frais d'inscription au titre de l'année 2010 en fonction du régime et de l'année d'étude ;

Frais d'inscription (en francs CFA)	Interne	Externe
1 <sup>ère</sup> année	310 000	107 600
2 <sup>ème</sup> année	285 000	87 600
3 <sup>ème</sup> année	245 000	77 600
4 <sup>ème</sup> année	91 475	29 225

On peut en déduire le tableau suivant qui récapitule les montants reçus par le LAMS au titre des ITP par année en fonction du régime :

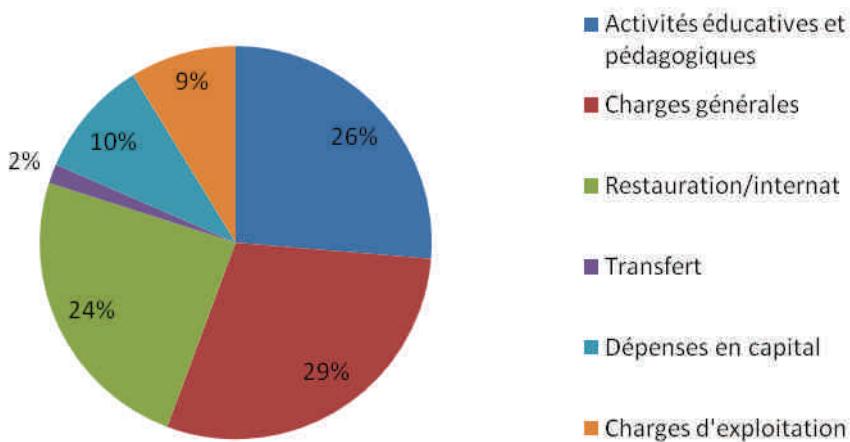
Année	Effectif interne	Montant en FCFA	Total interne en FCFA	Effectif externe	Montant en FCFA	Total externe en FCFA	Recettes totales (interne+externe) en FCFA
1 <sup>ère</sup>	60	310 000	18 600 000	218	107 600	23 456 800	42 056 800
2 <sup>ème</sup>	95	285 000	27 075 000	271	87 600	23 739 600	50 814 600
3 <sup>ème</sup>	73	245 000	17 885 000	268	77 600	20 796 800	38 681 800
4 <sup>ème</sup>	47	91 475	4 299 325	251	29 225	7335475	11 634 800
<b>Total</b>	<b>275</b>		<b>67 859 325</b>	<b>1008</b>		<b>75 328 675</b>	<b>143 188 000</b>

En ce qui concerne l'autre source de revenu du LAMS c'est-à-dire les subventions il faut distinguer 2 types de subventions :

- la subvention accordée pour le fonctionnement de l'internat, cette subvention est versée en fonction du nombre de boursiers et s'élève à 19 000 francs CFA par boursier ;
- la subvention versée pour le fonctionnement de l'établissement dans sa globalité. Le montant de cette subvention dépend de l'enveloppe accordée pour le fonctionnement des lycées du pays par le ministère de l'éducation.

Du côté des charges, le diagramme ci-dessous représente la répartition des prévisions des charges votée par le CA pour l'année 2010 :

### **Répartition des charges du LAMS pour l'année 2010**



On remarque que les charges sont réparties en 6 grandes catégories dont les plus importantes sont les charges générales comme par exemple les frais de personnel, les impôts et taxes, l'achat de matériels et de fournitures ou les frais de transports (29%) ainsi que les activités éducatives et pédagogiques (26%). On trouve ensuite les dépenses liées à la restauration et à la gestion de l'internat (24%). Les dépenses en capital (10%) quant à elles représentent les investissements effectués par le LAMS comme par exemple l'acquisition de machines, la construction de bâtiments et le début du pavage de l'allée centrale. Les dépenses sont dues également aux charges d'exploitation (9%) à savoir les dépenses relatives à la production végétales (installation des cultures, plantation de bois de chauffe par exemple), la production animale (élevage porcin, ovins, bovins, caprins, cuniculture et aviculture), la production halieutique (c'est-à-dire tout ce qui est relatif à la pêche) et à la transformation agroalimentaire (comme par exemple la transformation des ananas en jus). Enfin, le dernier poste de dépenses sont les transferts (2%) on retrouve ici la participation du LAMS au fonctionnement des directions départementale et nationale desquelles il dépend (comme par exemple la DDTEFP<sup>46</sup>) ainsi qu'au fonctionnement de l'association des parents d'élèves.

Il faut souligner le fait que par rapport au budget de 2009, en 2010 on enregistre une baisse de 9% des recettes qui est due à une baisse des effectifs de première année. Cette dernière s'explique par la volonté de la nouvelle Direction de ramener le lycée à sa capacité

<sup>46</sup> DDTEFP : Direction Départementale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

d'accueil réelle et par la diminution prévisionnelle des recettes issues de l'exploitation. Enfin, une augmentation des dépenses dans le domaine des activités éducatives et pédagogiques, des dépenses en capital ainsi que pour l'allocation des ressources est également à noter. Ceci est dû à une amélioration de la surveillance des contrôles continus, la réhabilitation du reposoir des professeurs et à l'augmentation des capacités des toilettes contigües à la salle des professeurs.

Les prestations de services et les subventions ne sont pas les seules ressources du LAMS. En effet, celui-ci dispose également de ressources matérielles et humaines indispensables pour son fonctionnement à savoir :

- Ressources matérielles du LAMS

Le lycée dispose de :

- 37 salles de classes ;
- 5 dortoirs dont un pour les filles, ces dortoirs ont été réhabilités en 2003 ;
- 1 bibliothèque ;
- 1 laboratoire ;
- 1 salle informatique ;
- De matériel agricole à savoir : 2 tracteurs, un gyrobroyeur, un pulvérisateur, une charrue et un semoir ;
- 1 bus ;
- 2 véhicules.

- Les ressources humaines du LAMS

Il faut tout d'abord préciser qu'il existe 3 types de professeurs intervenant au LAMS :

- les APE (Agents Permanents de l'Etat) qui sont recrutés sur concours, formés, et dont l'âge permet d'être engagé et de cotiser au fond national de retraite ;
- les ACE (Agents Contractuels de l'Etat) qui ont le diplôme qui sont formés et qui cotisent à la caisse nationale de sécurité sociale ;
- les professeurs vacataires qui sont sélectionnés par l'établissement et qui effectuent les remplacements ;
- les ACL : Agents Contractuels Locaux qui sont engagés par l'établissement et qui interviennent de façon permanente.

Les salaires des enseignants sont à la charge de l'Etat.

Les profils des enseignants peuvent également être définis selon 3 catégories :

- les professeurs certifiés qui sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 au moins et qui ont suivi une formation initiale en pédagogie ;
- les professeurs adjoints qui sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 au moins et qui ont suivi une formation initiale en pédagogie ;
- les enseignants qui ont un diplôme de niveau bac+3 ou bac+5 mais qui n'ont pas suivi de formation en pédagogie.

Pour l'année 2010 l'effectif des professeurs est réparti de la façon suivante :

Répartition des professeurs par statut et par matières										Part de chaque statut par rapport au nombre total de professeurs
Economie et gestion	TTA <sup>1</sup>	Foresterie	PV <sup>2</sup>	PA <sup>3</sup>	AER <sup>4</sup>	Pêche	Enseignement général	Total		
APE	3	1	2	4	5	0	0	3	<b>18</b>	16,36%
ACE	2	4	2	5	6	8	3	8	<b>38</b>	34,55%
ACL	0	0	0	3	0	1	0	2	<b>6</b>	5,45%
Vacataires	2	2	12	9	8	1	9	5	<b>48</b>	43,64%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>110</b>	100,00%

<sup>1</sup>Technologie de Transformations Alimentaire  
<sup>2</sup> Production Végétale  
<sup>3</sup> Production Animale  
<sup>4</sup> Aménagement et équipement rural

Le LAMS est composé également de personnels de soutien environ 55 personnes (comme par exemple les gardiens, les chauffeurs, le cuisinier, le personnel d'entretien...), des membres de l'administration (6 personnes) et des membres du secrétariat (3 personnes dont une secrétaire, un dactylographe, et une caissière), des personnes travaillant dans l'exploitation (3 dans le potager, 7 dans le grand champ, 3 pour la mécanisation et 6 pour l'élevage).

### **3. Les dispositifs financés par des fonds privés**

Le financement de la FEA et donc par conséquent du CIEVRA est assuré grâce au Groupe Pétrolin qui lui reverse une partie de ses bénéfices. Etant donné que les données

concernant les finances de cette structure sont confidentielles nous n'avons pas pu avoir de plus amples informations.

**Tableau récapitulatif des coûts (en francs CFA) de formation pour l'année 2010**

	CFC	LAMS	CIFA	CIEVRA
Taux d'encadrement <sup>1</sup>	4	13	1	
Source de financement	>Famille: 86,01%	>Subventions et bourses:34,58%	>UE: 75%	>Groupe pétrolin
	>Formation modulaire:1,43%	>Famille:48,39%	>Aide et action:25%	
		>Produit d'exploitation:11,25%		
Coût total par participants <sup>2</sup>	243 273,03 FCFA	213 396,83 FCFA	4 000 000 FCFA	
Coût de formation d'une personne par jour <sup>3</sup>	6 757,58 FCFA	860,47 FCFA	12 820,51 FCFA	
Coût horaire par participant <sup>4</sup>	122,25 FCFA	14,41 FCFA	2000	
Coût total pour l'Etat ou les collectivités locales		ETAT: 186 703 397 ,56 FCFA	Contribution des mairies des 4 communes engagées dans le PADA: 5000000	

<sup>1</sup> effectif total /total d'enseignants

<sup>2</sup>total des charges / effectifs total

<sup>3</sup> coût par participant/nombre de jours de formation

<sup>4</sup> coût par participant/volume horaire total

Coûts par personne formée avec succès (en FCFA)*				
	2007	2008	2009	variation 2007/2009
LAMS	644 546,05	694 379,49	732 883,08	13,70%
CFC	1 438 621,80	892 110	2 169 782,60	50,82%

\*Charges totales/nombre de personnes ayant obtenu le DEAT

Remarque : Au CIFA étant donné que le taux de réussite est de 100% et que la formation dure un an, le coût par personne formée avec succès est égal au coût par participant. En ce qui concerne les coûts calculés pour le LAMS, ils ne tiennent pas compte des charges d'amortissement des locaux et des matériels achetés par l'Etat. Ces charges sont difficiles à estimer et n'ont été analysées jusqu'à présent. Par conséquent les coûts pour le LAMS sont quelques peu sous estimés. De plus, il est à noter que les frais de personnels fonctionnaires ont été calculés à partir des salaires bruts depuis la fiche de correspondance indice-salaire.

Les coûts que nous avons calculés ci-dessus vont évoluer dans les années à venir. En effet, pour le CIFA comme nous l'avons cité précédemment, le PADAE prend fin en 2011, pour continuer de fonctionner le centre devra donc trouver de nouvelles sources de financement et impliquer plus intensément les mairies des 4 communes voir même étendre ce concept à d'autres communes. De plus, nous l'avons vu le CIFA a doublé sa capacité d'accueil grâce à la création de nouveaux dortoirs, mais le nombre de formateurs restera inchangé (chaque enseignant verra sa charge d'enseignement augmenter) ce qui aura pour conséquence d'augmenter le taux d'encadrement.

En ce qui concerne le LAMS, le taux d'encadrement devrait s'améliorer. En effet, nous l'avons vu précédemment l'un des objectifs du lycée et de diminuer son effectif ce qui aura un impact positif sur le taux d'encadrement des élèves. Ceci entraînerait donc de meilleures conditions de travail et de meilleures conditions de vie au lycée pour les élèves avec pour objectif un accroissement de l'efficacité interne (réussite au DEAT) et une meilleure insertion professionnelle. Enfin, il faut souligner le fait que les frais d'inscription au LAMS sont déterminés en fonction des prix pratiqués par d'autres structures. Il n'y a pas d'estimation des coûts de formation en fonction de la prise en compte d'éléments objectifs.

## CONCLUSION

Notre étude a porté sur 3 structures et a abordé 4 dispositifs de formation. Les structures de formation enquêtées sont le Lycée Agricole Médji de Sékou (LAMS), le Centre Intercommunal de Formation Appliquée (CIFA) et le Centre international d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines (CIEVRA). Les 4 dispositifs étudiés sont respectivement : la formation initiale diplômante scolaire du LAMS, la formation professionnelle d'adulte en cours d'emploi à la CFC/LAMS, l'apprentissage d'adultes pour l'artisanat et la formation continue au CIFA et au CIEVRA et la formation initiale de jeunes déscolarisés en agropastoralisme au CIFA.

Ces 3 structures de formation ont été sélectionnées parmi la multitude de dispositifs de formation implantés sur le territoire de l'étude pour les raisons suivantes :

- elles s'adressent à des publics différents (jeunes scolaires, jeunes déscolarisés, adultes en cours d'emploi, hommes et femmes de métiers) ;
- elles sont de natures variées et complémentaires (formation initiale diplômante en cours présentiel, formation professionnelle diplômante, apprentissage et formation en alternance) ;
- elles s'intéressent à plusieurs secteurs d'activités (l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, l'alphabétisation fonctionnelle, la santé et l'hygiène) ;
- elles sont proches les unes des autres ; ce qui a permis de disposer de temps pour le travail étant entendu que la durée du stage est relativement courte pour cerner les différents aspects de l'étude.

De l'analyse des dispositifs étudiés, il ressort que :

- les 3 structures ne se connaissent pas véritablement malgré la proximité qui aurait pu être un facteur de facilitation. Elles raisonnent leurs offres vers des cibles pertinentes (jeunes scolaires, jeunes déscolarisés, hommes et femmes en cours d'emploi) et dans des domaines d'activités qui ont une place prépondérante dans la production de la richesse nationale et la lutte contre la pauvreté (agriculture au sens large, artisanat et alphabétisation). Seulement l'arrimage des offres de formation développée avec la politique nationale agricole et artisanale reste peu visible ;

- dans la pratique, chacune des structures possède un paquet d'expériences qui pourraient être une source enrichissante en matière d'échange. D'où la nécessité de concrétiser le projet de partenariat entre les différentes structures dont l'objectif doit aller au-delà de l'échange de stagiaires ;
- les offres de formation dispensées par les 3 structures correspondent à un besoin du marché de travail au plan national. En revanche, la pertinence de la plupart de ces offres de formation au regard des besoins de la zone d'étude reste à démontrer surtout en ce qui concerne le LAMS. En effet, les programmes du LAMS sont déterminés au niveau national, ils ne tiennent donc pas compte des spécificités de la zone dans laquelle le lycée est implanté. De plus, il semble que les formations au LAMS et à la CFC permettent de former des personnes capables d'encadrer des producteurs ; or pour augmenter la productivité des producteurs, ce qui constitue un élément important pour l'accès à la sécurité alimentaire, il faudrait former directement la nouvelle génération de producteurs, ce qui est l'un des objectifs du CIFA. Pourtant le CIFA n'est pas vraiment spécialisé, plusieurs domaines (Cf. annexe 8: programmation des cours théoriques) sont abordés dans un délai assez court (1 an). En se spécialisant dans certaines des filières porteuses qui existent sur sa zone d'intervention, le CIFA pourrait dans un premier temps réduire ses charges puis, ceci permettrait également aux apprenants de disposer d'une formation plus poussée et d'être vraiment spécialisée dans un domaine de production.
- en termes de flux, le LAMS draine un public plus important (en moyenne 300 élèves en formation initiale, 60 stagiaires en formation continue chaque année) que les 2 autres structures ayant pourtant un rayonnement locale (CIEVRA et CIFA) ;
- en termes de coût de formation, les différences s'expliquent principalement en fonction des sources de financement et du public visé. En effet, pour le moment, le financement du CIFA est assuré par le PADAÉ financé par l'UE et l'ONG Aide et Action, et nous l'avons vu, le financement du CIEVRA est assuré par le groupe Pétrolin. De plus, le CIFA s'adresse à des personnes qui ont abandonné leurs études entre autres par manque de moyens financiers, il est donc difficile pour eux de fixer des droits d'écolage. En ce qui concerne le LAMS, les subventions ainsi que les bourses accordées par l'Etat ne sont pas suffisantes pour assurer le fonctionnement de la structure. Une analyse précise des coûts de formation permettrait au lycée (et à la

CFC) de fixer de manière plus efficace leurs frais d'écolage et d'avoir une meilleure visibilité sur l'utilisation des ressources et sur les besoins du lycée. Ceci permettrait entre autres de repérer les éventuels gaspillages de ressources et de mettre en place une meilleure répartition des ressources en fonction des objectifs poursuivis par le LAMS. En ce qui concerne le CIFA, une vision claire et précise des coûts de formation serait également essentielle étant donné que les fonds attribués au titre du PADAE prennent fin en 2011. En effet, on peut s'interroger sur le devenir du CIFA : est-ce que les 4 communes d'intervention pourront permettre la pérennité du centre ? Quelles pourraient être les autres sources de financement envisageables ? Investissements étrangers ? Investissements d'entreprises privées ? Mais rappelons que l'enregistrement de la structure est l'étape préalable à toutes recherches de financement.

- en termes d'insertion de l'établissement dans son milieu, il semble que même les personnes vivant à proximité de ces structures ne savent pas vraiment à quoi elles servent et quelles sont leurs missions (notamment pour le LAMS et le CIEVRA). Il semble donc nécessaire d'expliquer à la population quels sont les buts poursuivis par ces structures et les formations qu'elles proposent ce qui permettrait de l'impliquer également dans le processus de développement du territoire. De plus, il semble que ces structures ne jouent pas totalement leur rôle de moteur du développement du territoire. En effet, on peut se demander quel est le rôle d'un établissement comme le LAMS dans le développement du territoire ? Le lycée propose pourtant des prestations à l'extérieur pour des particuliers, mais cela n'est pas suffisant. En effet, par les formations qu'ils dispensent le LAMS peut contribuer au développement de son territoire mais il peut également enrichir ses connaissances grâce aux savoir-faire des producteurs locaux (en termes de médecine par les plantes par exemple). Il serait donc intéressant pour le LAMS de s'imprégnier davantage des spécificités, et des besoins de son territoire (en développement davantage les formations courtes à destinations des professionnels et notamment des producteurs locaux par exemple) afin de devenir un réel moteur de développement.

Enfin, d'après les recherches et les lectures que nous avons effectuées, il nous semble que la rénovation du système de formation professionnelle au Bénin doit passer tout d'abord par la création d'une loi qui permettrait d'orienter la politique agricole du pays et par conséquent la formation professionnelle dans ce secteur. Bien entendu un plan de financement

durable de cette politique devrait également être créé. En effet, nous avons constaté que la formation des artisans est assurée dans le cadre d'un fond de formation spécifique, auquel participe la profession (existence de collectifs d'artisans par exemple). Ce qui n'est pas le cas dans le domaine agricole. Cette absence de fonds de formation oblige les structures non étatiques (comme le CIFA par exemple) à rechercher des moyens financiers notamment auprès de financeurs internationaux, cela limite également la diffusion de la formation professionnelle. De plus, l'absence de cadre politique dans le domaine de la formation agricole ne permet pas la création de référentiels de compétences sur lesquels les structures de formation pourraient se baser lors de la création de leur programme et qui permettraient la création d'une certification de compétences reconnue au niveau national comme c'est le cas dans l'artisanat avec le CQP.

De plus, il semble important d'augmenter l'implication des professionnels dans la conception des formations initiales et continues. Ceci permettrait de limiter les disparités qui peuvent exister entre la formation professionnelle des jeunes notamment et les besoins en compétences du marché du travail. Par conséquent, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés pourrait s'améliorer.

## **V. Bibliographie et Webographie**

### **A. Bibliographie générale**

- E. AGBOSSOU, *proposition méthodologique pour la rénovation du système de formation agricole au Bénin*
- G. BERTRAND, *histoire de la France rurale*, seuil 1975
- P. DEBOUVRY, constat 2004
- P. GRAVOT, économie de l'éducation : E-thème n°1 : capital humain et demande de formation initiale, Cours M2 IFSE, Université de Toulouse Capitole
- G. LE BOTERF, *Compétences et navigation professionnelle*, les éditions d'organisation, 2<sup>ème</sup> édition 1999
- A. MARAGNANI, module : élaborer un projet de dispositifs de formation, exemple de la formation agricole et rurale des pays en développement, Cours M2 IFSE Université de Toulouse Capitole
- P. MEIRIEU, *quelles finalités pour l'éducation et la formation ?*, Sciences humaines n°76, octobre 1997
- Fiche FAR Bénin, *Note sur les formations agricoles et rurales au Bénin*
- Ouvrage collectif, *Formation professionnelle et développement rural*, collection « les cahiers du réseau FAR, édition Educagri
- Petit Larousse, édition 2003
- Plan de campagne 2010-2011 Commune de Toffo et d'Allada
- Plan de rédaction de note technique par pays, bibliothèque du réseau FAR
- Rapport annuel d'activité, décembre 2009, Commune de Zé
- Rapport statistique du MAEP ; 2009
- Rapport sur le développement dans le monde, l'agriculture au service du développement, Banque Mondiale

- Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural du Bénin : SDDAR, 2000
- <http://www.developpementbenin.org>

## **B. Sources internes au LAMS**

- Rapport de fin d'année scolaire 2005, 2006, 2007, 2008, 2009
- Projet de budget exercice 2010
- Curriculas de formation élaborée selon l'Approche Basée sur les Compétences (ABC) pour les lycées agricoles du Bénin
- Statistique des effectifs des élèves du LAMS
- Résultats de l'enquête effectuée auprès des élèves inscrits au titre de l'année 2010

## **C. Sources internes à la CFC**

- Projet de budget exercice 2010, Cellule de Formation Continue, Lycée Agricole Medji de Sékou
- Emploi du temps pour le premier regroupement

## **D. Sources internes au CIFA**

- PADAÉ WADAYI, magazine d'information n°002

## **E. Source interne au CIEVRA**

- <http://www.f-espaceafrique.com>

## VI. Annexe

### A. Annexe générale

#### 1. Annexe 1 : guide d'entretien pour rendez-vous au CIFA et au CIEVRA

##### GUIDE D'ENTRETIEN CIFA

###### 1) Caractérisation de l'établissement

- Quelle est l'histoire de cet établissement de formation ? (date de création, missions, évolution des filières...)
- Quel est son statut juridique ?
- Quel est son mode de fonctionnement ? (organigramme, structuration des activités)

###### 2) Caractérisation du public cible

- Profil des formés :
  - Âge,
  - Situation maritale, nombre d'enfants,
  - Niveau scolaire à l'entrée dans la formation,
  - Raisons de l'abandon scolaire,
  - Profession des parents,
  - Activité avant la formation,
  - Origine : milieux rural ou urbain,
  - Projet de la personne avant son entrée dans la formation,

- comment le choix a-t-il été fait ? Quels ont été les éléments déterminants ? (passion, rémunération, reconnaissance sociale....)
- Quel est le mode, le processus de recrutement des formés?
- Comment s'organise l'orientation des élèves/des apprenants ? Comment sont-ils guidés, orientés dans leur choix de matières, d'options ?
- Existe-t-il un dispositif d'informations sur les filières à destination des parents, des futurs apprenants ? Si oui, comment fonctionne-t-il ?

### **3) Caractérisation de l'offre de formation**

- Quel est le diplôme préparé ?
- Quelles compétences et quels emplois sont visés ? Pourquoi avoir choisi ces compétences, ces emplois en particuliers ?
- Le programme :
  - Comment est organisée la formation ? (intitulés des modules, des matières,...)
  - Comment sont conçus les programmes ? Pourquoi ce choix ? Qui valide les programmes ?
  - Depuis quand les programmes sont-ils en vigueur ? Sont-ils revus régulièrement, quelles informations sont prises en compte pour permettre ces changements ? Qui décide de la modification ou non d'un programme ?
  - Quel volume horaire est consacré à l'enseignement théorique ? A l'enseignement professionnel ?
  - Est-ce que des stages ou des projets professionnels sont organisés ? Si oui, comment sont-ils organisés ? (contenu, durée, travail à rendre, suivi des stagiaires au sein de la structure d'accueil, organisation....). Est-ce que les élèves sont épaulés lors de la recherche de leur stage ?
- Quelles méthodes pédagogiques sont utilisées ? (exercices à partir de manuel scolaire, travaux de groupes, mise en place de situation pratique...)

- Quels sont les modes d'évaluations utilisés ? Contrôle continu, évaluation de fin de parcours, tests réguliers, devoirs écrits, épreuves orales....
- Est-ce qu'un suivi des formés est effectué à la fin de leur formation ? Est-ce que l'établissement reste en contact avec les étudiants une fois qu'ils quittent la formation ?
- Est-ce qu'il y a une contribution de l'établissement pour l'accès à l'emploi des formés ?

#### **4) Les Relations de l'établissement de formation avec les autres acteurs**

- Relation entre l'établissement et les parents d'élèves :
  - Comment les parents sont informés sur le contenu et le déroulement de la formation avant l'inscription de leurs enfants ?
  - Pendant le cycle de formation existe-t-il des échanges entre les parents et l'établissement ? Si oui, comment sont-ils effectués ? Quelle est leur fréquence ?
  - Est-ce que les parents sont intégrés lors de la construction du projet professionnel de leur enfant ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- Relation entre l'établissement et le monde professionnel :
  - Dans quel type d'emploi les formés s'insèrent-ils ? Pourquoi ce type d'emploi ?
  - Comment l'établissement s'informe sur les évolutions du marché du travail lors de la création des programmes ?
  - Est-ce que l'établissement prend en compte la situation du marché du travail avant la création ou la modification des programmes ?
- Relation entre l'établissement et l'Etat ou les collectivités territoriales :

- Quelles sont les relations entre l'Etat ou la collectivité territoriale et l'établissement ?
- Quel est le degré d'autonomie de l'établissement ?

## 5) Les ressources de l'établissement

- Ressources matérielles :
  - Quelles sont les ressources de l'établissement en termes d'équipement (matériel pédagogiques : ouvrages, matériel scolaires, outillages). Quand le matériel a-t-il été acheté ?
  - Quelles sont les caractéristiques des bâtiments (nombres de salle de classe, date de construction des bâtiments)
  - Est-ce que l'établissement possède un terrain ?
- Ressources humaines :
  - Combien y-a-t-il d'enseignants ? Quel est leur statut ?
  - Quel est leur niveau de qualifications ? Leurs diplômes ?
  - Est-ce qu'il y a d'autres personnels pédagogiques à part les enseignants ? Si oui, quelle est leur fonction, leurs qualifications, leurs missions ?
- Ressources financières :
  - Quelles sont les sources de financement de l'établissement ?
    - L'Etat, collectivités locales
    - Ressources propres : activités rémunératrices de l'établissement
    - Donateurs
    - Famille : montant des frais de scolarité

Autres

#### **6) Les dépenses de l'établissement**

- Est-ce que l'établissement prend en charge le salaire des enseignants ?
- Quels sont les principaux postes de dépenses de l'établissement ?

#### **7) Evaluation des efficacités**

- Quel est le taux de réussite ?
- Quel est le taux d'abandon ? Quels sont les principales causes d'abandon ?
- Quel est le taux de redoublement ?

## - GUIDE D'ENTRETIEN CIEVRA

- Quelle est l'histoire de la fondation ? (date de création, motifs de la création,...)
- Quels sont ses domaines d'activités ?
- Quelles sont les ressources du centre en termes de ressources humaines ? (profil des personnels, qualifications...)
- Comment fonctionne le centre ? (horaires de travail, organigramme, programmation/exécution/évaluation des actions, moyens mis en œuvre...)
- Existe-t-il une synergie entre les différents pôles du centre ?
- Quels secteurs sont en rapport avec le domaine agricole et rural ?
- Lors de l'étude sur la malnutrition quel échantillon, quelle partie de la population a été choisis ? Comment a été organisée cette enquête (méthode utilisée), quels ont été les résultats ? Est-il possible d'avoir un exemplaire de l'enquête effectuée ?
- Comment est composée l'équipe qui agit dans le département agriculture et dans celui de la santé nutrition ?
- Comment les actions de formation sont-elles identifiées ?
- Comment l'action de formation (sur la transformation du soja) a-t-elle été organisée ? De façon individuelle ? Collective ? Quelles méthodes pédagogiques ont été utilisées ?
- Quels sont les profils des personnes qui interviennent lors de cette formation ?
- Comment les besoins de formation sont-ils identifiés ?

- Depuis quand cette formation est-elle mise en place ? Est-ce qu'un bilan de mi-parcours a été effectué ? Si oui, quels ont été les résultats ?
- Quelles sont les perspectives d'avenir de la fondation ? Est-ce que d'autres actions sont prévues ?
- Quelles sont les relations entre le centre et les collectivités territoriales (les pouvoirs publics) ?
- Quelles sont les sources de financement du centre ?
- Est-ce que les autres centres situés dans d'autres pays ont les mêmes activités que celui du Bénin ? Si non, qu'est-ce qui détermine le choix des activités dans les différents pays ?
- Pourquoi avoir choisi le Bénin pour implanter l'un des centre ? Pourquoi le plateau d'Allada ?

## 2. Annexe 2 : fiche de proposition de stage

# FICHE DE PROPOSITION DE STAGE

### III- Thème d'étude

Le sujet proposé est :

#### Caractérisation et analyse des coûts de formation des dispositifs de formation agricole et rurale sur le plateau d'Allada, Département de l'Atlantique, dans le Sud du Bénin

Précisions sur le travail demandé et sur les produits attendus :

Il est proposé une organisation du travail en quatre phases : (i) réflexion méthodologique et recherche bibliographique ; (ii) documentation sur la zone d'étude ; (iii) collecte des informations sur le terrain ; (iv) rédaction du mémoire (avec résumé en français et en anglais, table des matières, liste des documents consultés référencés de façon détaillée et homogène, éventuellement glossaire des principaux concepts et des termes techniques utilisés).

A tout moment, le stagiaire pourra bénéficier de l'appui méthodologique du commanditaire de l'étude et du maître de stage.

Plus précisément, l'étude à réaliser consistera à :

1. répertorier l'ensemble des établissements de formation agricole et rurale implantés sur les trois communes d'Allada, Zè et Toffo
2. donner les caractéristiques fondamentales de chaque établissement recensé (missions, historique, statut juridique, mode de gouvernance, fonctionnement...)
3. caractériser le public cible (mode de recrutement, niveau d'entrée, âge, genre, origine géographique et sociale des candidats et des recrutés, effectif par promotion, activités avant et pendant la formation...)
4. décrire les principaux programmes de formation (l'offre) des établissements recensés (métiers et compétences visés, modalités de conception et d'adaptation des programmes, contenus enseignés et méthodes pédagogiques appliquées, volume horaire totale et par champ disciplinaire, mode d'évaluation des formations, objectifs et mode opératoire des stages et périodes de pratiques, existence de projets personnels et dans quelle mesure ils sont partie intégrante de la formation... ; cette partie pourra faire l'objet d'annexes organisées par formation ou par établissement)
5. décrire les actions post-formation et le suivi des formés lorsqu'ils existent (aide à l'insertion, micro-crédit, aides en nature, appui conseil suivi accompagnement, suivi des formés et de leurs emplois...)
6. évaluer les ressources existantes et calculer le degré d'autonomie budgétaire (niveau et compétences des personnels pédagogiques et administratifs ; matériels,

bâtiments et foncier, ressources financières et leur type - Etat, ressources propres, donations, participation des familles...)

7. calculer l'efficacité interne des principaux dispositifs étudiés (taux d'abandon, de redoublement et de réussite des étudiants, charge d'encadrement des enseignants et taux d'encadrement des étudiants, coût unitaire de formation pour chaque dispositif étudié).
8. tenter d'apprécier l'efficacité externe et l'efficience des principaux dispositifs étudiés (taux d'employabilité, proportion de formés qui se sont installés à leur propre compte / nombre de formés, coût d'opportunité pour les apprenants)
9. faire la synthèse sur l'adéquation dispositif de formation secteur professionnel à partir des informations collectées et analysées
10. proposer des outils d'analyse des dispositifs de formation ainsi que des pistes de réflexion pour la rénovation de l'ensemble des dispositifs de formation à l'échelle nationale.

3. Annexes 3 : liste des personnes interrogées

<b>LAMS</b>		Contact
HYLE Marcellin:	Proviseur	95-40-87-03
		90-96-90-30
HOUSSOU Blandine:	Censeur	90-91-49-84
AGBAN Janvier:	Intendant	95-68-13-53
AÏNADOU Coffi:	Surveillant général	90-02-29-27
		95-57-84-80
SOVI Gbénakpon:	Chef d'exploitation	95-79-21-69
<b>CIFA</b>		
MASSENON Albert:	Directeur	97-49-45-19
AHOSSI Armel	Chef du centre	A quitté son poste
<b>CFC</b>		
DJOMAMOU Bernardin:	Coordonateur	95-06-78-95
		90-92-27-59
NOUHAGOVI Luc:	Secrétaire permanent	95-15-46-54
SIMBIA Lucie:	Secrétaire	90-12-20-61
<b>CIEVRA</b>		
HOUNDEBASSO Odile:	Directrice	97-96-39-19
PADONOU Emile:	Responsable du secteur agriculture	95-29-24-16

**4. Annexe 4 : planning**

**JUILLET**

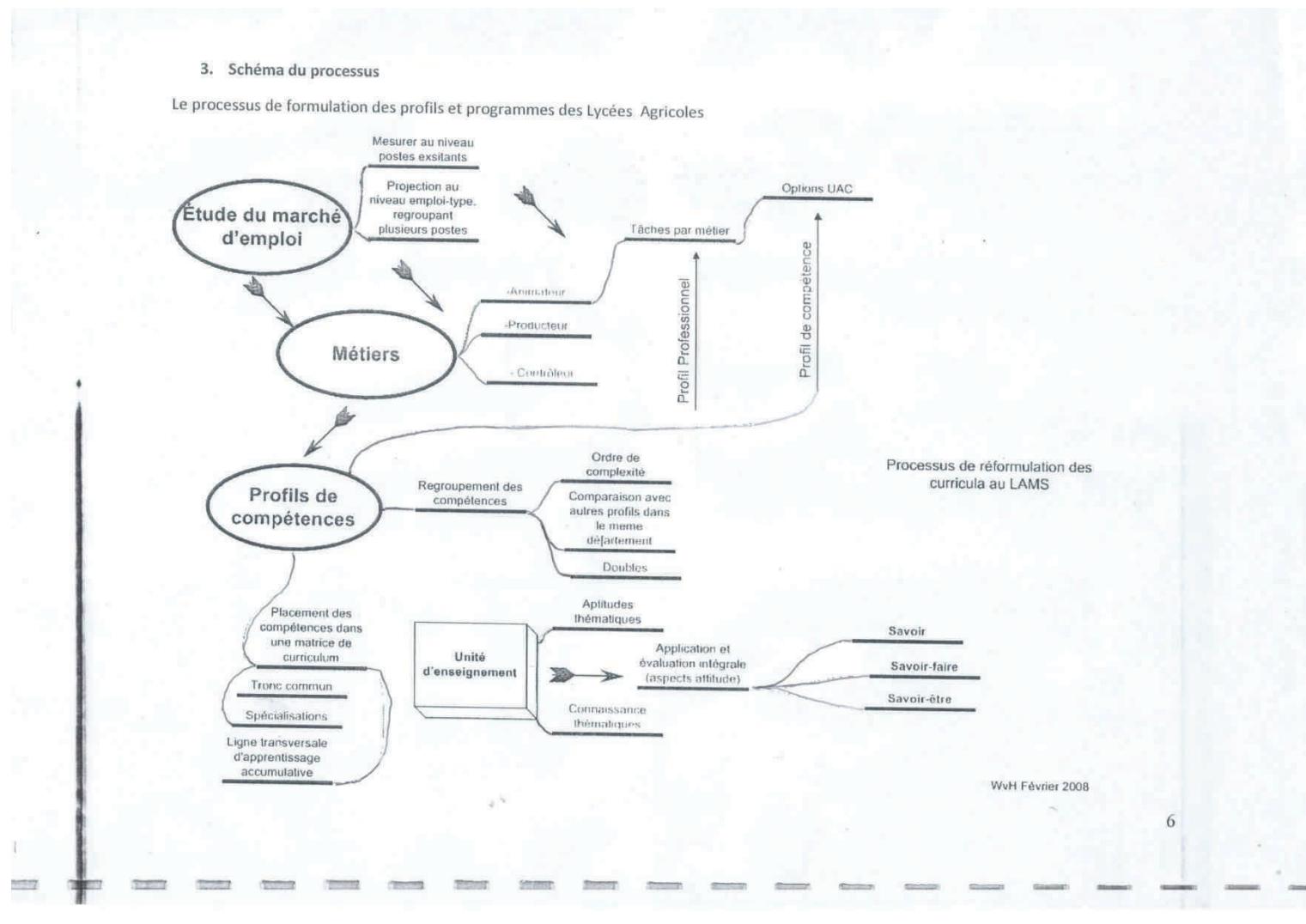
<b>Jour</b>	<b>Personnes rencontrées</b>
2	Entretien avec M. Marcellin HYLE, proviseur du LAMS pour faire le point sur la mission de stage et sur la méthode à utiliser.
5	Rencontre avec la secrétaire de la CFC Madame Lucie SIMBIA, pour une première présentation de la Cellule de Formation Continue et prise de rendez-vous avec le coordonateur M.DJOMAMOU.
7	Première entretien au CIEVRA avec le contact de M. HYLE, M. Emile PADONOU le responsable du service agricole, et entrevue avec la Directrice Madame HOUNDEBASSO Odile pour présenter la mission de stage et voir leurs disponibilités pour les prochains entretiens.
	Entretien avec le coordonateur pour présenter la CFC, historique, mission, public cible...
12	Premier rendez-vous au CIFA avec le Chef du Centre M. AHOSSI Armel pour une présentation rapide de la mission de stage et du centre. Plus entrevue avec la directeur M. Albert MASSENON.
13	Entretien avec l'intendant du LAMS M. Janvier AGBAN pour discuter du budget du LAMS pour l'année 2010.
	Nouvel entretien avec le coordonateur de la CFC pour discuter de la création du budget de la CFC.
21	Entretien avec Madame Blandine HOUSSOU censeur du LAMS
22	Entretien avec les membres du CIEVRA M.PADONOU et la Directrice
23	Entretien avec M.SOVI Gbénakpon chef d'exploitation au LAMS

**AOÛT**

5	Rencontre avec le surveillant général du LAMS M. AÏNADOU Coffi Nouveau rendez-vous avec la censeur du LAMS
10	Rendez-vous avec le Directeur du CIFA M.MASSENON
17	Rencontre avec 2 femmes qui ont suivi à Houégbô la formation artisanat financée grâce au projet PADAÉ
	Rendez-vous avec le Directeur du CIFA M.MASSENON
24	Rencontre avec des enseignants de la CFC du LAMS
25	Rencontre avec des femmes ayant suivi la formation au CIEVRA
27	Rencontre avec un apprenant de 4 <sup>ème</sup> année à la CFC

## B. Annexes LAMS

### 1. Annexe 4 : Le schéma de processus de création des programmes des lycées agricoles du Bénin



Source : Curricula de formation élaborée selon l'Approche Basée sur les Compétences (ABC) pour les lycées agricoles du Bénin. Edition décembre

2. Annexe 6: Volume horaire par champ disciplinaire en fonction de l'année de formation

<b>Répartitions des masses horaires pour le tronc commun (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années)</b>								
<sup>1</sup> Options Blocs	Total	PA	PV	PP	PF	TT	AER	Matières Transversales <sup>2</sup>
B1.1	520	112	150	130	70	0	0	58
B1.2 (stage)	160	-	-	-	-	-	-	-
B1.3	320	80	40	10	70	0	80	40
B1.4	400	0	30	60	50	54	110	96
<b>Total année 1</b>	<b>1400</b>	<b>192</b>	<b>220</b>	<b>200</b>	<b>190</b>	<b>54</b>	<b>190</b>	<b>194</b>
B2.1	160	-	-	-	-	-	-	160
B2.2	240	-	240	-	-	-	-	-
B2.3	144	-	-	-	144	-	-	-
B2.4 (stage)	160	-	-	-	-	-	-	-
B2.5	160	160	-	-	-	-	-	-
B2.6	160	-	-	160	-	-	-	-
B2.7	160	-	-	-	-	160	-	-
B2.8	160	-	-	-	-	-	160	-
<b>Total année 2</b>	<b>1344</b>	<b>160</b>	<b>240</b>	<b>160</b>	<b>144</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>160</b>

<sup>1</sup> **Bij:** B désigne le bloc, i l'année de formation, et j la séquence de formation de l'année

<sup>2</sup> **Matières Transversales:** économie et gestion/mathématiques et statistiques/physique-chimie/anglais/français/EPS/genre et VIH-SIDA

<b>Répartition des masses horaires pour la 3ème et la 4ème année</b>		
<b>3ème année</b>		
<b>PECHE ET AQUACULTURE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B3.1	Pêche spéciale	400
B3.2	Aquaculture spéciale et conservation des produits de pêche	160
B3.3	Aquaculture spéciale et conservation des produits de pêche	320
B3.4	Protection des écosystèmes aquatiques et transformation des produits de pêche	400
	<b>Total</b>	<b>1280</b>
<b>4ème année</b>		
<b>PECHE ET AQUACULTURE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B4.1	Alimentation-Inspection-Production des espèces aquacoles	400
B4.2	Stage	480
B4.3	Examen	10,5
	<b>Total</b>	<b>891</b>

<b>Répartition des masses horaires pour la 3ème et la 4ème année</b>		
<b>3ème année</b>		
<b>FORESTERIE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B3.1	Foresterie	400
B3.2	Foresterie	160
B3.3	Stage foresterie	160
B3.4	Foresterie	320
B3.5	Foresterie	400
	<b>Total</b>	<b>1440</b>

<b>4ème année</b>		
<b>FORESTERIE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B4.1	Foresterie	400
B4.2	Foresterie	480
B4.3	Foresterie	240
	<b>Total</b>	<b>1120</b>

<b><u>Répartition des masses horaires pour la 3ème et la 4ème année</u></b>		
<b>3<sup>ème</sup> année</b>		
<b>NUTRITION ET TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B3.1	Caractéristiques des aliments	320
B3.2	Valorisation des aliments	160
B3.3	Technologie des aliments 1 <sup>ère</sup> partie	320
B3.4	Technologie des aliments 2 <sup>ème</sup> partie	320
	<b>Total</b>	<b>1120</b>
<b>4<sup>ème</sup> année</b>		
<b>NUTRITION ET TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B4.1	Technologie des aliments 3 <sup>ème</sup> partie	320
B4.2	Rédaction du micro-projet	640
	<b>Total</b>	<b>960</b>

<b><u>Répartition des masses horaires pour la 3ème et la 4ème année</u></b>		
<b>3ème année</b>		
<b>AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT RURAL</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B3.1	Machinisme agricole-Hydraulique agricole	400
B3.2	Topométrie, construction rurale, hydraulique agricole et gestion des entreprises	160
B3.3	Construction rurale et gestion des entreprises	320
B3.4	Hydraulique agricole et gestion des ressources humaines et des équipements agricoles	400
	<b>Total</b>	<b>1280</b>
<b>4ème année</b>		
<b>AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT RURAL</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B4.1	Hydraulique agricole, topométrie et gestion des équipements agricoles	400
B4.2	Gestion des entreprises et encadrement des agriculteurs	400
	<b>Total</b>	<b>800</b>

<b><u>Répartition des masses horaires pour la 3ème et la 4ème année</u></b>		
<b>3ème année</b>		
<b>PRODUCTION ANIMALE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B3.1	Gestion des animaux d'élevage	400
B3.2	Production et commercialisation des animaux d'élevage	160
B3.3	Conduite des animaux d'élevage	320
B3.4	Conduite des animaux d'élevage et inspection sanitaire	400
	<b>Total</b>	<b>1280</b>
<b>4ème année</b>		
<b>PRODUCTION ANIMALE</b>		
Bloc	Titre du bloc	Durée Totale
B4.1	Elaborer un projet d'élevage d'animaux domestiques	400
B4.2	Stage	480
	<b>Total</b>	<b>880</b>

<b>Répartition des masses horaires pour la 3ème et la 4ème année</b>		
<b>3ème année</b>	<b>PRODUCTION VEGETALE</b>	
<b>Bloc</b> <b>Titre du bloc</b> <b>Durée Totale</b>		
B3.1	Cadrage de la production avec les exigences du marché	152
B3.2	Vulgarisation et accroissement de la production	146
B3.3	Approche intégrée des spéculations végétales et gestion des stocks	230
B3.4	Rendre compte des résultats de l'utilisation des fiches techniques	120
	<b>Total</b>	<b>648</b>
<b>4ème année</b>	<b>PRODUCTION VEGETALE</b>	
<b>Bloc</b>	<b>Titre du bloc</b>	<b>Durée Totale</b>
B4.1	Elaboration d'un projet professionnel	370
	<b>Total</b>	<b>370</b>

### 3. Annexe 7 : Répartition des blocs au cours d'une année de formation

Répartition des années de formation en blocs pédagogiques

← Les années scolaires	→ Les mois dans l'année scolaire												
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin	juillet	Aout	Sept	Octobre	Nov	Déc
4			B4.1			B4.2			B4.3				
3	Vacances		B3.1		B3.2	B3.3		B3.4		B3.5			
2			B2.1	B2.2	B2.3	B2.4		B2.5	B2.6		B2.7	B2.8	
1			B 1.1		B 1.2		B 1.3			B1.4			



Période de stage de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de formation

## C. Annexes CIFA

### 1. Annexe 8 : Masse horaire des cours théoriques par domaine

<b>Programmation des cours théoriques au niveau du CIFA</b>					
<b>Domaine 1: Les fondamentaux en français (4 Semaines)</b>					
Sous domaine	Matière ou module de formation	Masse Horaire	Sous domaine	Matière ou module de formation	Masse Horaire
D1.1	Technique d'expression	20H	D1.2	Technique d'animation et de communication	30H
D1.3	Technique de documentation	10H			
<b>Domaine 2 : Les fondamentaux en agriculture (2 Semaines)</b>					
D2.1	Les concepts et notions de base en agriculture	20H	D2.2	L'agriculture au Bénin: caractéristiques et mutations dans le secteur agricole	20H
<b>Domaine 3 : La production végétale (10 Semaines)</b>					
D3.1	La conduite de la culture de Maïs	20H	D3.2	La conduite de la culture du Manioc	20H
D3.3	La conduite de la culture de l'Ananas	20H	D3.4	La conduite de la culture de la banane plantain	20H
D3.5	La conduite de la culture du palmier à Huile	20H	D3.6	La conduite de la culture de riz	20H
D3.7	La conduite de la culture soja	20H	D3.8	La conduite des culture maraîchères	60H
D4.1	La conduite de l'élevage en aviculture moderne et traditionnelle	60H	D4.2	La conduite de l'élevage des porcs	30H
D4.3	La conduite de l'élevage des petits ruminants	30H	D4.4	La conduite de l'élevage des lapins (cuniculture)	30H
D4.5	La conduite de l'élevage des aulacodes (aulacodiculture)	30H	D4.6	La conduite de l'élevage des poissons (pisciculture)	30H
D4.7	La conduite de l'élevage des abeilles (apiculture)	30h			

<b>Domaine 5 : La production forestière (2 Semaines)</b>					
D5.1	Les techniques de reboisement et de jachère améliorante	40H			
<b>Domaine 6 : Le machinisme agricole (2 Semaines)</b>					
D6.1	Conduite et entretien des motoculteurs et tracteurs	40H			
<b>Domaine 7 : La transformation agroalimentaire et les techniques de stokage et de conservation</b>					
D7.1	Les techniques de transformation du manioc en gari, en tapioca, en farine panifiable puis de leur conditionnement	28H	D7.2	Les techniques de transformation de l'ananas en jus et de son conditionnement	16H
D7.3	Les techniques de transformation des noix de palme en huile rouge	16H	D7.4	Les techniques de stokage et de conservation des produits agricoles	20H
<b>Domaine 8 : La gestion d'une exploitation agricole</b>					
D8.1	Notions, techniques et méthodes de gestion et de planification des activités agricoles	28H	D8.2	Technique de conduite des marchés et de mise en marché des produits agricoles de qualité	12H
<b>Domaine 9 : Le montage d'un dossier de micro-projet ou plan d'affaire</b>					
D9.1	Technique de rédaction et de montage d'un plan d'affaire : éléments constitutifs et les grandes phases d'élaboration	40H	D9.2	Les IMF intervenant dans le secteurs agricole et leurs conditions respectives d'octroi de crédit	10H
D9.3	Les techniques et méthodes de gestion d'un crédit	10H			
<b>Module d'initiation en informatique : 60 H</b>					
<b>Module d'initiation en alphabétisation : 60 H</b>					
<b>Module de formation sur les IST/VIH/SIDA et éducation civique : 40 H</b>					
<b>1<sup>er</sup> Stage en exploitation agricole : 6 semaines</b>					
<b>2<sup>ième</sup> Stage en exploitation agricole ou auprès d'un organisme professionnel agricole: 4 semaines</b>					

## D. Annexes CFC

### 1. Annexe 9: Répartition des matières pour les 3 premières années de la CFC

#### Répartition des matières pour les 3 premières années pour le premier regroupement

Année académique : 2010

Période: 18 janvier au 7 février 2010

#### Première année

Matière	Masse Horaire	Coût
Anglais	10	30000
Français	10	30000
Eco rurale	10	30000
Ecologie	10	30000
Agri-géné	10	30000
Biologie végétale	10	30000
Physique-chimie	10	30000
Maths	10	30000
EPS	5,5	16500
Coopération	10	30000
Zoo-géné	10	30000
Machinisme	10	30000
Horticulture	10	30000
Anatomie physiologie	10	30000
Commerce	10	30000
Agri-spé	10	30000
<b>Total</b>	<b>155,5</b>	<b>466500</b>

#### Deuxième année

Matière	Masse Horaire	Coût
Français	10	30000
Anglais	10	30000
Physique-chimie	10	30000
Zoo-gé	10	30000
Sylviculture	10	30000
Agri-géné	10	30000
Nutrition	10	30000
Maths	10	30000
Horticulture	10	30000
Patho-médication	10	30000
Machinisme	10	30000
Agri spéciale	10	30000
Zoo-spé	10	30000
Topographie	10	30000
EPS	5	15000
Comptabilité	7	21000
Protection des végétaux	7	21000
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>477000</b>

### Troisième année

Matière	Masse Horaire	Coût
Français	7,5	22500
Anglais	7,5	22500
Physique-Chimie	10	30000
Zoo-spé (HYLE)	10	30000
Sociologie	10	30000
Agri-géné	10	30000
Nutrition	10	30000
Maths	10	30000
Horticulture	10	30000
Comptabilité	10	30000
Machinisme	10	30000
Agri-Spéciale	10	30000
Pisciculture	10	30000
Agroforesterie	10	30000
EPS	5	15000
Protection des végétaux	10	30000
Expérimentation	10	30000
Construction Rurale	10	30000
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>510000</b>

### Répartition des matières pour le premier regroupement

Année académique : 2010  
Période: 18 janvier au 7 février 2010

#### Quatrième année

PV4

PA 4

Matière	Masse Horaire	Coût	Matière	Masse Horaire	Coût
Génétique	10	30000	Zoo-Spéciale	15	45000
Normalisation/Conditionnement	13	39000	TP-PA	15	45000
Agri-géné	10	30000	Patho-Médication	15	45000
Vulgarisation	10	30000	TP-Clinique	15	45000
Horticulture	10	30000	Statistiques	10	30000
TPA-Parcellisation/Piquetage	12	36000	Agrostologie	17	51000
Agri-Spéciale	10	30000	HYDAOA	15	45000
TPA-Parcellisation/Piquetage	12	36000	Informatique	10	30000
Protection des végétaux	10	30000	TP-PA BONOU	15	45000
Statistiques Agricoles	10	30000	TP Clinique	15	45000
Conduite Tracteur	9	27000	<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>426000</b>
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>348000</b>			

## Fôret 4

## Matières communes

Matière	Masse Horaire	Coût
Sylviculture Spéciale/Statistiques Fo/Dendrologie	30	90000
Faune	10	30000
Aménagement Forestier	10	30000
Exploitation/Voirie Forestières /PFNL	30	90000
Systématique Forestière	10	30000
Dendrométrie (mesure des arbres)	12	36000
TP Foresterie	10	30000
TP Foresterie	10	30000
TP-Foresterie	10	30000
Economie Forestière	7	21000
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>417000</b>

Matière	Masse Horaire	Coût
Français	10	30000
Anglais	10	30000
Gestion	10	30000
EPS	5	15000
Méthodes d'enquêtes	10	30000
Construction Rurale	10	30000
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>165000</b>

En rouge matière communes aux 3 spécialités

En noir matières communes pour PA et PV

## Répartition des matières pour le premier regroupement

Année académique : 2010

Période: 18 janvier au 7 février 2010

### Cinquième année

### PV5

Matière	Masse Horaire	Coût
TPA	20	60000
TPA	20	60000
Génétique Cours et TP	20	60000
Conditionnement	12	36000
TPA	10	30000
Vulgarisation	10	30000
Horticulture	30	90000
TPA	10	30000
TPA	10	30000
TPA	20	60000
Agri-Spéciale	35	105000
Protection des végétaux	15	45000
Expérimentation	15	45000
Sortie pédagogique	10	30000
Sortie pédagogique	10	30000
Conduite Tracteur	15	45000
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>786000</b>

### PA 5

Matière	Masse Horaire	Coût
Zoo-Spéciale	35	105000
TP-PA	30	90000
Patho-Médication	40	120000
TP-Clinique	22	66000
Biostatistique	17	51000
Zoo-Spéciale	45	135000
TP Abattoir	20	60000
Sortie pédagogique	10	30000
Sortie pédagogique	10	30000
TP Clinique	22	66000
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>753000</b>

## Fôret 5

Matière	Masse Horaire	Coût
Sylviculture Spéciale	30	90000
Faune	30	90000
Aménagement Forestier	15	45000
Exploitation/Voirie Forestières	15	45000
Systématique Forestière	15	45000
Dendrométrie	35	105000
TP Foresterie	12	36000
TP Foresterie	12	36000
TP-Foresterie	12	36000
Gestion Participative	15	45000
Dendrologie	10	30000
PFNL	15	45000
Législation forestière	10	30000
Sortie pédagogique	10	30000
Sortie pédagogique	15	45000
Economie Forestière	10	30000
<b>Total</b>	<b>261</b>	<b>783000</b>

## Pêche 5

Matière	Masse Horaire	Coût
Ichtyologie	30	90000
Océanographie	10	30000
T. T. des Produits de Pêche	17	51000
Méthodes/Engins Pêche	15	45000
Aquaculture Spé	20	60000
TP Pêche	20	60000
TP Pêche	20	60000
Statistiques des Pêches	20	60000
Protec et Aménagemt Env Aqua	10	30000
Aquariologie	10	30000
Pêche Continentale	20	60000
Sortie pédagogique	10	30000
Sortie pédagogique	10	30000
Législation des pêche	20	60000
Ichtyopatho & CSPP	12	36000
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>732000</b>

## Matières communes aux 4 spécialités

Matière	Masse Horaire	Coût
Gestion	20	60000
EPS	5,5	16500
Méthodes d'enquêtes	10	30000
<b>Total</b>	<b>35,5</b>	<b>106500</b>

## **VII. Liste des Sigles**

ABC	Approche Basée sur les Compétences
ACL	Agent Contractuel Locaux
ACP	Agent Contractuel de l'Etat
AER	Aménagement et Equipement Rural
AFNOR	Association Française de NORmalisation
AOF	Afrique Occidentale Française
APE	Agent Permanent de l'Etat
BAPET	Brevet d'Aptitude Professionnelle et d'Enseignement Technique
BEAT	Brevet d'Etude Agricole et Tropicale
BEPC	Brevet d'Etude de Premier Cycle
CA	Conseil d'Administration
CADER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CAPET	Certificat d'Aptitude Professionnelle et d'Enseignement Technique
CeCPA	Centre Communal de la Promotion Agricole
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CeRPA	Centre Régional de la Promotion Agricole
CERPADEC	Centre d'Etude pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du Développement Communautaire
CFC	Cellule de Formation Continue
CI	Conseil Interne
CIEVRA	Centre International d'Expérimentation et de Valorisation des Ressources Africaines
CIFA	Centre Intercommunal de Formation Appliquée
CQP	Certificat de Qualification professionnelle
CR	Centre de Recyclage
CSA	Conducteurs des Services Agricoles
CTA	Collège Technique Agricole
DDTEFP	Direction Départementale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
DEAT	Diplôme d'Etude Agricole et Tropicale
DPDR	Déclaration de Politique de Développement Rural
DST	Direction du Service Technique
ECOWAP	Politique Agricole de la Communauté Ouest Africaine
FAO	Food and Agricultural Organization
FAR	Formation Agricole et Rurale
FEA	Fondation Espace Afrique
FO	Foresterie
FODEFCA	Fond de Développement de l'Apprentissage et de la Formation Continue des Artisans
FONDEFCA	Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage
FSA	Facultés des Sciences Agronomiques
HCCI	Haut Conseil à la Coopération Internationale
IIAT	Institut Internationale d'Agriculture Tropicale
ITP	Inscrit à Titre Payant

LAMS	Lycée Agricole Medji de Sékou
MESFTP	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Technique et Professionnelle
MFPTRA	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle d'Artisans
OPP	Organisation Paysannes Professionnelles
OSD	Orientation Stratégique de Développement
PA	Production Animale
PAC/UEMOA	Politique Agricole Commune/Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
PADAE	Projet d'Appui au Développement des Alternatives Educatives
PDDAA	Programme Détailé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PDDSE	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'éducation
PF	Production Forestière
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
PP	Pêche et Pisciculture
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PV	Production Végétale
RCPA	Responsable Communal pour la Promotion Agricole
SD	Schéma Directeur
SDDAR	Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquis
TTA	Traitements et Transformation des Aliments
UE	Union Européenne
UEMAO	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine